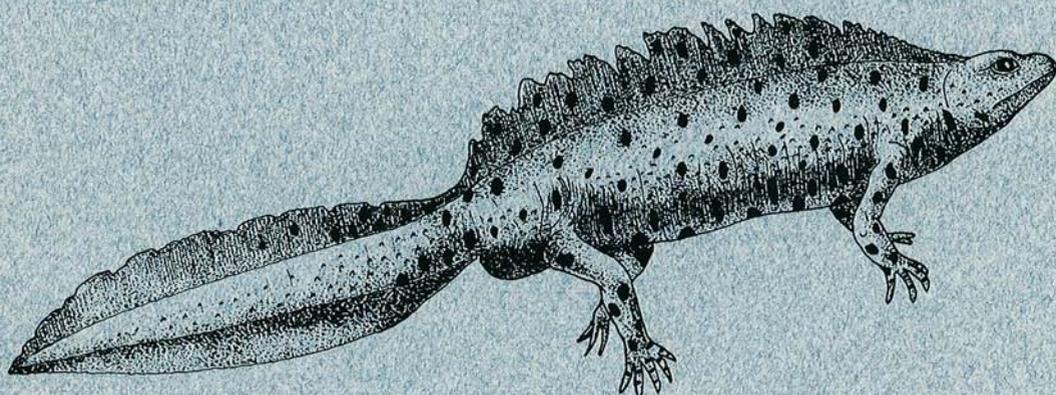


Bulletin de la Société Herpétologique de France

4^{ème} trimestre 1990

n° 56



ISSN 0754-9962

Bull. Soc. Herp. Fr., (1990) 56

Bulletin de la Société Herpétologique de France

Responsable de la rédaction / **Editor** : **Roland VERNET**
Responsables associés / **Associate editors** : Claude PIEAU, Michel LEMIRE
Responsable index / **Index editor** : Jeff TIMMEL, Sophie BERLAND
Directeur de la publication / **Director of publication** : **Robert GUYÉTANT**

Comité de rédaction et comité de lecture / **Editorial Board**

R. BARBAULT (Paris), L. BODSON (Liège, Belgique), M.H. CAETANO (Lisbonne, Portugal), J. DURAND (Paris), J.-M. FRANCAZ (Orléans), M. GOYFFON (Grenoble), R. GUYÉTANT (Besançon), D. HEUCLIN (Cohé-Vérac), B. LANZA (Florence, Italie), M. LEMIRE (Paris), J. LESCURE (Paris), J.P. MARTINEZ-RICA (Jaca, Espagne), C. PIEAU (Paris), A. de RICQLÈS (Paris), J.-C. RAGE (Paris), R. VERNET (Paris).

Instructions aux auteurs / **Instructions to authors**

Des instructions détaillées ont été publiées dans le numéro 33. Les auteurs peuvent s'y reporter. S'ils ne les possèdent pas, ils peuvent en obtenir une copie auprès du responsable du comité de rédaction. Les points principaux peuvent être résumés ainsi :

Les manuscrits, dactylographiés en double interligne, au recto seulement sont envoyés en double exemplaire. La disposition du texte doit respecter les instructions. L'adresse de l'auteur se place en dernière page. Les figures sont réalisées sur papier calque ou bristol. Les photographies (noir et blanc) ne sont publiées qu'exceptionnellement. Les légendes des figures sont dactylographiées sur feuilles séparées. Les références bibliographiques sont regroupées en fin d'article.

Exemple de présentation et référence bibliographique:

BONS, J., CHEYLAN, M. et GUILLAUME, C.P. (1984) — Les Reptiles méditerranéens. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 29: 7-17.

Tirés à part

Les tirés à part (payants) ne sont fournis qu'à la demande des auteurs (lors du renvoi de leurs épreuves corrigées) et seront facturés par le service d'imprimerie.

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés qui engagent la seule responsabilité des auteurs. Les indications de tous ordres, données dans les pages rédactionnelles, sont sans but publicitaire et sans engagement.

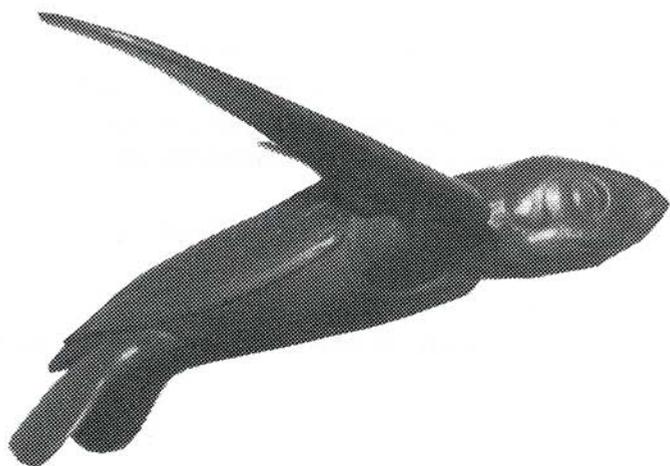
La reproduction de quelque manière que ce soit même partielle, des textes, dessins et photographies publiées dans le Bulletin de la Société Herpétologique de France est interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication. La S.H.F. se réserve la reproduction et la traduction ainsi que tous les droits y afférant, pour le monde entier. Sauf accord préalable, les documents ne sont pas retournés.

ENVOI DES MANUSCRITS à :

M. Roland VERNET
Laboratoire d'Ecologie, Ecole Normale Supérieure
46 rue d'Ulm - 75230 PARIS CEDEX 05
Télécopie (Fax) : (1) 43298172
Télex : 202601 F ENULM

Le Gérant: R. GUYÉTANT
N° de Commission paritaire: 59374
Imprimerie commune
de l'Université de Franche-Comté
25030 BESANÇON - CEDEX
Dépôt légal: 4^{ème} trimestre 1990

***Colloque de la Société
Herpétologique de France***



**Amiens
28 - 30 juin 1990**

THÈME 1990

*Amphibiens et reptiles,
patrimoine naturel et culturel*

Ce Congrès a bénéficié du concours financier de la Ville d'Amiens, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (mission du patrimoine ethnologique) et de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement.

Nous remercions la Maison de la Culture d'Amiens de nous accueillir.

L'organisation locale a été assurée par le Service des Affaires Culturelles de la ville.

Bulletin de la Société Herpétologique de France

4^{ème} trimestre 1990

n° 56

SOMMAIRE RENCONTRES HERPÉTOLOGIQUES D'AMIENS (28-30 Juin 1990)

- **André-Marie-Constant Duméril (1774-1860) : une évocation de sa famille et de sa jeunesse**
Jacques H. DUMÉRIL..... 1
- **André-Marie-Constant Duméril, père de l'herpétologie**
Jean LESCURE..... 13
- **Publications herpétologiques d'A.M.C. Duméril**
Jean LESCURE et Jean-Jacques ESCARRA..... 23
- **Données écologiques, légendes et traditions populaires relatives à l'herpétofaune de la Somme**
Dominique GODET..... 27
- **Les Tortues de France : images et utilisations d'hier et d'aujourd'hui**
Elisabeth MONDINI..... 39
- **Survivance de thériacques et d'alcool de vipères dans la pharmacopée populaire française de la fin du XX^{ème} siècle**
Patricia FOURCADE..... 49
- **La rumeur des lâchers de Vipères**
Elisabeth REMY..... 57
- **Sauvegarde de l'intérêt herpétologique et esthétique des fontaines, abreuvoirs et lavoirs anciens en pierre**
Hugues PINSTON..... 63
- **Notes. Résumés de communications. Vie de la Société. Informations..... 71**

CONTENTS ANNUAL MEETING OF THE FRENCH HERPETOLOGICAL SOCIETY (AMIENS, June 28-30, 1990)

- **André-Marie-Constant Duméril (1774-1860). His youth, his family**
Jacques H. DUMÉRIL..... 1
- **André-Marie-Constant Duméril, the father of Herpetology**
Jean LESCURE..... 13

• Herpetological publications of A.M.C. Duméril Jean LESCURE and Jean-Jacques ESCARRA.....	23
• Herpetofauna of Somme (French district) : Ecology, common knowledge and folklore Dominique GODET.....	27
• Tortoises and Freshwater Turtles of France : images and uses of olden times and nowadays Elisabeth MONDINI.....	39
• Survival of theriacs and viperish spirits in the french folk pharmacopoeia at the end of the XXth century Patricia FOURCADE.....	49
• The rumour of the release of vipers Elisabeth REMY.....	57
• Safeguard of herpetological and esthetic interest of old stone fountains, cattle ponds and wash-houses Hugues PINSTON.....	63
• Notes. Abstracts. News from the Society. Informations.....	71

ANDRÉ-MARIE CONSTANT DUMÉRIL (1774-1860) : une évocation de sa famille et de sa jeunesse

par

Jacques H. DUMÉRIL⁽¹⁾

Résumé — L'auteur évoque : les origines picardes du grand herpétologue, sa jeunesse jusqu'à son départ pour Paris, sa famille et sa descendance, quelques naturalistes notoires parents ou alliés de A.M. Constant Duméril

Mots-clés : A.M.C. Duméril, Herpétologiste, Biographie.

Summary — The author mentions the great herpetologist's roots (he came from Picardy), his youth up to his moving to Paris, his family and his lineage consisting of some well-known naturalists related or acquainted to A.M. Constant Duméril.

Key-words : A.M.C. Duméril, Herpetologist, Biography.

I. INTRODUCTION

L'histoire de la vie des grands hommes qui servirent les sciences de la vie - tout spécialement l'herpétologie - est aussi une partie non négligeable de l'ethnoherpétologie qui sert de thème principal au congrès 1990 de la S.H.F.

La ville d'Amiens, où s'est tenu le Congrès 1990 de la Société Herpétologique de France, est aussi la ville natale d'André-Marie-Constant DUMÉRIL, illustre médecin et naturaliste, aujourd'hui reconnu aussi bien en France qu'à l'étranger, comme étant un des pères de l'herpétologie.

II. LES ORIGINES DE LA FAMILLE

A. Une famille picarde

La famille Duméril est d'origine picarde. Ses racines se retrouvent notamment à Abbeville, Oisemont et Amiens. Le plus ancien ancêtre connu est un certain Jacotin Duméril, capitaine de navire "corsaire", qui commanda en 1512 un vaisseau de guerre armé par la Ville d'Abbeville. A cette époque, Abbeville était un port directement en bordure de mer et l'on raconte qu'aux grandes marées, les flots envahissaient même certaines rues de la ville.

Manuscrit accepté le 5 février 1991.

(1) Naturaliste, collaborateur au WWF, service de presse ; Hallwylstrasse 29, CH-8004 ZURICH.

B. Les aïeux d'André-Marie-Constant

— Louis Duméril, né dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle épousa Marie-Anne Langlet. Ils eurent deux garçons et une fille.

— Leur fils Jean Duméril, marchand drapier à Abbeville et portier de la porte d'Hocquet de cette ville, épousa Marguerite Varlet. Ils eurent quatre enfants : Charles, Louis, Jean et Anne.

— Charles Duméril fut aussi marchand drapier à Abbeville ; il épousa, le 29 juin 1701, Marie Jullienne (Tab.I). De cette union naquirent quatre enfants ; deux d'entre eux Marie-Anne et Jean-Charles, eurent une descendance.

— Jean-Charles est né à Abbeville en 1705 ; il fut probablement aussi marchand drapier à Abbeville. Il épousa vers 1733, Marie-Jeanne Dailly, issue d'une vieille famille bourgeoise d'Abbeville. De cette union naquit un fils unique : Jean-Charles-François.

C. Seul du nom

Lorsque Jean-Charles-François Duméril vint au monde le 13 novembre 1733, son père venait de mourir, sa mère mourut en lui donnant le jour. Jean-Charles-François Duméril était très probablement le seul du nom à l'époque ; il est, en tout cas, considéré comme étant l'ancêtre commun de tous les Duméril actuels.

Jean-Charles-François Duméril fut juge de paix à Amiens au début de la Révolution (Fig.2A). Il est mort à 90 ans. Il avait épousé en 1736 Rosalie Duval, née à Oisemont près d'Amiens (Fig.2B). De cette union naquirent huit enfants ;

— Rosalie, Charles, Joseph, Reine, Auguste, A.M. Constant ⁽²⁾ et Florimond. Seuls les trois derniers ont aujourd'hui des descendants :

- Auguste Duméril, né en 1771 (Fig.3A)

- Florimond Duméril ⁽³⁾, né en 1776 (Fig.3B)

- André-Marie-Constant, né en 1774, mort le 14 août 1860 (Fig.1) le célèbre naturaliste.

Ces trois frères sont à l'origine des trois grandes branches actuelles de la famille Duméril.

III. LA FAMILLE DUMÉRIL

A. L'épouse de Constant Duméril

Constant Duméril avait épousé le 6 avril 1806 Alphonsine-Jeanne Delaroche ⁽⁴⁾, née à Genève le 29 septembre 1778, fille d'un médecin de renom établi à Paris. Alphonsine Delaroche (Fig.4A) est décédée le 14 mars 1852. De ce mariage, sont nés cinq enfants : Caroline, Constant, Auguste (Fig.4B), Calixte et Gustave.

Trois sont morts en bas âge : Caroline, Calixte et Gustave.

(2) André-Marie-Constant Duméril est appelé par son prénom usuel dans le texte.

(3) Arrière-arrière-grand-père de l'auteur de cet article.

(4) La famille Duméril était catholique. Alphonsine Delaroche était protestante et éleva très probablement ses enfants dans la religion réformée. Dans le discours prononcé par le Baron H. Larrey, de l'Institut de France, aux obsèques d'Auguste Duméril, fils d'Alphonsine et de Constant, Auguste est dit "...originaire d'une famille protestante".

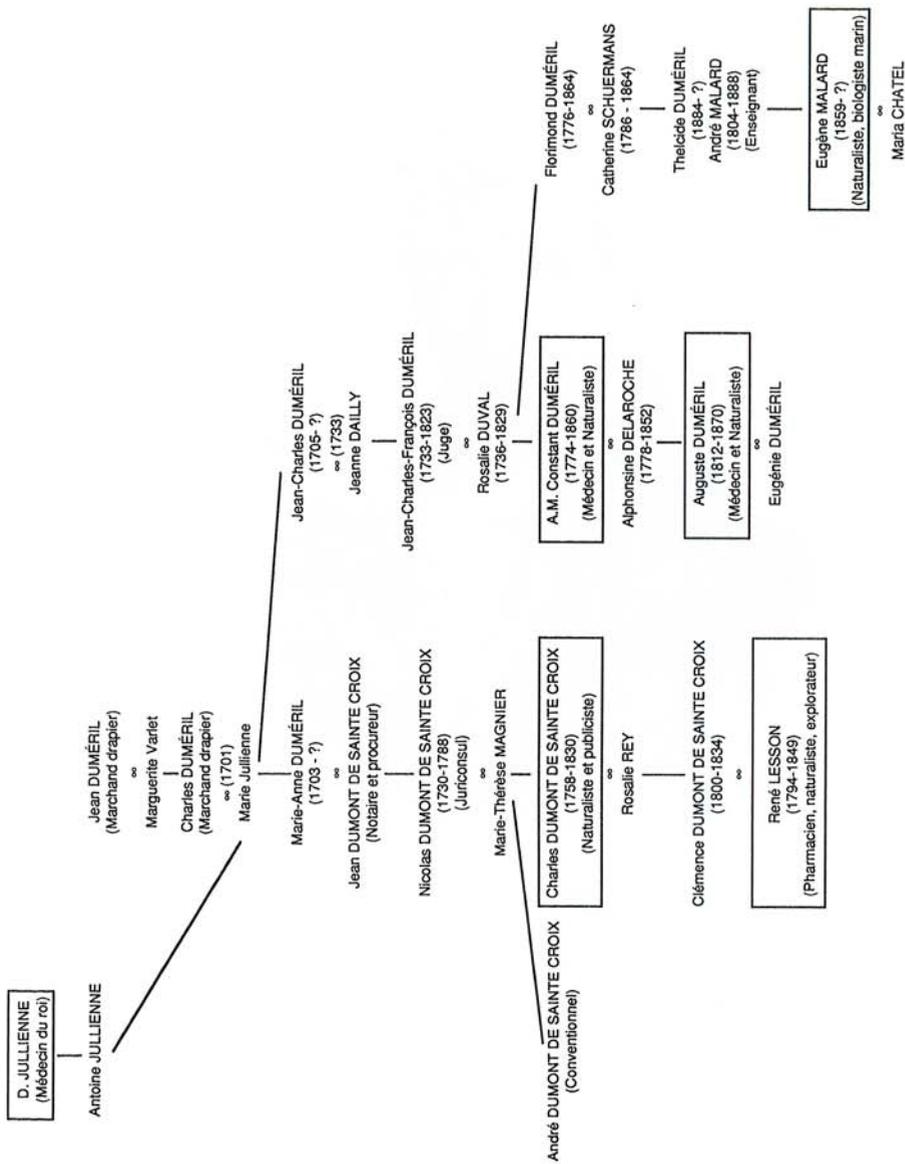


Tableau I : Quelques médecins et naturalistes dans la parenté d'André-Marie-Constant Duméril.



ANDRÉ MARIE CONSTANT DUMÉRIIL
(Médecin, Anatomiste et Physiologiste),
Membre de l'Académie des Sciences,
Professeur de Physiologie à la Faculté de M^d de Paris etc.
Né à Amiens (Dép. de la Somme) le 1^{er} Janvier 1774.

Figure 1 : Portrait d'André-Marie-Constant Duméril, dessiné d'après nature en 1823, et gravé par Ambroise Tardieu.

A

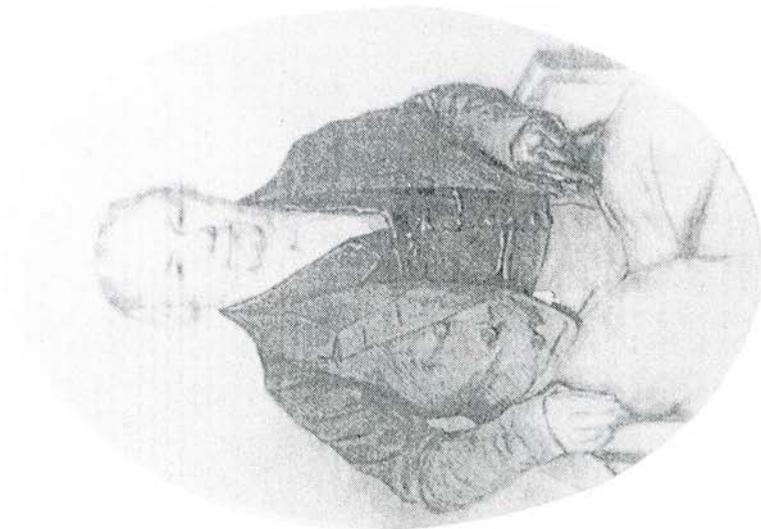


B



Figure 2 : Les parents d'André-Marie-Constant Duméril. A : Jean-Charles-François Duméril (1733-1823) par Jacob. B : Rosalie Duval (1736-1829) par Jacob.

A



B



Figure 3 : Les deux frères d'A.M.C. Duméril dont descendent tous les Duméril actuels. A : Auguste Duméril né en 1771. B : Florimond Duméril né en 1776.

B



A



Figure 4 : A : Alphonsine Duménil née Delaroche (1778-1852), épouse d'A.M.C. Duménil. B : Auguste Duménil (1812-1870), médecin et naturaliste, fils d'A.M.C. Duménil (Photo A. Moroge-Besançon).

B. La descendance de Constant Duménil

— Constant-Louis-Daniel est né en 1808 et mort en 1888. Il avait épousé sa cousine germaine Félicité Duménil (fille d'Auguste Duménil, son oncle).

Du mariage de leur fille Félicité, Constant et Alphonsine eurent quatre petits enfants : Caroline, Léon, Louise (1847-1848) et Henri (1849-1850).

Seuls Caroline (1836-1862) et Léon (1840-1894) eurent une descendance.

Caroline épousa Charles Mertzdorff en 1858, cette union donna deux petites-filles à Alphonsine et Constant : Marie (née en 1859) et Emilie (née en 1861).

Léon épousa Adèle-Marie Stackler en 1877 ⁽⁵⁾, deux enfants sont nés de cette union : Hélène (née en 1878) et André (né en 1882).

Les descendants appartiennent aux familles : Mertzdorff, Fréville de Lorme, Froissart et Duménil (André Duménil, arrière petit-fils de Constant)...

— Auguste-Henri-André est né à Paris le 30 novembre 1812 et y est décédé le 13 novembre 1870. Il fut médecin et naturaliste comme son père.

Il avait épousé, en 1843, sa cousine, Eugénie Duménil née le 5 décembre 1819 (fille d'Auguste Duménil, son oncle). De ce mariage, Constant et Alphonsine eurent une petite fille, Adèle Duménil, née le 13 mai 1844. Celle-ci épousa Félix Soleil, en 1865 ⁽⁵⁾. De cette union sont nés cinq enfants : Marie, Léon, Pierre, Louise, Augustin.

Les descendants de cette branche appartiennent aux familles : Soleil, Grisard...

IV. ANDRÉ-MARIE-CONSTANT DUMÉNIL

A. La jeunesse

Aujourd'hui, la vie de Constant apparaît vraiment exceptionnelle, non seulement par son génie et son extraordinaire carrière, mais aussi par les grandes périodes historiques qui servirent d'environnement à sa destinée.

Constant vient au monde le 1er janvier 1771. C'est l'année de la mort de Louis XV.

Les parents de Constant n'ont paraît-il qu'une médiocre fortune. Le jeune Constant est élevé avec :

- une soeur, Rosalie, de 12 ans son aînée, qui se mariera à un officier de santé,

- un frère, Charles, son aîné de 9 ans, qui sera directeur des hôpitaux à la Grande-Armée,

- un frère, Joseph, son aîné de 8 ans, qui sera avocat.

- un frère, Auguste, son aîné de 3 ans, qui fera carrière dans l'administration des hôpitaux,

- un frère cadet, Florimond, 2 ans plus jeune, qui fera aussi carrière dans l'administration des hôpitaux.

Ces multiples rapprochements de sa proche famille avec les milieux hospitaliers, auront-ils une influence sur le choix de la carrière du jeune Constant ?

Constant apprend à marcher, alors que débute la guerre d'indépendance de l'Amérique du Nord.

(5) Après la mort des ses grands-parents, Constant et Alphonsine Duménil.

On raconte que Constant, gamin, ramassait tellement d'objets dans la nature que sa mère, pour ne pas être obligée de raccommoder sans arrêt son pantalon, lui avait remplacé le tissu d'une de ses poches par de la peau. Ce détail montre que Constant était ou bien incorrigible ou, comme la suite le montra, qu'il rencontrait une réelle compréhension pour ses penchants scientifiques du côté de ses parents.

Alors que Constant sillonne Amiens et ses environs, observe et récolte, la fin du XVIIIème siècle et celle de l'Ancien régime approche : l'année de ses 7 ans sera marquée par la victoire de Yorktown des Américains avec l'aide des Français sur les Anglais.

On raconte que le jeune Duméril accompagnait souvent sa mère dans une église de sa ville natale. Cette église abritait sous ses corniches plusieurs ménages d'hirondelles. Au-dessous des nids, gisaient sur le sol, ça et là, de malheureux insectes meurtris ou mutilés, échappés à la voracité des oisillons. Constant remarqua ces insectes, il admira leurs couleurs ; il en recueillit un certain nombre...

D'année en année, sa curiosité scientifique ne fit que croître et, au cours de ses promenades, il récoltait tous les objets d'histoire naturelle qui frappaient son regard. Si l'entomologie fut sa première passion, il n'en délaissait pas pour autant les autres branches des sciences naturelles. L'exploration des grandes prairies tourbeuses de son pays natal lui fournit l'occasion de se familiariser avec la botanique et d'effectuer ses premières observations herpétologiques sur les tritons et les salamandres que l'on nommait alors "lézards d'eau" (*).

En 1789, Constant fête ses 15 ans. Le 14 juillet de la même année, a lieu la prise de la Bastille. On sait qu'à cette époque, notre jeune observateur montrait déjà une passion précoce pour l'entomologie, peu ordinaire chez un enfant de cet âge. Mais il cultivait aussi avec enthousiasme les autres sciences naturelles, surtout la botanique.

On sait que Constant ne se contentait pas de collectionner ; il observait , réfléchissait à ses observations et, chose plus rare pour un adolescent, il communiquait avec enthousiasme ses découvertes à ses amis dans des sortes de causeries, probablement à la manière des salons scientifiques du XVIIIème siècle.

Dans les occupations de leur jeune fils, les parents Duméril voyaient un amusement plutôt que le début d'une carrière et ils semblent avoir été fort embarrassés pour lui choisir une profession.

Constant a émis très tôt le voeu d'être médecin. A 17 ans, il écrit à sa mère : "Je vois plus que jamais lieu à être médecin". Mais la longueur et le coût de telles études effrayaient ses parents. C'est alors qu'un ami de la famille, frappé par les connaissances du jeune homme en sciences naturelles, conçut l'idée de le placer dans une droguerie de Rouen comme garçon de boutique.

B. L'apprentissage

Il partit donc pour Rouen, et écrit à son père le 6 octobre 1791 : "Le premier pas est fait... ; je m'y accoutumerai". La même année, Mozart compose "La flûte enchantée"...

Constant a quitté Amiens avec résignation mais obstinément décidé (comme le sont les Capricornes !) à faire tôt ou tard ce qu'il a dans l'idée de faire.

(*) NDLR : depuis Linné et jusqu'à Brongniart, le Triton et les Salamandres n'étaient pas classés à part, mais rangés dans le genre *Lacerta*.

Il écrit à un ami : "Mes goûts m'ont toujours porté vers la médecine, tel a été toujours mon but : c'est là que toutes mes vues ont été dirigées".

C. Un savant du XVIIIème

Heureusement pour le jeune Duméril et pour l'herpétologie, Monsieur Thillaye, le droguiste chez lequel il est employé, est membre titulaire de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et possède une riche bibliothèque (ce qui n'est pas si fréquent à l'époque). Cet homme a l'intelligence de reconnaître et d'apprécier l'instruction de son jeune apprenti. "Homme fort instruit, il favorise loyalement les études du jeune homme, l'aide paternellement de ses conseils, de ses livres, de ses amis, cachant sous le voile de la délicatesse la plus scrupuleuse, tous les services qu'il s'efforçait de lui rendre...".

Plus tard, Constant parlera souvent de son bienfaiteur qui avait encouragé ses premiers pas, et ses paroles, empreintes d'une profonde émotion, exprimeront toujours son estime, son regret et sa reconnaissance.

Pendant cet apprentissage, Constant remporta un Prix de botanique décerné par l'Académie de Rouen (10 Août 1791). On sait aussi que ses herborisations contribuèrent à enrichir l'herbier de de Candolle ⁽⁶⁾.

D. L'anatomie

C'est à cette époque que le jeune homme est initié à la connaissance de l'anatomie humaine par Laumonier, habile chirurgien, professeur à l'Ecole de Médecine de Rouen, dont il fit probablement connaissance à l'Académie de Rouen et par l'intermédiaire de Monsieur Thillaye.

Nous sommes en 1793, Constant a 19 ans. En France règne la terreur, Louis XVI et Marie-Antoinette sont exécutés. Le jeune homme décide alors d'abandonner peu à peu la botanique en raison du coût des déplacements et parce que sa nouvelle passion va de plus en plus à l'anatomie.

En 1794, il fête ses 20 ans... C'est l'année de la chute de Robespierre, c'est aussi l'année où Lavoisier est exécuté. Constant écrit à sa mère le 25 novembre : "J'ai travaillé cet hiver : je n'ai pas perdu un seul instant. L'anatomie a été pour moi la même passion que celle de courir aux insectes. Jugez !".

Dans une autre lettre, il écrit : "Je ne sais, n'entends, ne rêve qu'anatomie. Vous rappelez-vous ce temps où la botanique et les insectes étaient ma passion favorite ? Vous m'avez vu alors, vous avez pu remarquer si j'étais passionné ! Et bien, vous n'avez rien vu, vous ne me connaissiez pas encore ! L'ardeur que j'y mettais n'est rien auprès de celle qui m'entraîne vers l'anatomie. C'est un grand bonheur pour moi !...".

Après quelques mois de dissections, Constant est nommé prévôt d'anatomie. Le prévôt était l'élève d'élite qui était moniteur à l'amphithéâtre et chef de service à l'hôpital. Avec cet emploi, il est logé, éclairé et chauffé, ce qui n'était pas négligeable à l'époque, et touche 1200 livres d'appointements.

Malgré son extrême jeunesse (il a 21 ans et il a étudié 3 ans), Constant commence à donner des leçons sur l'organisation humaine, devant quelques étudiants puis devant un nombreux auditoire. "Il obtint un grand succès, dans lequel il montre l'autorité d'un maître".

(6) Le célèbre botaniste suisse, auteur de la théorie élémentaire de la botanique (1778-1841).

Au début de 1795, il est choisi par le département de la Somme, et envoyé à Paris pour être élève à l'École de Santé nouvellement fondée. Il est porteur d'un certificat où il est dit que "Duméril parcourt à pas de géant les diverses parties de l'art de guérir et qu'il possède toutes les qualités qui caractérisent un homme de génie". Constant prendra bientôt rang parmi les meilleurs de l'École...

V. QUELQUES NATURALISTES PARENTS D'A.M.C. DUMÉRIL

Constant Duméril est parent ou allié à plusieurs naturalistes ou médecins (voir Tableau I).

— Auguste-Henri-André DUMÉRIL, fils de Constant, est né le 30 novembre 1812. Il fit de brillantes études médicales et scientifiques à Paris et se consacra spécialement à des travaux de physiologie.

Docteur en sciences naturelles en 1844, il était agrégé de médecine de la Faculté de Paris où il suppléa Breschet au cours d'anatomie. Puis professeur de physiologie en l'absence de Bérard. Professeur au Collège Chaptal, il passa successivement comme aide-naturaliste au Muséum de la chaire de physiologie (1840) à celle d'herpétologie et d'ichtyologie en remplacement de Bibron. Le 21 janvier 1857, Auguste succéda à son père Constant dans la chaire de zoologie, reptiles et poissons au Muséum. On lui doit des "Mémoires scientifiques" dont un travail sur les odeurs, un sur la texture des glandes et une thèse très remarquée sur "L'anatomie du fœtus", le "Catalogue des reptiles du Muséum", un "Essai d'application à la classe des Reptiles d'une distribution par séries parallèles", une "Histoire générale des poissons". "L'histoire naturelle des poissons est une oeuvre de maître qui, dans l'opinion des savants les plus autorisés, place désormais le nom d'Auguste Duméril parmi ceux des premiers zoologistes et le rattache aux travaux les plus remarquables de son époque sur les reptiles et les poissons." (Eloge du Baron H. Larrey).

A propos d'Auguste Duméril, le Baron Lassez, de l'Institut, a aussi écrit : "Auguste... était fils du savant illustre et modeste que nous avons tous connu et dont le savoir infini égalait l'infinie bienveillance. Quels rapprochements il y aurait à faire entre ces deux physionomies, encore plus ressemblantes au moral qu'au physique, et liées entre elles tout à la fois par les traits de caractère, par les aptitudes de l'esprit et par les sentiments du coeur !".

— René-Primevère LESSON, célèbre voyageur et naturaliste, est né à Rochefort le 20 mars 1794. En 1809, il entra à l'École de médecine navale du port de Rochefort.

En 1820, il fut reçu pharmacien de la marine. Il était chargé de la direction du jardin botanique de Rochefort, lorsqu'il fut désigné pour faire partie de l'équipage de la "Coquille", destinée à un voyage autour du monde.

Dès le début de la campagne, le chirurgien-major tombe malade et est débarqué. René Lesson reste seul médecin à bord, chargé de donner ses soins à l'équipage et de réunir des objets d'histoire naturelle pour le Muséum.

Son zèle de naturaliste fut apprécié dans un rapport de Cuvier à l'Académie des Sciences le 22 août 1825. Son activité enrichit le Muséum d'Histoire naturelle d'une foule d'animaux parmi lesquels on peut citer : 46 espèces d'oiseaux, 20 espèces de reptiles, 90 espèces de poissons. Il s'était aussi acquitté de recherches géologiques, qui ont fourni à la science des notions nouvelles sur des côtes du

Pérou et du Chili, des îles Malouines et surtout sur les Montagnes Bleues de l'Australie.

Après avoir publié le récit du voyage de la "Coquille", sur l'ordre du gouvernement, il travailla à différentes publications.

La révolution de juillet vint bouleverser son existence. Il dut rejoindre sans retard le port de Rochefort, où il devint premier pharmacien en chef de la marine et professeur de chimie à l'École de Médecine navale. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages d'histoire naturelle.

Il mourut en 1849. Une rue de Rochefort porte son nom. Il avait épousé Clémence-Marie Dumont de Sainte-Croix, née le 2 mars 1800.

— Charles-Henri-Frédéric DUMONT de SAINTE CROIX, frère de André DUMONT, le Conventionnel, est né à Oisemont le 27 avril 1758 et mort le 8 janvier 1830. Avocat, puis directeur de l'Envoi des lois et de l'Imprimerie impériale, il fut incarcéré par ordre du Comité de salut public. Pendant sa détention, il composa les "Mémoires d'un détenu". Ce livre cité par Madame de Staël, raconte l'histoire d'un cloporte qu'il nourrissait et dont il observait les habitudes. La chute de Robespierre lui rendit la liberté, en l'arrachant à une mort certaine. Depuis cette époque, Dumont consacra ses loisirs à des travaux de jurisprudence et d'ornithologie.

Parmi ses écrits, on trouve : une "Histoire naturelle des martinets", un "Dictionnaire forestier" et de nombreux articles d'ornithologie insérés par Cuvier dans le "Dictionnaire des sciences naturelles".

— André-Eugène-Frédéric MALARD, né le 30 avril 1859. Boursier du Muséum de Paris en 1882. Préparateur-adjoint de zoologie à la Faculté des Sciences de Paris en 1887. Chef de travaux pratiques du laboratoire de zoologie de l'École des hautes études entre 1888 et 1893. Sous-directeur du laboratoire maritime de l'Île Tatihou (Manche). Chargé d'études scientifiques concernant les pêcheries de la Manche en 1895.

Sa mère, Thelcide Malard, née Duménil, était fille de Florimond Duménil, frère de Constant.

Remerciements — A mon ami, Monsieur Lescure du Muséum, pour l'intérêt qu'il porte à l'histoire des sciences et particulièrement aux deux Duménil du Muséum et grâce auquel je peux faire paraître cet article.

A mon cher cousin, l'Abbé Fernand Crouzel, paléontologue à l'Institut catholique de Toulouse, lui aussi arrière-arrière-petit-neveu d'A.M.C. Duménil, pour son aide précieuse dans la recherche de renseignements sur notre famille.

A mon frère, Pierre-Louis, auteur d'un arbre généalogique des descendants d'A.M.C. Duménil, pour ses conseils.

J.H. DUMÉNIL
Eichholz 151
CH 8618. CËTWIL AM SEE (SUISSE)

ANDRÉ-MARIE CONSTANT DUMÉRIEL, PÈRE DE L'HERPÉTOLOGIE

par

Jean LESCURE

Résumé — Après de brillantes études médicales à la nouvelle Ecole de Santé de Paris (1795-98). Duméril y devient Professeur d'Anatomie. En 1803, il supplée Lacepède pour l'enseignement des Reptiles et des Poissons au Muséum de Paris. De 1834 à 1854, il publie, en collaboration avec Bibron et, après la mort de celui-ci, avec son fils Auguste, "L'Erpétologie générale" (10 volumes, 1 atlas), qui est toujours une bible pour le systématien de Reptiles et d'Amphibiens. Il a créé le premier vivarium public de Reptiles. Ses contemporains lui ont décerné le titre de Père de l'Erpétologie. Après 54 ans de Professorat au Muséum, il laisse sa place à son fils Auguste. Il meurt le 14 août 1860.

Mots-clés : Duméril, Biographie, Herpétologie.

Summary — After very good medical studies (1795-98), Duméril becomes Professor of Anatomy in the Medical School of Paris. In 1803, he takes place of Lacepède to teach Reptiles and Fishes in the Muséum d'Histoire naturelle of Paris. With the collaboration of Bibron and his son Auguste (after the death of Bibron), he publishes the Erpetologie generale (10 volumes, 1 atlas) from 1834 to 1854. This monumental work is yet considered as a bible for the Reptiles and Amphibians Systematic. He created the first public vivarium. The Father of Herpetology title was given to him by his colleagues. After 54 years as Professor in Muséum, he let his place to his son Auguste. He died the 14th August 1860, at 86 years old.

Key-words : Duméril, Biography, Herpetology.

Au mois de janvier 1795, Duméril arrive à Paris ⁽¹⁾ pour suivre, aux frais de la Nation, un cycle d'études de trois années à la nouvelle Ecole de Santé de Paris. La Convention (d'après thermidor) avait décrété que les élèves devaient rejoindre leur Ecole le 1er pluviôse An III (20 janvier 1795). Outre le certificat de Rouelle ⁽¹⁾, Duméril avait une lettre de recommandation de Laumonier auprès du citoyen Fourcroy. Ce dernier, Professeur de Chimie au Muséum, député de la Convention, membre du Comité de Salut public après la chute de Robespierre, membre et porte-parole influent du Comité d'Instruction publique n'était autre que celui à qui la Convention avait confié le soin de réformer l'enseignement médico-chirurgical. Deux personnages célèbres étaient ainsi sollicités pour accueillir le jeune provincial débarquant à Paris.

A Rouen, Duméril avait été à très bonne école avec Laumonier, qui était très justement réputé pour la qualité de ses préparations anatomiques, en particulier celles concernant le système lymphatique, dont il était un des meilleurs

Manuscrit accepté le 5 février 1991.

(1) Voir l'article précédent de Jacques Duméril.

connaisseurs de l'époque. A la demande du Comité d'Instruction publique et à cause de sa maîtrise de l'anatomie et de la céroplastie, Laumonier devait faire des pièces d'anatomie artificielles en cire pour les nouvelles Ecoles de Santé (2). Il était aussi le beau-frère de Michel Augustin Thouret, le Directeur de la nouvelle Ecole de Santé de Paris (Lemire, 1990).

D'après une lettre de Laumonier à Duméril du 2 février 1795, on apprend que celui-ci avait été bien accueilli par Fourcroy et lui avait déjà fait part de ses impressions sur les merveilles de la capitale, en l'occurrence les pièces anatomiques des collections de Pinson et de l'Ecole Vétérinaire.

L'Ecole de Santé de Paris devait compter 300 élèves. Dans la première promotion, on relève les noms d'Alibert, Bayle, Bichat, Bretonneau, Dupuytren, Guersant, Moreau de la Sarthe, Pariset, Récamier, Richaut, Ribes et Savigny... Au cours de l'année 1795, Duméril est nommé Prosecteur, sur concours, avec six autres de ses collègues, dont Dupuytren âgé de 18 ans. En 1799, dès la fin de ses études médicales, il brigue le poste de Chef des Travaux anatomiques à l'Ecole et a pour concurrent son ami Dupuytren, aussi dépourvu de finances que lui. Les deux candidats s'engagent à ce que celui qui obtiendra la place donne à l'autre le cinquième de son salaire. Duméril l'emporte par 10 voix à 9.

Peu à peu Duméril fait la connaissance des naturalistes parisiens, il participe aux réunions et aux sorties de la Société Philomatique aux côtés de Brongniart, Cuvier, Laplace, Monge, Bertholet, Savigny, de Candolle... Il devient l'ami de Cuvier, l'initie à l'anatomie des Vertébrés car celui-ci ne connaissait alors que les Invertébrés (Flourens, 1863), suit ses cours, le supplée à partir de 1800 à sa chaire de l'Ecole du Panthéon. Voici comment Cuvier décrit leur collaboration, qui s'était accentuée dès 1798-99 : "Un de mes amis, élève d'Anatomie Comparée, M. Duméril, qui avait suivi mes cours dès l'origine, me demande la permission de publier les notes qu'il avait prises... J'aimais mieux le refaire avec lui... Je rédigeai seul tous les articles généraux et philosophiques, et la partie du cerveau et des organes des sens. Duméril travailla davantage aux détails de la zoologie, de la myologie, de la névrologie... Je rédigeai, avec Duvernoy, les trois derniers volumes... Duméril à qui la rédaction des deux premiers volumes avait fait honneur et profit, car ce fut le seul motif qu'on alléguait lorsqu'il fut préféré à Bichat pour la Chaire d'Anatomie à l'Ecole de Médecine...". Ces deux premiers volumes sont ceux des célèbres "Leçons d'Anatomie Comparée", parus en 1800. Leur rédaction lui avait pris plusieurs heures chaque jour, il écrivait en effet à sa mère, le 16 décembre 1800 : "Depuis midi jusqu'à quatre heures, je travaille à la rédaction de l'ouvrage d'Anatomie Comparée du citoyen Cuvier, chez lequel je dîne".

En 1801, à 27 ans, et avant d'être Docteur en Médecine, il est élu, par 15 voix à 9, Professeur d'Anatomie et de Physiologie à l'Ecole de Médecine de Paris, face à Bichat (cf. l'allusion du Cuvier citée ci-dessus) et encore à Dupuytren, lequel lui succèdera au poste de Chef de Travaux. Le 29 août 1803, il soutient sa thèse de doctorat en Médecine qui a pour titre : "Essai sur les moyens de perfectionner et d'étendre l'art de l'Anatomie".

(2) Une de ses pièces maîtresses, considérée comme son chef d'oeuvre, fit l'objet d'un rapport élogieux, signé le 29 mai 1806 par Chaussier, Duméril, Fourcroy, Hallé, Larrey, Leclerc et Lepreux. Singulier retour de l'Histoire, l'élève devenu Professeur jugeait le Maître (Lemire, 1990).

Le 31 mai 1803, pendant le Consulat, Lacepède, de plus en plus pris par ses hautes fonctions ⁽³⁾, charge Cuvier de faire à Duméril une proposition qui va changer toute la vie de ce dernier. Il s'agit ni plus ni moins de professer les Reptiles et les Poissons, à sa place, au Muséum d'Histoire naturelle. Le 2 juin 1803, Duméril écrit à un de ses frères : «Je n'ai jamais étudié les poissons épineux, qui composent près des deux tiers de la seconde partie... Daudin, Brongniart, Geoffroy suivent la même carrière ; ils ont écrit sur ce sujet, ce sont mes amis, ils vont me regarder comme un intrigant qui aura cherché à leur enlever une place... Cuvier répondait à mes observations : "Je te donnerai tous mes manuscrits... Lacepède te communiquera toutes mes notes. Ce n'est point la place en elle-même que tu dois considérer, c'est le pied que tu mets dans l'établissement, c'est la confiance dont on t'honore ; c'est la préférence qu'on te donne, sans que tu l'aies sollicitée... Il faut accepter." J'ai accepté». Le 6 prairial An XI (16 juin 1803), l'Assemblée des Professeurs-Administrateurs du Muséum le charge officiellement de la suppléance de Lacepède pour l'enseignement de l'Erpétologie et de l'Ichthyologie ⁽⁴⁾.

Duméril se consacre entièrement à ses enseignements tant à l'École de Médecine qu'à l'École Centrale et au Muséum. Cuvier admire ses qualités d'enseignant : "Pour juger de la valeur de Duméril, écrit-il, il faut l'entendre faire une démonstration myologique ou névrologique". Tout cela lui assure un succès durable. N'écrit-il pas à sa mère le 13 septembre 1806 : "Mon cours est extrêmement suivi, plus qu'aucun de ceux qui se font dans les galeries, lesquels n'ont que cinq ou six personnes. J'ai habituellement plus de soixante élèves, et cela me fait une sorte de réputation dans l'établissement" ? On venait de l'étranger suivre les cours du Muséum... et de Duméril. En 1806, trois étudiants, Spix, Schweigger et Opper, dont les travaux herpétologiques deviendront célèbres, sont envoyés au Muséum par le Roi de Bavière pour y étudier l'Histoire naturelle. Ils suivent les cours de Duméril en même temps que ceux de Blainville.

En 1804, à la demande de Cuvier, Inspecteur général de l'Instruction publique dans l'Empire, il écrit un "Traité élémentaire d'Histoire naturelle" pour servir à l'enseignement dans les lycées nationaux. Dans ce livre réédité à quatre reprises, on trouve déjà des tableaux synoptiques pour présenter la classification de certains groupes.

Il voyage peu. En 1805, il est envoyé avec Desgenettes pour étudier la fièvre jaune en Andalousie, il passe par Madrid et y visite le Muséum, où il est reçu avec beaucoup de sympathie.

En 1806, il publie une "Zoologie analytique ou méthode naturelle de classification des animaux" qui était l'illustration de ses cours. Toute la classification du Règne animal est présentée sous forme de tableaux synoptiques. La méthode, les tableaux et le livre eurent beaucoup de succès et furent souvent

(3) Lacepède est Président du Sénat depuis 1801 et sera le premier Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur à partir du 20 août 1803.

(4) Beaucoup de biographes de Duméril (Flourens, 1863), citant même ses propos, écrivent qu'il a commencé ses cours au Muséum en 1802. Moquin-Tandon (1861) dénonce cette erreur (cf. les dates précises citées ci-dessus). Duméril n'a pas pu enseigner au Muséum avant d'y être convié par Lacepède et d'en être chargé par le Muséum. Le calendrier révolutionnaire, en usage à l'époque, a peut-être brouillé les souvenirs.

adoptés ou imités. Owen rappelait en 1856 à Duméril : "Votre admirable Zoologie analytique a été mon premier guide dans l'étude de cette science" (l'ichtyologie).

En 1812, il brigue le poste de Professeur d'Anatomie et de Physiologie de la Faculté des Sciences de Paris, mais la place échoit à de Blainville, le candidat de Cuvier. La même année, Duméril est nommé Médecin des Hôpitaux, fonction qu'il occupera pendant quarante ans. Pendant une vingtaine d'années, il exercera son art auprès d'une clientèle privée.

En 1811, il avait été autorisé à prendre le titre de Professeur-adjoint de la chaire des Reptiles et des Poissons du Muséum, mais c'est en 1825, après la mort de Lacepède et... 22 ans de suppléance qu'il a le titre de Professeur.

En 1833, avec la collaboration de Gabriel Bibron, Aide-Naturaliste à son laboratoire depuis un an, il entreprend l'oeuvre considérable qui fera de lui le Père de l'Erpétologie. De 1834 à 1854, les deux hommes publient les 10 volumes de la monumentale "Erpétologie générale ou Histoire naturelle complète des Reptiles" (9 volumes, avec 2 tomes au 7e, et 1 atlas de 108 planches). L'ouvrage comprend en plus d'introductions générales et historiques sur l'anatomie, la physiologie et la systématique de chaque ordre, la description détaillée de 1311 espèces (120 de Cheloniens, 445 de Sauriens, 528 d'Ophidiens et 218 de Batraciens) alors que ceux de Lacepède (1788-89), Daudin (1801-03) et Merrem (1820) n'en contenaient respectivement que 292, 556 et 580.

"L'Erpétologie générale" est toujours une bible pour le systématicien des Reptiles et des Amphibiens, les descriptions y sont remarquablement précises, détaillées et modernes. Duméril et Bibron, tout en faisant des listes de synonymie et en discutant les auteurs antérieurs, ne présentent pas une espèce à partir d'un texte ou d'un dessin d'un autre auteur et ne se contentent pas de rédiger une diagnose, mais décrivent, à part de très rares exceptions, ce qu'ils observent et mesurent sur les spécimens de la collection du Muséum de Paris. Ils ont pour cela profité, tout en y concourant, de l'essor remarquable de la zoologie dans la France du début du XIXe siècle et bénéficié des récoltes envoyées ou rapportées par les Voyageurs-Naturalistes, officiels ou non, et les grands voyages autour du monde, c'est-à-dire par les Plée, d'Orbigny, Delalande, Gaudichaud, Leprieur, Quoy et Gaimard, Eydoux et Souleyet, Lesson, etc.

Duméril avait la responsabilité de la plus grande collection herpétologique de l'époque. Sa réputation était telle que les Herpétologistes du British Museum lui ont envoyé des spécimens récoltés par Darwin pour les décrire comme nouvelles espèces et les inclure dans l'Erpétologie générale. Nous avons toujours dans les collections du Muséum de Paris le petit Batracien à appendice nasal, recueilli par Darwin dans les forêts australes du Chili et qui est devenu le type de *Rhinoderma darwinii* Duméril et Bibron, 1841. Les herpétologistes systématiciens sont toujours obligés de se rapporter dans leurs travaux aux textes de l'Erpétologie générale et aux spécimen-types sur lesquels ont été fondées les descriptions, que ce soit des espèces d'Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, Chili, Bolivie, Guyane, Afrique du Sud, ou Etats-Unis. Après la parution du volume 8, Agassiz écrit à Duméril, le 9 avril 1841, des Etats-Unis : "Je lis et relis avec un plaisir toujours nouveau votre grand ouvrage sur les reptiles. Quelle précision, quelle érudition, que de recherches minutieuses ! Voilà comment il faut faire l'histoire naturelle".

Le reproche que l'on peut faire à Duméril, à propos de "l'Erpétologie générale", est qu'il n'a pas osé séparer les Batraciens des Reptiles pour en faire une classe distincte. Il a suivi la classification de Brongniart (1800), une classe de Reptiles, divisée en quatre ordres : les Chéloniens, les Sauriens, les Ophidiens et les Batraciens. Il a cependant classé les Cécilies dans les Batraciens (Duméril et Bibron, 1838, Duméril, 1839), ce fut l'occasion d'une belle querelle avec de Blainville (1839), qui lui a demandé de reconnaître son apport dans l'effort qui avait conduit à ce résultat (Lescure, 1985).

Quelle est la part de Bibron dans l'oeuvre commune ? Bibron rangeait et déterminait les collections du laboratoire et aidait Duméril dans ses démonstrations publiques. "Il avait consenti à se charger de beaucoup de détails relatifs à la détermination, à la synonymie et à la description des nombreuses et nouvelles espèces qui faisaient l'objet de nos études" (Duméril, 1854). Bibron est donc l'auteur de ces premières descriptions minutieuses d'espèces, si différentes de celles de ses prédécesseurs et qui font le succès toujours actuel de "l'Erpétologie générale". Bibron, qui parlait couramment plusieurs langues, était très estimé par les collègues étrangers, particulièrement ceux qui étaient venus travailler au Muséum, ils louaient la chaleur de son accueil et la qualité de son travail. Plusieurs témoignages, comme ceux de Tschudi, sont parvenus jusqu'à nous. Dans son "Classification der Batrachier", celui-ci (1838) attribue beaucoup de noms d'espèces nouvelles à Bibron, avec la mention "Bibr. Mus. Paris", parce que c'était le nom donné par Bibron, et sans doute écrit de sa main, qu'il avait lu à Paris sur l'étiquette du flacon contenant le ou les spécimens de la nouvelle espèce. Tschudi reconnaissait ainsi le travail particulier de Bibron. La règle de priorité de la nomenclature zoologique accorde la paternité de ces noms à Tschudi (1838), parce que son livre est paru avant le 8e volume de "l'Erpétologie générale" (1841), alors qu'en réalité celle-ci revient à Bibron.

La collaboration était si fructueuse entre Duméril et Bibron que la longue maladie (tuberculose) et la disparition prématurée de ce dernier en 1848, à l'âge de 42 ans, crée un vide et brise le rythme de parution de "l'Erpétologie générale". Duméril réorganise sans doute tout son plan de travail et se fait alors aider par son fils Auguste, qui remplace Bibron au poste d'Aide-Naturaliste dès 1845. Les trois derniers volumes à paraître (7, 9 et l'atlas), publiés après une interruption de 13 ans, portent la signature des deux Duméril et de Bibron. L'absence de Bibron se fait nettement sentir dans la rédaction du 9e et dernier volume, consacré aux Urodèles : les descriptions des espèces, peut-être à partir de quelques notes de Bibron, ne sont pas aussi détaillées et paraissent même un peu bâclées et inachevées. Quand le dernier volume de "l'Erpétologie générale" paraît, A.M.C. Duméril a 80 ans. C'était vraiment l'oeuvre de sa vie !

En 1851, les Duméril, père et fils, publient un "Catalogue méthodique de la collection des Reptiles" du Muséum d'Histoire naturelle, que l'on peut considérer comme un supplément et une actualisation de "l'Erpétologie générale". L'ouvrage contient les descriptions d'espèces nouvelles ou de celles qui n'y sont pas mentionnées, cite le matériel en Reptiles des collections nationales, mais n'y inclut qu'une partie des Ophidiens, sans donner d'explication. Il ne traite pas de la collection de Batraciens ; cette omission signifie peut-être que les deux auteurs reconnaissent les Reptiles et les Batraciens comme deux classes distinctes. C'était d'ailleurs l'opinion d'Auguste Duméril, considéré comme le principal auteur de ce catalogue.

En 1852, les deux tomes, consacrés aux Serpents, du volume 7 de "l'Erpétologie générale" tardant à paraître, Duméril adresse un mémoire de 139 pages à l'Académie des Sciences intitulé "Prodrome de la classification des Reptiles Ophidiens" où il expose sa nouvelle méthode de classification des Serpents, fondée sur le nombre, la configuration et les modifications des dents et des crochets.

"L'Erpétologie générale", le "Catalogue des Reptiles" et le "Prodrome de la classification des Serpents" ne sont pas les seules publications herpétologiques de Duméril. Il en fit paraître vingt-quatre autres, de 1807 à 1859, mais la plupart sont des rapports ou des remarques faits à l'Académie des Sciences sur des mémoires ou des ouvrages herpétologiques. Signalons cependant la première description de la couvaison des oeufs de Python par la mère, observée à la ménagerie de Reptiles du Muséum (Duméril, 1842) et son rapport sur un cas de morsure de Vipère quand il fut mordu par une Vipère berus en forêt de Sénart (Duméril, 1844).

Un autre mérite que Duméril a acquis aux yeux des herpétologistes est la création de la première ménagerie de Reptiles, bref du premier vivarium public. Voici, en quelques mots, l'histoire de cette fondation. Duméril vaquant à la foire des Loges, qui se tenait sans doute comme aujourd'hui à Saint-Germain-en-Laye, est frappé de la bonne tenue d'une ménagerie ambulante appartenant à un Monsieur Vallée. Il en propose l'achat à l'Assemblée des Professeurs-Administrateurs du Muséum, le 9 octobre 1838, avec la clause que le propriétaire, dont il avait apprécié la compétence, soit engagé comme gardien des Reptiles. L'affaire est conclue, le local est trouvé à l'intérieur de la grande Ménagerie du Jardin des Plantes. Le cheptel du début est modeste, deux pythons et trois Caïmans, mais Duméril, en bon Picard, est obstiné et sollicite les Voyageurs-Naturalistes. Les Reptiles et Amphibiens affluent et rendent d'inestimables services à la Science. Rappelons pour mémoire la fameuse histoire des Axolotls, rapportés par l'expédition du Mexique et étudiés par Auguste Duméril, qui se reproduisent à l'état larvaire, se métamorphosent au bout de plusieurs années et sont à l'origine du concept de néoténie.

Duméril a donné son cours sur les Reptiles au Muséum pendant un demi-siècle, de 1803 à 1853. Son fils Auguste le remplace dès l'année suivante dans cet enseignement. Il a été cinquante quatre ans, de 1803 à 1856, Professeur à la chaire des Reptiles et Poissons du Muséum, en passant, il est vrai, par les singulières fonctions de suppléant et d'adjoint. Il a enseigné durant cinquante-neuf ans à la Faculté de Médecine. Les titres ne lui manquent pas : il est élu à l'Académie des Sciences, le 26 février 1816, il est membre de l'Académie de Médecine dès sa fondation et Commandeur de la Légion d'Honneur. Il est nommé Professeur Honoraire au Muséum le 21 janvier 1857... à 81 ans et se retire avec la satisfaction de voir son fils lui succéder.

Duméril a beaucoup écrit : 13 publications sur l'Anatomie et la Physiologie, 13 de Médecine, 5 sur les Mammifères ou les Oiseaux, 17 sur les Poissons, 5 sur les Mollusques, 77 d'entomologie, 1 de botanique et 22 de discours ou de notices biographiques. La majorité d'entre elles sont aussi des rapports faits à l'Académie des Sciences. A la fin de sa vie, il revient à ses premiers amours et publie en 1856 une "Ichtyologie analytique" sur le modèle de sa Zoologie analytique et à 86 ans, en 1860, la dernière année de sa vie, une Entomologie analytique en deux tomes (339 pages).

On ne peut être que stupéfait devant une telle longévité et une telle production. Nous ne pouvons pas juger de la valeur des travaux de Duméril en Médecine et même en Entomologie, mais c'est un grand zoologiste qui participa à l'essor prodigieux de cette science au début du XIXe siècle, aux côtés de Cuvier, Lamarck, Latreille, Lacepède, Geoffroy Saint-Hilaire, Brongniart...

Duméril n'est pas un théoricien. Ses biographes disent qu'il fut échaudé en la matière dans sa jeunesse. Il avait vu, par ses dissections, que les muscles qui unissent la tête aux autres vertèbres ne sont que les muscles mêmes qui unissent les vertèbres entre elles, finalement "la tête est une vertèbre pensante". Il en fit part à ses amis, mais ceux-ci le raillèrent et lui demandaient en le saluant comment allait sa vertèbre pensante ! Les esprits n'étaient pas mûrs pour accueillir cette intuition géniale, "découverte" ensuite par Owen et Haeckel.

Duméril est avant tout un anatomiste et un systématicien, il appartient à l'école de Cuvier par ses travaux d'anatomie, surtout par les applications qu'il en fait à la zoologie, et à l'école de Linné par son esprit méthodique et classificateur ainsi que par la précision de sa nomenclature, toujours binominale, même pour les noms français. Il excelle dans les tableaux synoptiques et les définitions des groupes (familles, ordres), mais ce sont ses descriptions rigoureuses, claires et minutieuses (faites avec Bibron), rompant avec le style fleuri ou imprécis de ses prédécesseurs, qui en font vraiment le Père de l'Erpétologie, un titre que ses contemporains lui ont décerné sur sa tombe (Flourens, 1863) ⁽⁵⁾. On peut raisonnablement dire que trois noms ont dominé l'Herpétologie mondiale depuis deux siècles : Duméril, Boulenger, Mertens. Duméril est l'aîné et les dix volumes de "l'Erpétologie Générale" constituent les fondations de cette science.

Remerciements — Je remercie vivement Monsieur le Professeur E.R. BRYGOO pour la lecture du manuscrit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRONGNIART, A. (1800) — Essai d'une classification naturelle des Reptiles. *Bull. Sci. Soc. Philom.*, 2 : 81-82 et 89-91.
- CRUVEILHIER (1860) — Discours prononcé au nom de la Faculté de Médecine de Paris, le 10 août 1860, sur la tombe de M. DUMÉRIL, l'un des Professeurs de cette Faculté. Rignoux, Paris : 1-4.
- DAUDIN, F. (1801-1803) — Histoire naturelle, générale et particulière des Reptiles. Duffart, Paris. 8 vol.
- DUMÉRIL, A.M.C. (1804) — Traité élémentaire d'Histoire naturelle. Crapelet, Paris.
- DUMÉRIL, A.M.C. (1806) — Zoologie analytique, ou Méthode naturelle de classification des animaux. Allais, Paris, 345 p.
- DUMÉRIL, A.M.C. (1839) — Mémoire sur la classification des Ophiosomes ou Céciloïdes, Famille des Reptiles qui participent des Ophidiens et des Batraciens, relativement à la forme et à l'organisation. *C.R. Acad. Sci.*, 9(20) : 581-587.

(5) Titre que reprendra Guibé (1958) dans sa leçon inaugurale au Muséum.

- DUMÉRIL, A.M.C. (1854) — Notice sur G. Bibron. *In* : Duméril, A.M.C., Bibron, G. et Duméril, A. (1854) *Erpétologie Générale ou Histoire naturelle complète des Reptiles*. Roret, Paris. VII, 1 : 4 p. hors texte.
- DUMÉRIL, A.M.C. et BIBRON, G. (1834-1854) — *Erpétologie générale ou Histoire naturelle complète des Reptiles*. Roret. Paris. T.I (1834) : 447 p. ; T.II (1835) : 680 p. ; T.III (1836) : 517 p. ; T.IV (1837) : 572 p. ; T.V (1839) : 854 p. ; T.VI (1844) : 609 p. ; T.VIII (1838) : 1-290, (1841) : 291-782 p.
- DUMÉRIL, A.M.C., BIBRON, G. et DUMÉRIL, A. (1854) — *Erpétologie générale ou Histoire naturelle complète des Reptiles*. Roret, Paris. T.VII (1854) : vol.1, 1-780 ; vol.2, 781-1556 ; T.IX (1854) : 440 p. ; Atlas (1854) : 24 p. et 108 pl.
- DUMÉRIL, A.M.C. et DUMÉRIL, A. (1851) — *Catalogue méthodique de la collection des Reptiles*. Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Gide et Baudry, Paris. 224 p.
- DUMÉRIL, J. (1991) — André-Marie-Constant Duméril. Une évocation de sa famille et de sa jeunesse. *Bull. Soc. Herp. Fr.* : 1-12.
- DUNOYER, C. (1860) — Notice sur la vie et les oeuvres de M. Duméril. Extrait du *Journal des Débats* du 17 octobre 1860. 4 p.
- FLOURENS, P. (1863) — *Eloge historique d'André-Marie-Constant Duméril lu dans la séance publique du 28 décembre 1863*. Institut Impérial de France. Firmin Didot, Paris. 24 p.
- FROISSART, L.D. (1984) — *André Constant Duméril, Médecin et Naturaliste 1774-1860*. Paris. 268 p.
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE, I. (1860) — Discours de M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Académie, Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle, au nom du Muséum. *In* : *Funérailles de M. Duméril*. Institut impérial de France. Académie des Sciences : 7-13.
- GUIBÉ, J. (1958) — André Marie-Constant DUMÉRIL, le Père de l'Erpétologie. Leçon inaugurale du cours de zoologie (Reptiles et Poissons) prononcée le 29 avril 1958. *Bull. Mus. nat. Hist. Nat., 2e sér.*, 30 : 329-341.
- LABOULBENE (1860) — Paroles prononcées par M. le Dr. Laboulbène. Rignoux, Paris : 7-8.
- LACEPEDE, B. de (1788-1789) — *Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares et des Serpents*. Paris. T.1 (1788) : 651 p. ; T.2 (1789) : 480 p.
- LEMIRE, M. (1990) — *Artistes et Mortels*. Chabaud, Paris. 446 p.
- LESCURE, J. (1986) — Histoire de la classification des Cécilies (*Amphibia, Gymnophiona*). *Mém. Soc. Zool. Fr.*, 43 : 11-19.
- MERREM, B. (1820) — *Versuch eines systems der Amphibien. Tentamen systematis Amphibiorum*. Krieger, Marburg. 191 p.
- MILNE EDWARDS (1860) — Discours de M. Milne Edwards, Vice-Président de l'Académie, prononcé aux funérailles de M. Duméril, le jeudi 16 août 1860. *In* : *Funérailles de M. Duméril*. Institut impérial de France. Académie des Sciences. Firmin Didot, Paris : 1-5.
- MOQUIN-TANDON (1861) — *Eloge de DUMÉRIL prononcé à la séance de rentrée de la Faculté de Médecine de Paris, le 15 novembre 1861*. Rignoux, Paris. 43 p.
- PIORRY (1860) — Discours prononcé au nom de l'Académie impériale de Médecine, par M. le Professeur Piorry. Rignoux. Paris : 5-7.

TSCHUDI, J.J. (1838) — Classification der Batrachier. *Mém. Soc. Sci. nat. Neuchâtel* : 1-99.

VALENCIENNES, A. (1860) — Discours de M.A. Valenciennes, membre de l'Académie. *In* : Funérailles de M. DUMÉRIL. Institut impérial de Sciences. Académie des Sciences. Firmin Didot, Paris : 15-19.

J. LESCURE
Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Amphibiens)
UA 041137 du CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle
57 rue Cuvier, 75005 PARIS (FRANCE)

PUBLICATIONS HERPÉTOLOGIQUES D'A.M.C. DUMÉRIL

par

Jean LESCURE et Jean-Jacques ESCARRA

Nous ne mentionnons ici que les publications d'A.M.C. Duméril traitant particulièrement des Reptiles et des Amphibiens. Duméril a beaucoup écrit notamment sous forme de courts rapports et remarques dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences ou le Bulletin de l'Académie de Médecine. Selon Moquin-Tandon (1861, voir référence dans l'article précédent), il a publié 2 ouvrages généraux (cités aussi dans l'article précédent) et 159 articles, ouvrages, rapports ou remarques, dont 19 d'anatomie et physiologie, 13 de médecine et chirurgie, 5 sur les Mammifères et Oiseaux, 17 sur les Poissons, 5 sur les Mollusques et Annélides, 77 sur les Insectes, 1 sur les végétaux et 22 divers (discours, instructions).

1807

• Mémoire sur la division des reptiles batraciens en deux familles. *Magas. encyclop.*, 2 : 308.

1818

• Analyse détaillée du travail du Dr W. Edwards sur l'asphyxie considérée dans les batraciens. *Bull. Fac. Méd. Paris*, 6 : 179-195.

1835

• Rapport fait à l'Académie des sciences sur un mémoire de M. Lamarepicquot, relatif aux serpents des Indes et à leur venin. *Ann. Sci. nat.*, 2e sér., 3 : 35-38.

• Rapport fait à l'Académie des sciences sur un travail de M. Cocteau, sur un genre peu connu et sur une nouvelle espèce de batracien anoure. *Ann. Sci. nat.*, 2e sér., 3 : 318-320.

1834-1854

• Erpétologie générale (voir références bibliographiques dans l'article ci-dessus).

1836

• Note sur les mouvements de la langue chez les caméléons. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 2 : 228-230.

1837

• Rapport sur un ouvrage du Dr. Cocteau : *Tabulae synopticae Scincoideorum*. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 4 : 14-17.

1838

• Sur la propagation et les organes générateurs dans les reptiles batraciens, tels que les grenouilles, les salamandres... *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 7 : 447-470.

• Remarques à l'occasion d'une note de M. Roberton, sur le mouvement de la glotte chez le boa, pendant l'acte de déglutition. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 7 : 625.

• Remarques sur la classification des batraciens de M. Tschudi. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 7 : 805.

1839

• Mémoire sur la classification et la structure des ophiosomes ou céculoïdes. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 9 : 581-587 et 675.

1840

• Notice historique sur les découvertes faites, dans les sciences d'observation, par l'étude de l'organisation des grenouilles. *Bull. Acad. Méd.*, 4 : 545 et *Ann. Sci. nat.*, 2e sér., 13 : 65-75, 1 pl.

1841

• Notice sur les mouvements généraux des serpents. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 13 : 593-601.

1842

• Notice sur le développement de la chaleur dans les oeufs des serpents et sur l'influence attribuée à l'incubation de la mère. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 14 : 193-203 et 1858, 47 : 525-526.

1844

Rapport sur un cas de morsure de vipère... *Bull. Acad. r. Méd.*, 9 : 1021-1023.

1846

• Rapport sur plusieurs mémoires d'anatomie comparée de M. Duvernoy, principalement sur les organes génito-urinaires des batraciens urodèles. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 23 : 1122-1126.

1851

• Rapport sur un crapaud trouvé vivant dans la cavité d'un gros silex... *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 33 : 105-115.

• Analyse de la première livraison du catalogue méthodique de la collection des reptiles du Muséum d'histoire naturelle, rédigé par A. Duméril. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 32 : 608-610.

• Analyse de la deuxième livraison, *idem*, 33 : 502-503.

1852

• Mémoire sur une espèce de serpent à coiffe (*Naja haje*). *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 35 : 485-493.

• Mémoire sur la classification des reptiles de l'ordre des serpents. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 35 : 621-628.

1842

• Notice sur le développement de la chaleur dans les oeufs des serpents et sur l'influence attribuée à l'incubation de la mère. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 14 : 193-203 et 1858, 47 : 525-526.

1844

• Rapport sur un cas de morsure de vipère... *Bull. Acad. r. Méd.*, 9 : 1021-1023.

1846

• Rapport sur plusieurs mémoires d'anatomie comparée de M. Duvernoy, principalement sur les organes génito-urinaires des batraciens urodèles. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 23 : 1122-1126.

1851

• Rapport sur un crapaud trouvé vivant dans la cavité d'un gros silex... *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 33 : 105-115.

• Analyse de la première livraison du catalogue méthodique de la collection des reptiles du Muséum d'histoire naturelle, rédigé par A. Duméril. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 32 : 608-610.

• Analyse de la deuxième livraison, *idem*, 33 : 502-503.

1852

• Mémoire sur une espèce de serpent à coiffe (*naja haje*). *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 35 : 485-493.

• Mémoire sur la classification des reptiles de l'ordre des serpents. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 35 : 621-628.

1853

• Mémoire sur l'organisation des reptiles batraciens qui ont et conservent une queue pendant toute leur vie, ou urodèles. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 36 : 881-890.

1854

• Rapport, au nom de la section d'anatomie et de zoologie, touchant la proposition faite à l'Académie d'acquiescer le squelette fossile de *mystriosaurus* découvert dans le lias de Boll (Wurtemberg). *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 38 : 665-666.

1858

• Remarques présentées en communiquant l'extrait d'une lettre de M. Jobard, sur une pluie de crapauds... *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 47 : 159-160.

• Rapport sur un mémoire de M. L. Soubeiran sur la structure de l'appareil à venin de la vipère. *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 47 : 636-638.

1859

• Note sur la vipère fer-de-lance de la Martinique (*Bothrops lanceolatus*)... *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 49 : 593-594.

• De l'action du curare comparée à celle du venin des serpents et de certains insectes hyménoptères fouisseurs... *C. r. hebd. Séanc. Acad. Sci. Paris*, 49 : 824.

J. LESCURE et J.J. ESCARRA
Laboratoire Reptiles et Amphibiens
Muséum national d'Histoire naturelle
57 rue Cuvier, 75005 PARIS (FRANCE)

DONNÉES ÉCOLOGIQUES, LÉGENDES ET TRADITIONS POPULAIRES RELATIVES A L'HERPÉTOFAUNE DE LA SOMME

par

Dominique GODET

Résumé — Quatorze espèces d'Amphibiens (5 Urodèles et 9 Anoures) et huit espèces de Reptiles (1 Tortue, 4 Sauriens et 3 Serpents) se répartissent dans le département de la Somme où ils occupent des milieux variés : plaine maritime picarde, vallées humides, cultures, coteaux calcaires.

Ces animaux rejetés de tous et objets de crainte mêlée de superstition, sont à l'origine de bien des traditions populaires souvent liées à la sorcellerie. Toutefois, compte tenu de leur importance dans l'équilibre de la Nature, il importe de les protéger et de préserver leur milieu naturel.

Mots-clés : Amphibiens - Reptiles - Somme - Traditions populaires - Protection.

Summary — Fourteen amphibian species (5 caudata and 9 anurans) and eight reptilian species (1 chelonian, 4 lizards and 3 snakes) are known in the French Somme department where they inhabit various biotas : maritime plain of Picardy, damp valleys, farming, limestone hills.

These animals, rejected by most people are fear objects mixed with superstition which are at the origin of many folk traditions often connected to the sorcery. However, on account of their importance in environmental balance, it is essential that they are protected just as their biotas.

Key-words : Amphibians - Reptiles - Somme - French district - Distribution - Ecology - Common knowledge - Folklore.

I. INTRODUCTION

Les Amphibiens et les Reptiles sont à ranger parmi les ennemis de l'homme occidental depuis des millénaires pour des raisons qui relèvent le plus souvent de la superstition. Seuls les Tortues, les Lézards que l'on rencontre sur les murailles ensoleillées, et éventuellement les Grenouilles animant nos étangs de leurs chants étranges et souvent mélodieux, ont droit à une certaine sympathie. Pourtant leur rôle biologique est bien indispensable dans la Nature ; aussi est-il nécessaire de les protéger d'une destruction stupide ainsi que de la dégradation de leur milieu naturel. Martyrisés ou inconnus, ces animaux ont leur place dans la Nature et là plus qu'ailleurs la première étape dans la protection de cette faune passe par la connaissance... Cependant, malgré leur statut particulier, ils font l'objet de multiples traditions, croyances et utilisations qui reflètent un état de connaissances d'origine populaire particulièrement révélateur et instructif en ce qui concerne l'histoire des mentalités, et l'évolution des relations entre l'homme et l'animal.

II. LES AMPHIBIENS ET REPTILES DE LA SOMME

A. Les Amphibiens

- **La Salamandre tachetée, *Salamandra salamandra terrestris*** (Linné, 1758)

On la signale déjà au XIX^{ème} siècle dans la forêt de Crécy. En 1979, elle est repérée dans 4 localités du département correspondant à trois ensembles naturels différents : bois et forêts du sud-ouest amiénois, la forêt de Crécy et le Vimeu occidental. On la retrouve ensuite dans les deux premiers ensembles, à savoir : les forêts du sud-ouest amiénois et la forêt de Crécy. Mais elle est en plus découverte dans les milieux forestiers du Doullennais et de la vallée de la Bresle, ainsi que dans le sud-est du département (région de Montdidier). Il faut donc rechercher cette espèce dans tous les bois de feuillus de la Somme, notamment ceux à dominante de Hêtre (*Fagus sylvatica*). Par contre, il n'existe aucune certitude quant à la présence de la Salamandre tachetée sur le littoral picard.

- **Le Triton crêté, *Triturus cristatus*** (Laurenti, 1768)

C'est l'espèce du genre *Triturus* la moins commune dans la Somme, tant au niveau de la répartition géographique que de son abondance. Elle n'est connue, en effet, que de quelques localités. On ne trouve le Triton crêté sur le littoral picard, qu'au Hâble d'Ault, à Quend, à Saint-Quentin-en-Tourmont et à Saint-Valéry-sur-Somme. Cette espèce semble d'ailleurs en régression dans la région d'Amiens suite à la destruction des biotopes.

- **Le Triton alpestre, *Triturus alpestris*** (Laurenti, 1768)

C'est la seconde espèce du genre *Triturus* de la Somme. Cette espèce est commune sur le littoral picard : Hâble d'Ault, Fort-Mahon, Saint-Valéry-sur-Somme.

- **Le Triton ponctué, *Triturus vulgaris*** (Linné, 1758)

C'est le Triton le plus commun et le plus répandu sur le département. Il est également commun avec le Triton alpestre sur le littoral picard : Hâble d'Ault, Rue, Saint-Valéry-sur-Somme.

- **Le Triton palmé, *Triturus helveticus*** (Razoumowsky, 1789)

Il est mentionné dès le XIX^{ème} siècle. Moins commun que le Triton alpestre, il est cependant presque aussi fréquent. Il est présent aussi bien au nord de la Baie de Somme (Rue, Saint-Quentin-en-Tourmont y compris le parc ornithologique du Marquenterre) qu'au sud (Saint-Valéry-sur-Somme) ; mais curieusement, il est absent du Hâble d'Ault.

- **Le Crapaud accoucheur, *Alytes obstetricans*** (Laurenti, 1768)

Il n'était connu jusqu'au début des années 80 que dans les environs de Saint-Valéry-sur-Somme. Des observations plus récentes ont permis une meilleure connaissance de sa répartition dans trois grandes zones :

- le littoral picard. Il est fréquent au sud de la baie de Somme : Cayeux-sur-Mer, Hâble d'Ault, Saint-Valéry-sur-Somme, mais semble absent au nord ;
- la vallée de la Bresle ;
- l'Amiénois.

Un station apparemment isolée existe également dans le Santerre.

• **Le Pélodyte ponctué**, *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803)

Il ne semble posséder des populations de quelque importance que dans le sud du littoral picard : Hâble d'Ault, Cayeux-sur-Mer. sa découverte en 1986 dans le nord n'est donc que toute récente (Sueur, 1989). Il semble rare à l'intérieur des terres. Il faut toutefois noter sa présence dans la vallée des Evoissons, près de Poix en 1983 (Sueur, 1984).

• **Le Crapaud commun**, *Bufo bufo* (Linné, 1758)

C'est l'Amphibien le plus rencontré dans la Somme avec la Grenouille rousse. Il fréquente aussi bien les zones humides que les jardins, les coteaux calcaires, etc. Il est très commun dans la plaine maritime picarde.

• **Le Crapaud calamite**, *Bufo calamita*, Laurenti, 1768.

Jusqu'à une époque récente, il n'était connu que sur le littoral picard. C'est une espèce commune dans le Marquenterre et au Hâble d'Ault, mais curieusement, elle ne fréquente que la zone littorale. En 1984, il est découvert dans le sud-ouest amiénois, puis dans la vallée des Evoissons (Poix), tout comme les Grenouilles *Rana lessonae* et *Rana esculenta*, il peut être observé dans les eaux légèrement saumâtres.

• **La Rainette verte**, *Hyla arborea* (Linné, 1758)

Elle est présente sur tout le littoral picard : Hâble d'Ault, Cayeux-sur-Mer, Rue, Saint-Quentin-en-Tourmont (y compris le parc ornithologique du Marquenterre). Elle demeure rare à l'intérieur des terres. Elle fréquente les marais possédant une strate arbustive, les bois humides, mais également les dunes à Argousiers (*Hippophae Rhamnoides*) pourvu qu'un point d'eau ne soit pas trop éloigné.

• **La Grenouille rousse**, *Rana temporaria*, Linné, 1758.

Une recherche systématique permettrait très probablement de découvrir la Grenouille rousse, tout comme le Crapaud commun, sur l'ensemble du territoire de la Somme. Sur le littoral picard, elle est bien moins abondante que *Rana esculenta* et *Rana lessonae*, mais elle y est cependant commune. Elle fréquente des milieux variés : zones humides, bois et forêts, prés et cultures.

• **La Grenouille agile**, *Rana dalmatina*, Bonaparte 1840.

Elle est signalée en 1981 (Sueur, 1984) dans les trois départements voisins plus méridionaux : Oise, Aisne et Seine-Maritime. Des données plus récentes étendent quelque peu son aire de distribution vers le nord. Elle est donc mentionnée dans la Somme par l'Atlas des Amphibiens et Reptiles de France (1989).

• **La Grenouille de Lessona** (la petite Grenouille verte), *Rana lessonae*, Camerano, 1882.

Elle peuple avec *Rana esculenta* (Grenouille verte) et leurs hybrides, les eaux douces et quelques canaux légèrement saumâtres du parc ornithologique du Marquenterre. Elle n'est généralement pas distinguée du klepton *Rana esculenta*, et n'a été déterminée avec certitude qu'en différents points de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont.

• **La Grenouille verte**, *Rana esculenta*, Linné, 1758.

Elle est très répandue dans les différents types de zones humides du

département : étangs, marais, fossés, ruisseaux, rivières, gravières, prés hydrophiles, anciens bassins de décantation, etc. Il est très difficile de distinguer cette espèce de la précédente. On peut signaler seulement l'abondance des "Grenouilles vertes" dans toute la plaine maritime picarde.

B. Les Reptiles

- **Le Lézard des souches**, *Lacerta agilis*, Linné, 1758.

Il demeure très rare. On peut le rencontrer dans les endroits particulièrement secs où il se nourrit de cloportes, lombrics, insectes... Il est signalé au sud du département (Mercier 1979).

- **Le Lézard vivipare**, *Lacerta vivipara*, Jacquin, 1787.

C'est le Lézard le plus commun de la région. Il est abondant dans le Marquenterre (milieu dunaire, parc ornithologique) où il était déjà signalé comme assez courant au XIX^{ème} siècle dans les dunes à Argousiers (Marcotte 1860). Il est également présent au sommet des falaises calcaires au sud du département. Par contre, il est assez rare au Hâble d'Ault où il n'a été déterminé qu'une seule fois en 1981 (Sueur 1984).

- **Le Lézard des murailles**, *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)

Il est assez localisé et demeure relativement rare. On le trouve dans les milieux secs et souvent près des habitations humaines. Il est présent notamment dans tous les milieux secs du littoral : au Hâble d'Ault et principalement dans les petites dunes situées derrière celui-ci. Il est rare dans le Marquenterre.

- **L'Orvet**, *Anguis fragilis* (Linné, 1758)

Il est signalé en 1979 (Mercier) sur la carte de Saint-Valéry-sur-Somme. L'Atlas des Amphibiens et des Reptiles de France le mentionne dans tout le département.

- **La Coronelle lisse**, *Coronella austriaca*, Laurenti, 1768.

Elle est signalée en 1979 (Mercier) sur la carte de Saint-Valéry-sur-Somme. L'Atlas des Amphibiens et Reptiles de France la mentionne sur la carte située au sud.

- **La Couleuvre à collier**, *Natrix natrix* (Linné, 1758)

C'est le Serpent le plus commun, animal de marais et de zones humides. On peut le rencontrer aussi dans les bois de feuillus, des carrières abandonnées. Elle est signalée en 1979 (Mercier) sur les cartes de Rue et de Saint-Valéry-sur-Somme, mais elle semble absente de la plaine maritime picarde. Elle est par contre relativement commune dans la vallée de la Somme.

- **La Vipère péliade**, *Vipera berus* (Linné, 1758)

Cette espèce est, comme la précédente, absente de la plaine maritime picarde. Elle est assez rare dans le reste de la région, mais des localités en recellent une forte densité. Son biotope est constitué par les coteaux calcaires (Larris) exposés au sud avec un marais ou un cours d'eau au pied.

- **La Tortue luth**, *Dermodochelys coriacea* (Vandelli, 1761)

Un individu a été capturé au filet en baie de Somme le 30 octobre 1980 puis

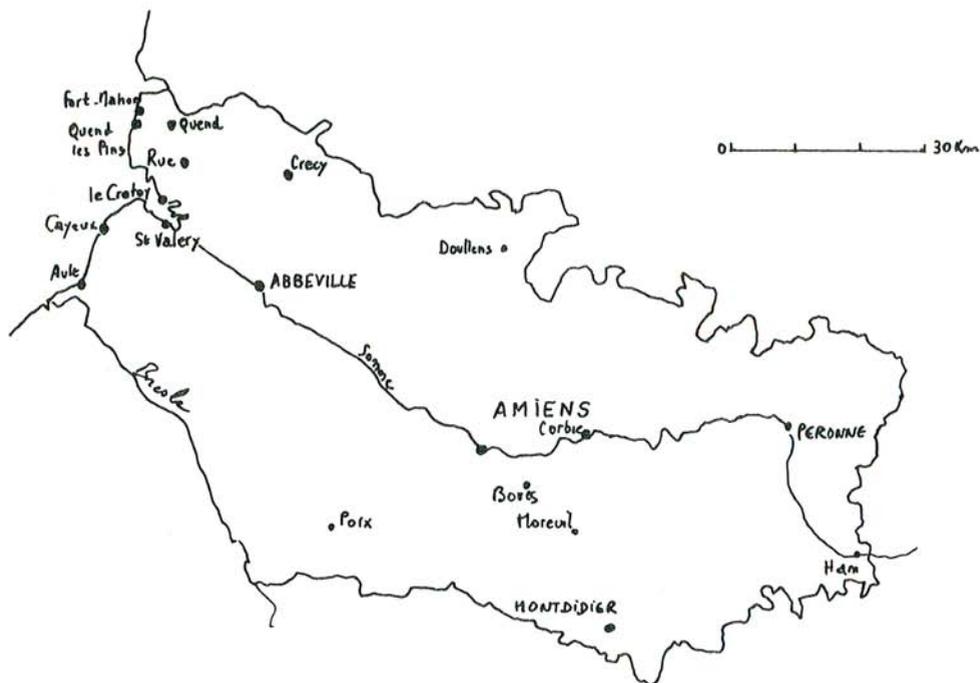


Figure 1 : Département de la Somme.

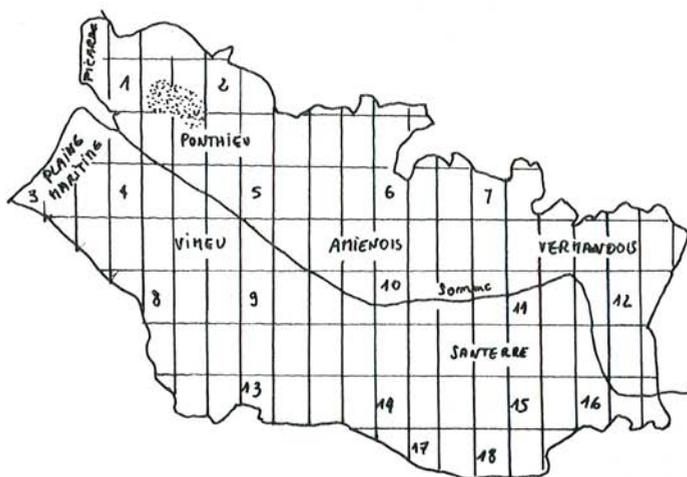


Figure 2 : Régions naturelles de la Somme et répertoire des cartes I.G.N. au 50/000ème. 1 : Rue ; 2 : Hesdin ; 3 : Eu ; 4 : Saint-Valéry-sur-Somme ; 5 : Abbeville ; 6 : Doullens ; 7 : Bapaume ; 8 : Gamaches ; 9 : Hallencourt ; 10 : Amiens ; 11 : Albert ; 12 : Péronne ; 13 : Poix ; 14 : Moreuil ; 15 : Roye ; 16 : Ham ; 17 : Saint-Just-en-Chaussée ; 18 : Montdidier ; en pointillé : la forêt de Crécy.

relâché le lendemain (Sueur, 1984). Une Tortue marine appartenant très probablement à cette espèce avait été observée au large de Quend, il y a une quinzaine d'années auparavant. Il s'agissait des mentions les plus septentrionales de Tortues luth obtenues sur les côtes de France. Toutefois, l'Atlas des Amphibiens et Reptiles de France indique quant à lui, une observation sur la carte de Dunkerque, donc bien plus au nord que les données de la Somme.

III. LES AMPHIBIENS ET LES REPTILES DANS LES TRADITIONS POPULAIRES

A. Dialecte, sobriquets, blason populaire

Il existe des noms en dialecte picard pour désigner un certain nombre d'Amphibiens et de Reptiles. Eugène Rolland (1881) dans sa "Faune populaire de France" nous indique les mots suivants pour désigner le Lézard : Lizart, Lizard ; la Couleuvre : Culeuvre ; le Crapaud : Crapeux, Boterel (ancien français) ; la Grenouille : Rane, Raine, Ragne ; la Rainette : Rainette Saint-Martin, Grasset.

L'Atlas linguistique de Picardie récemment paru (Carton, F. et Lebègue, M., 1989), indique quant à lui environ 10 variantes différentes pour désigner la Grenouille et la Couleuvre dans 30 localités différentes du département de la Somme.

Le mot Grenouille est utilisé à Dompierre-les-Authie dans l'expression "pèche à guernouye" (pêche à la grenouille). Il s'agit d'une pêche au Brochet où la Grenouille est utilisée comme appât.

Le mot crapeud est employé dans le sens de polisson, espiègle en parlant des enfants. Ce mot désigne également la pododermite végétante chronique des chevaux. C'est aussi une gourde en poterie dont se servaient les moissonneurs pour emporter le cidre aux champs.

Une femme sans énergie est qualifiée de grenouille.

La Lentille d'eau (*Lemna minor*) est qualifiée quant à elle d'"erbe à guernouye".

De même dans le Blason populaire, les habitants de certains villages sont désignés sous le nom de "guernouyes" ou "crapeuds" :

"chés guernouyes d'Epenancourt"

"chés crapeuds de Saint-Christ-Briost"

B. Dictons et proverbes

Les Crapauds et les Grenouilles sont également présents dans les dictons et proverbes. La Grenouille constituerait un véritable baromètre :

"S'il doit faire beau, la grenouille

coasse au fond des étangs

Au fond de la vase elle fouille

s'il doit venir mauvais temps"

Le Crapaud peut lui aussi prédire le temps :

"Saute crapieu

os erons d'l'ieu"

C. La médecine populaire

Les Amphibiens et Reptiles étaient quelquefois utilisés en médecine populaire dans des recettes souvent surprenantes. Ainsi, dans l'Amiénois, pour

apaiser les maux de gorge, en entourait le cou avec un bas sale ou alors on crachait dans la gueule d'une Grenouille vivante.

Il existait d'autre part des remèdes propres à se prémunir contre les morsures de Vipères. Lorsque quelqu'un venait d'être mordu, il devait pour être sauvé avaler le cœur de cette Vipère tout palpitant !

A remarquer qu'un élixir de Vipère, dont les vertus seraient aphrodisiaques pour les hommes et anti-rhumatismales, est encore fabriqué. L'origine de cet élixir est inconnue.

Les apothicaires utilisaient aussi des remèdes à base de Reptiles. L'inventaire de Jehan de Louvegny (Thorel, 1906), apothicaire amiénois de 1487 à 1520 fait mention de :

— excréments de Lézards (sans doute utilisés en cataplasmes)

— graisse d'animaux (dont la Vipère)

— de Vipères conservées qui entraient dans la fabrication de nombreuses drogues.

La tête de Vipère appliquée sur l'estomac des enfants prévenait des convulsions. Elle pouvait être utilisée aussi en amulette. On peut supposer, d'autre part, que ces Reptiles empaillés se trouvaient pendus comme ornements dans la boutique de l'apothicaire.

D. Les superstitions, la sorcellerie

S'il est bien un domaine où les Reptiles et les Amphibiens et particulièrement le Crapaud, interviennent le plus souvent, c'est celui des superstitions, des sorts et de la sorcellerie.

Le Crapaud est rejeté de tous par son aspect et à cause des préjugés qui courent sur son venin. Par conséquent, il est systématiquement détruit.

La Grenouille a un peu moins mauvaise réputation. Toutefois, ses coassements bruyants ont de tous temps excédé nos ancêtres. Jusqu'au XVI^{ème} siècle, en vertu de droits seigneuriaux, les manants étaient tenus de battre l'eau des fossés et des étangs pendant le sommeil des châtelains. L'abbaye de Corbie avait ses "fugatores ranarum" qui chassaient les Grenouilles dans ses fiefs.

Les animaux sont des annonciateurs privilégiés : la présence du Crapaud porte malheur. Lorsqu'on puise de l'eau et que l'on remonte un Crapaud dans le seau, il faut le brûler pour conjurer le sort.

Au début du siècle, tous les chevaux d'un paysan de Dreuil-Hamel, périssaient les uns après les autres, à quelques jours d'intervalle d'une façon mystérieuse. On enleva une sole, grosse poutre de bois placée à l'entrée de l'écurie, et on découvrit en dessous une quantité de Crapauds monstrueux, on dépava l'écurie, encore des Crapauds ! (Béal, 1983).

On trouve les Crapauds, auteurs incontestables de terribles maléfices. Les sorciers et les sorcières sont presque toujours identifiés à une espèce de Crapaud humain tout gonflé de vieilles rancunes. Une poudre de Crapaud ou "pourette" était utilisée par une vieille femme de Molliens-aux-bois contre son ennemi pour lui donner des poux (Crampon, M. et de Wailly, J., 1968). Pour ce faire, elle recueillait un Crapaud mort, le laissait sécher, le pilait et le réduisait en poudre. Cette recette n'était pas seulement utilisée par les sorciers mais était connue de tous. Mais il y a des cas plus graves où la poudre ou le venin de Crapaud sont utilisés pour faire mourir les gens (Béal, 1983).

Le Crapaud était aussi utilisé pour conjurer le mauvais sort. Pour désenvoûter, il fallait en effet procéder à une identification entre un animal et le sorcier. Une sorcière ayant ensorcelé son voisin, celui-ci eut recours à un autre

sorcier qui lui conseilla de faire griller un Crapaud placé à l'angle de sa grange. Quand cela fut fait, la sorcière responsable de l'envoûtement arriva et demanda grâce.

Pour se prémunir du mauvais oeil, certains paysans enfermaient un Crapaud dans une ruche, le tout placé dans l'étable. Mais il n'y a pas que le Crapaud qui soit utilisé comme contre-sort. Pour échapper autrefois au tirage au sort, les mères des conscrits plaçaient dans la poche de leur fils sans qu'il s'en aperçoive une tête de Couleuvre. D'autres conscrits se munissaient encore d'une Grenouille capturée et préparée d'une certaine façon.

Crapauds et Serpents ont leur destin marqué par la sorcellerie et sont accommodés à toutes les sauces des maléfices, par exemple, lors de baptêmes d'animaux, lors du festin du sabbat où, paraît-il on mangeait des avortons bouillis avec des Serpents.

E. Animaux fabuleux

Les animaux fabuleux fournissaient une explication aux phénomènes naturels inexplicables. Au XVIII^{ème} siècle, la chute de la foudre paraissait mystérieuse et était identifiée au Dragon. Il existait à Amiens, une procession où l'on promenait un Dragon. Des hommes cachés sous des toiles peintes simulaient le corps et les ailes du monstre. On retrouve d'autre part, à Tilloloy, la Dame Blanche protectrice d'une famille seigneuriale dont le prototype est la fée Mélusine de Lusignan. A Ham, le seigneur Louis de Luxembourg prétendait descendre de Mélusine, la femme-serpent.

F. Légendes

La plus connue est celle de sainte Ulphe et du miracle des Grenouilles... Près de l'ermitage de la sainte s'étendaient de vastes marécages où coassaient des Grenouilles. Par une chaude nuit d'été, elles coassaient si fort qu'Ulphe s'endormit très tard et ne pût se réveiller à temps pour aller à matines. Alors Ulphe ordonna aux Grenouilles de se taire. Un miracle se fit, les Grenouilles étaient devenues muettes.

A la collégiale Saint-Wulfran d'Abbeville, on pouvait voir avant 1940, un Lézard empaillé de plus d'un mètre (sans doute s'agissait-il d'un jeune Crocodile ou d'un Varan !). D'après la légende, cet animal volait de la viande à l'étal d'un boucher et on le découvrit sous une dalle du cimetière qui entourait alors la Collégiale, où il cohabitait avec un Crapaud.

G. Les Reptiles et Amphibiens dans la littérature et l'art

La littérature a été aussi inspirée par les Reptiles et les Amphibiens. Au Moyen-Age, Richard de Fournival, Chancelier de l'église d'Amiens au XIII^{ème} siècle, nous décrit dans son Bestiaire d'Amour, l'Aspic, l'Hydre (sorte de Serpent à plusieurs têtes) pour peindre l'état où il a été réduit par l'amour. La Grenouille quant à elle a inspiré des poètes comme Philéas Lebesgue avec son charmant poème "La jeune Grenouille et le soleil levant" ou des conteurs comme Val'ry ch'Bédeu avec sa "chop pieute guernouille verte".

Les représentations de reptiles sont très répandues dans l'art religieux. Le "Beau-Dieu" de la cathédrale d'Amiens pose ses pieds sur un Dragon. On trouve très souvent la représentation du Basilic (symbole de la mort) et de l'Aspic (sorte de reptile à deux pattes) qui symbolise le péché. La "Mère-Dieu" écrase quant à

elle, la tête du Serpent à tête humaine qui tenta Eve. Et bien sûr, on retrouve dans de nombreuses églises le Dragon, incarnation de Satan, souvent lié à saint Georges ou à saint Michel, mais aussi à sainte Marguerite d'Antioche qui triompha par la prière des tentatives d'un dragon symbolique, et à sainte Marthe qui dompta en l'aspergeant d'eau bénite un Dragon fluvial. Le Serpent, image du démon, est souvent associé à l'image de la Vierge, mais il existe aussi le Crapaud de Judas, la Vipère de Paul de Tarse.

IV. MENACES PESANT SUR L'HERPÉTOFAUNE ET MESURES DE PROTECTION

A. Types de menaces

Toutes les formes de pollution, pollution de l'eau, insecticides, destruction de l'habitat, touchant les Amphibiens et les Reptiles, se trouvent dans le département.

Mais il y a toutefois certains risques particuliers :

- la pollution de l'eau reste préoccupante compte tenu de l'importance des milieux humides ;
- le développement du tourisme : aménagement du littoral, "urbanisation" sauvage de week-ends dans les marais ;
- l'exploitation des gravières sur le littoral et le long de la vallée de la Somme ;
- la construction de routes et autoroutes dont le tracé peut passer à travers des zones de marais tout à fait remarquables ;
- le remembrement avec des travaux qui consistent en l'arrachage d'arbres et de bosquets, et en l'arasement de talus, et par là même détruisent l'habitat et nuisent aussi à la faune d'une manière plus insidieuse dans les cours d'eau.

Il est donc nécessaire de protéger les zones d'intérêt écologique particulier que sont :

- les vallées et marécages, qui constituent des secteurs remarquables par la variété de leurs sols, leur microclimat, les espèces qui y vivent et le rôle qu'elles jouent dans l'équilibre hydrologique de la région ;
- les larris et landes sur les versants secs. Les pelouses calcaires ou larris se développent sur les versants raides des vallées encaissées de la Somme. Leur forte pente les exclut du terroir cultivé.

B. Les solutions

Il s'agit principalement de :

- la lutte contre la pollution en évitant la prolifération des gravières, la surconsommation de phosphates par l'agriculture, le rejet des industries. Une eau trop riche en sels minéraux entraîne la prolifération d'algues provoquant la mort des animaux aquatiques ;
- la réhabilitation des anciennes gravières pour créer de nouveaux habitats ;
- l'arrêté de protection de biotope. Le marais de Blangy-Tronville à 10 ks d'Amiens a été classé en 1987. C'est le premier de la région. Il consiste en 13 ha de tourbières boisées entrecoupées d'étangs. Les Reptiles et Amphibiens y sont présents : différentes espèces de Grenouilles, le Triton alpestre, la Couleuvre à collier et le Lézard vivipare. Ces trois dernières espèces sont protégées ;

— les réserves naturelles. Une réserve créée à Boves au sud d'Amiens a malheureusement fait l'objet de destructions. Il existe un autre projet de réserve naturelle mais qui n'a pas encore vu le jour, c'est celui de la Baie de Somme ;

— la sensibilisation du public qui doit se faire à tous niveaux et dès le plus jeune âge. Il sera sans doute difficile de modifier l'attitude du public vis-à-vis des Reptiles et Amphibiens contre lesquels les préjugés défavorables n'ont malheureusement pas disparu.

Remerciements — Je tiens tout particulièrement à remercier tous ceux qui ont aidé dans cette étude, notamment les membres du G.E.P.O.P. (Groupement d'Etude et de Protection Ornithologique de Picardie) ainsi que F. Sueur qui ont mis à ma disposition leurs travaux sur la situation des Reptiles et Amphibiens dans le département.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Atlas des Amphibiens et Reptiles de France (1989)

BEAL, J. (1983) — La sorcellerie en Picardie. E. Horvath, Amiens.

BROHARD, R. et LEBLOND, J.F. (1979) — Récits et contes populaires de Picardie. Gallimard.

CARTON, F. et LEBEGUE, M. (1989) — Atlas linguistique de Picardie. CNRS.

DEBRIE, R. (1976) — Contribution à l'étude de la médecine populaire en Picardie. *Eklitra* n°5. 8 p.

CRAMPON, M. (1987) — La cathédrale d'Amiens, CRDP, Amiens.

CRAMPON, M. (1973) — Bêtes légendaires de Picardie ; *Bulletin de la Société de Mythologie Française*. 61 : 135-143.

CRAMPON, M. et de WAILLY, J. (1968) — Le folklore de Picardie. *Société de Linguistique Picarde*, t.9, 414 p.

GAUDEFROY, L. (1906) — Les animaux dans les traditions populaires de Picardie. Recueil des Conférences des Rosati picards. 6-9.

MERCIER, E. (1979) — Les Reptiles en Picardie. *Picardie Ecologie*. 4ème trimestre, n°3.

PERDU, D. et SCHLOESSING, P. (1978) — Médecine superstitieuse et populaire. *Contribution à l'étude des Arts et Traditions Populaires en Picardie*. A : 2-4.

PONCHON, A. (1904) — Les contre-sorts. Recueil des Conférences des Rosati picards, t.10.

ROLLAND, E. (1881) — Faune populaire de France. Tome 3. Maisonneuve et Cie, Paris.

SEURVAT, L. (1919) — Quatre cents proverbes et dictons picards. Imp. Ollivier, Cayeux-sur-Mer.

SUEUR, F. (1984) — Poissons, Amphibiens, Reptiles, Polissons et Mammifères de la Baie de Somme et de la Plaine maritime picarde (F. Sueur Ed.) : 29-35.

SUEUR, F. (1989) — Les Amphibiens de la Somme. Circalytes.

THOREL, G. (1906) — Jehan de Louvegny, apothicaire amiénois de 1487 à 1520. Recherches sur la pharmacopée et l'ameublement du XVI^{ème} siècle d'après son inventaire. Yvert et Tellier, Amiens.

VAL'RY ch'Bédeu (1982) — Eune flopée d'mintiries, contes en picard (Nibos et Vimeu, éd.). 116 p.

VASSEUR, G. — Dictionnaire des parlers picards du Vimeu. *Société de Linguistique picarde* (T.IV). 690 p.

VERDIER — Lexique picard du pêcheur à pied. *Eklitra*, 5, 16 p.

D. GODET
28, avenue du 11 novembre
80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS (FRANCE)

LES TORTUES DE FRANCE : IMAGES ET UTILISATIONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

par

Elisabeth MONDINI

Résumé — La France abrite trois espèces de Tortues indigènes : la Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*), terrestre ; la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et l'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa*), aquatiques. Aux siècles passés, ces espèces ont été consommées localement comme nourriture d'appoint et surtout à des fins médicinales sur l'ensemble du territoire. Du XVI^e au milieu du XIX^e siècle, elles connurent une popularité nouvelle dans la pharmacopée officielle. Certaines médications datant de l'Antiquité furent réactualisées et d'autres furent créées. On trouva aussi fort utile de conserver ces Tortues dans les jardins et potagers pour faire la chasse aux Mollusques. Ainsi, en entrant dans l'univers domestique, ces Reptiles à l'aspect curieux, archaïque, mais néanmoins inoffensifs et vulnérables, ont acquis peu à peu le statut d'animaux d'agrément très prisés tant par les adultes que par les enfants. La sympathie qu'ils inspirent fait qu'aujourd'hui la conservation des Tortues de France et d'ailleurs, reçoit l'agrément de tous. Mais cette sympathie à l'égard des Tortues se révèle ambiguë, car porteuse du désir contradictoire de les protéger et de les posséder tout à la fois.

Mots-clés : Tortues de France - Histoire - Consommation - Pharmacopée - Animaux d'agrément - Conservation.

Summary — One land tortoise (*Testudo hermanni*) and two freshwater turtles (*Emys orbicularis*, *Mauremys leprosa*) are natural inhabitants in France. In the past, these species have been consumed locally as auxiliary food and particularly for medicinal aims in all the country. From the XVIth to middle of the XIXth Century, they have had a new popularity in the official pharmacopoeia. Some medications of Antiquity were brought up to date and others were created. People also found very useful to keep them in kitchen gardens in order to hunt Molluscs. Going into the domestic field, these "archaic" Reptiles that are harmless and vulnerable, have gradually become pets highly valued by both adults and children. As a result of the sympathy they inspire, conservation of the French, and from other countries, turtles meet general acceptance. But this sympathy towards turtles is ambiguous because producing the conflicting wishes to protect and to own them at once.

Key-words : Tortoises and Freshwater Turtles of France - History - Consumption - Pharmacopoeia - Pets - Conservation.

I. INTRODUCTION

La France abrite naturellement trois espèces de Chéloniens :

— la Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni* Gmelin, 1789), terrestre, localisée dans le massif des Maures (Var), les Albères (Pyrénées-Orientales), et en Corse (probabilité d'une ancienne introduction par l'Homme).

— la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis* Linné, 1758), aquatique, encore assez répandue dans la moitié sud de la France, à l'exclusion des massifs montagneux.

— l'Émyde lépreuse (*Mauremys leprosa* Schweigger, 1812), aquatique, qui occupe aujourd'hui une zone extrêmement réduite dans les Pyrénées-Orientales aux alentours de Banyuls (bassin de la Baillaury). Présente également dans le cours moyen du fleuve Hérault (population probablement allochtone) (Anonyme, 1989).

L'existence discrète de ces espèces fut quelque peu éclipsée, aux yeux d'une large partie de la population, par l'importation massive de Tortues allogènes. Actuellement menacées ou en voie de raréfaction, elles font l'objet d'une attention particulière de la part des scientifiques. Par leur intermédiaire, nombre de Français découvrent ainsi avec curiosité ces Tortues et l'intérêt de préserver ce patrimoine étonnant. Pourtant, l'image populaire de la Tortue, au sens générique du terme, en France aujourd'hui, peut être qualifiée de culturelle, c'est-à-dire issue des rapports que les Hommes ont entretenus, au cours des âges, avec les Chéloniens vivant dans l'Hexagone et dont nous nous proposons, ici, de donner quelques aspects.

II. USAGE ALIMENTAIRE

Aux siècles passés, ces espèces ont certes été consommées en France à des fins alimentaires, mais de façon plutôt occasionnelle, comme nourriture d'appoint, et limitée aux populations rurales des quelques régions où l'on rencontre ces Reptiles. En effet, la chair des Tortues terrestres et d'eau douce ne semble avoir jamais été considérée comme un aliment noble, digne de tenir une place dans la gastronomie. Les Tortues ne sont d'ailleurs jamais apparues officiellement dans la cuisine française.

Bernard Palissy (1510-1589/90 ?), célèbre potier-émailleur du XVI^e siècle, remarquait en 1580 "qu'il se fut trouvé bien peu d'Hommes qui eussent voulu manger ny tortues, ny grenouilles..." (in : Wasserman *et al.*, 1982, p.35). Pourquoi ce dédain ? Peut-être en raison de l'aspect des Tortues qui, pendant longtemps, fut jugé peu agréable sinon repoussant. Dans son *Traité universel des drogues simples* paru en 1699, Nicolas Lemery, apothicaire et chimiste, décrivait la Tortue comme étant "un animal aquatique, ayant quatre pieds, et ressemblant à un Laizard, fort laid en tous ses membres..." (p.769). A la même époque, Louis Lemery, dans son *Traité des aliments...* (1709), écrivait au sujet de la Tortue : "Cet animal est fort laid /.../ En effet, il ressemble par la tête et par la queue à un Serpent, et par les pieds à un Lézard...". Toutefois, il ajoutait aussitôt : "ce qui n'empêche pourtant point que l'on ne l'employe en Europe parmi les aliments" (pp.448 et 450). Consommer de la Tortue n'était donc pas un fait exceptionnel aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais cela ne suscitait guère l'enthousiasme chez les notables et notamment en France.

D'autre part, si jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, médecins et hygiénistes conseillèrent, par référence aux théories antiques, d'utiliser les Tortues comme moyen thérapeutique sous forme de bouillon et de sirop, ils se montrèrent en revanche plutôt réservés quant à leur consommation à des fins alimentaires. En effet, la chair des Tortues était considérée comme un aliment peu digeste pour

l'estomac. Les Tortues d'eau douce en particulier, de par leur mode de vie dans les lieux marécageux, étaient censées fournir une nourriture peu convenable pour la santé en raison de la nature de leurs aliments considérés comme "sales et grossiers" (Lemery, 1709).

Absente des tables réputées des grandes villes, la Cistude constituait néanmoins dans les campagnes une nourriture d'appoint non négligeable, notamment en Provence, région de France où elle était la plus estimée (Cloquet, 1824). En 1846, on l'y vendait sur les marchés au prix de 4 à 6 francs le kg, ce qui correspond au poids d'une Tortue (Rufz de Lavison, 1859). Les Cistudes destinées à l'alimentation locale étaient parfois gardées en captivité, comme dans les Pyrénées-Orientales aux alentours de Salses, où on les nourrissait avec du pain et de jeunes herbes (Companyo, 1863).

C'est à l'aide de moyens utilisés pour la pêche de certains poissons que les Cistudes étaient généralement capturées. Par exemple, dans la Charente-Inférieure au début du siècle, on les attrapait fréquemment à l'aide de tambours à tanches et à gardons. La pêche à la ligne dite "la Vermée" (amorce faite de lombrics enfilés sur un fil de laine), destinée à la pêche de l'anguille, était aussi un bon moyen pour capturer les Cistudes (Guérin, 1924 ; Rollinat, 1937).

L'emploi des Tortues dans l'alimentation paysanne disparut quasiment en France à la fin du XIXe siècle ⁽¹⁾. Par exemple, la Cistude n'est nulle part aussi commune que dans le département de l'Indre, et plus particulièrement dans les étangs de la Brenne. Or, le célèbre naturaliste berrichon Raymond Rollinat rapportait, en 1902, qu'une fois seulement il entendit dire que quelques braconniers des environs de Migné "avaient fait la soupe à la Tortue de Brenne" et signalait qu'il s'agissait là d'une exception.

Toutefois, au cours de la première moitié du XXe siècle, on s'est encore parfois nourri dans les campagnes de chair de Tortue, surtout pendant les deux guerres mondiales, lorsque la viande était rare. Ainsi, lors du conflit de 14-18, les gardes de la forêt du Dom de Bormes, située dans le massif des Maures, constatèrent combien les ouvriers Corses (ou Sardes) embauchés appréciaient la Tortue d'Hermann et le nombre considérable qu'ils en mangèrent (Chabanaud, 1925). Face à cette consommation exceptionnelle dans son ampleur, on s'inquiéta d'ailleurs, en 1923, lors du 1er Congrès International pour la Protection de la Nature, que ce goût pour la Tortue terrestre ne vienne à se répandre parmi les habitants du Var ou des Alpes-Maritimes, ce qui laisse supposer que ce goût avait soit disparu depuis déjà un certain temps dans la région, soit qu'il n'avait jamais vraiment existé.

En fait, il semble bien que la consommation de Tortues terrestres dans le midi de la France ait été plutôt liée à des événements hors du commun et/ou le fait de personnes étrangères à la région. C'est ainsi que les populations de Tortues d'Hermann sur les îles de Port-Cros et de Porquerolles furent en partie exterminées par les soldats des camps installés, vers 1811, par Napoléon Ier (Jahandiez, 1914).

(1) Cela n'exclut pas le fait qu'une consommation sporadique de la Cistude ait pu perdurer et ce, jusqu'à récemment. Ainsi, lors du Congrès d'Amiens, M. Jacques Castanet faisait remarquer qu'en 1972, il avait trouvé sur un marché de Nancy, 12 Cistudes vendues "pour faire la soupe".

En revanche, la soupe de Tortue terrestre était très estimée en Italie et en Sicile où, au XIXe siècle, on apportait fréquemment ces animaux sur les marchés et même les faisait se reproduire en captivité pour la consommation (Bingley, 1813 ; Brehm, 1885).

Ainsi, en France, l'emploi des Tortues terrestres et d'eau douce dans l'alimentation est resté plutôt occasionnel et surtout localisé. Aucune tradition culinaire véritable, comparable à celle d'Amérique du Nord par exemple (2), ne s'y est développée et/ou perpétuée. Cependant, leur utilisation à des fins médicinales connut une certaine popularité aux siècles passés, non seulement dans le Midi, mais aussi sur l'ensemble du territoire.

III. USAGE MÉDICINAL

Les vertus médicinales attribuées aux Tortues terrestres et d'eau douce ont été généralement confondues entre elles et datent de l'Antiquité. Si celles-ci se sont transmises de siècle en siècle sans qu'il soit possible d'apprécier leur impact réel dans la pharmacopée populaire, il est certain qu'à partir du XVIe siècle et jusqu'au XIXe siècle, elles connurent une popularité nouvelle dans la pharmacopée officielle liée à la découverte du monde et à l'aventure coloniale européenne. En effet, voyageurs et colons vantèrent dans leurs relations de voyages les bienfaits thérapeutiques des Tortues marines qu'ils avaient observés auprès des populations autochtones et/ou expérimentés par eux-mêmes. La renommée des propriétés curatives attribuées à ces dernières rejaillit en quelque sorte sur les Tortues terrestres et d'eau douce du Continent. Ce que l'on pouvait guérir sous les tropiques en utilisant les Tortues marines pouvait l'être aussi sous nos climats en utilisant les Tortues de nos régions. Ainsi, diverses médications anciennes furent réactualisées et de nouvelles furent créées.

Parmi les anciennes médications réactualisées, on retrouve de nombreuses recettes de préparation des Tortues à des fins thérapeutiques données par Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle* (Liv.XXXII).

Par exemple, en ophtalmologie, Pline préconisait l'emploi du sang et surtout du fiel des Tortues terrestres pour guérir les affections des yeux en général et la cataracte en particulier. En 1683, dans son ouvrage *L'Apoticaire français charitable*, Jacob Constant de Rebecque affirme que "le fiel sert aux yeux" (p.224), de même qu'en 1756, dans leur *Histoire des Animaux*, Arnault de Nobleville et Salerne, médecins à Orléans, écrivent que "le fiel de la Tortue est ophtalmique" (p.317). A la même époque en Provence, dans le recueil de remèdes d'un médecin exerçant dans la ville d'Apt, "le fiel de Tortue en collyre" est l'un des remèdes d'origine animale le plus souvent cité (Ely, 1954).

Dans les utilisations internes, la chair et surtout le sang de Tortue terrestre étaient, selon Pline, réputés combattre "le venin de tous les serpents, des araignées et autres animaux venimeux". Dix-sept siècles plus tard, la croyance en de telles propriétés n'était pas discutée et Jacob Constant de Rebecque affirme : "Leur sang se donne au dedans à la doze de deux drachmes (3) contre les venins..." (1683, p.224).

(2) Espèces palustres exploitées commercialement pour l'alimentation de luxe aux Etats-Unis au cours du XIXe siècle et jusque vers la fin des années 1960 : Tortue à dos diamanté (*Malaclemys terrapine*), Tortue hargneuse (*Chelydra serpentina*), Tortue alligator (*Macrochelys temincki*).

(3) Un gros ou dragme : 3 scrupules ou 72 grains = 3,824 g.

Ce traitement étrange tire probablement son origine de la croyance attestée par Aristote selon laquelle une Tortue ne craint pas les vipères car elle se guérit de leurs morsures en mangeant juste après de l'origan (*Histoire des Animaux*, Liv.IX, ch.6). Cautionnée par Aristote, cette croyance s'est alors perpétuée à travers les siècles de manière pratiquement inchangée. Ainsi, dans le *Bestiaire* d'Oxford (Anonyme, XIIIe s.), l'un des plus célèbres manuscrits du Moyen-Âge, il est dit : "Quand la tortue, en mangeant les entrailles du serpent, sent le venin pénétrer en elle, elle se soigne avec de l'origan". En 1709, Louis Lemery, se référant à Aristote, parle de sarriette ingurgitée par la Tortue avant d'approcher les vipères de façon à s'immuniser contre le venin.

Une autre vertu thérapeutique attribuée par Pline au sang de Tortue (de préférence terrestre) était de prévenir et/ou de calmer les crises d'épilepsie. Il recommandait, au cours des crises pas trop violentes, de desserrer les dents du malade et de lui instiller le sang frais dans la bouche et, dans le spasme, de l'administrer en lavement avec du castoréum. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on préconisait toujours l'emploi du sang de Tortue, desséché cette fois, administré soit tel quel à la dose de douze grains ⁽⁴⁾ jusqu'à une dragme (Lemery, 1699), soit à la même dose mais administré dans de l'eau de fleurs de tilleul (Arnault de Nobleville et Salerne, 1756).

Cette posologie curieuse s'inscrit directement dans la tradition thérapeutique hippocrato-galénique selon laquelle la maladie découle du déséquilibre des humeurs contraires contenues dans le corps. Dans cette optique, l'épilepsie est une maladie caractérisée par une absence de refroidissement du sang, défini comme chaud et sec, lequel, dans les crises, se met à "bouillonner". Pour corriger ce déséquilibre, il faut absorber des substances froides et humides. On pense alors que le sang de Tortue possède ces qualités de par le comportement même de l'animal qui est lent, calme, "lymphatique".

A ces médications anciennes vont s'en ajouter de nouvelles. En effet, c'est pour le traitement des maladies de poitrine que deux types de remèdes préparés à base de chair de Tortue d'eau douce ou terrestre vont connaître, du XVI au XIXe siècle, une grande vogue dans les pharmacopées populaires et officielles de France. Il s'agit des bouillons et des sirops de Tortue.

Le bouillon de Tortue notamment, va devenir l'un des remèdes particulièrement utilisés dans les cas de maladies respiratoires telles que phtisie pulmonaire, enrrouement, toux, catarrhe chronique, fièvres hectiques, consommation. N'oublions pas que le remède était alors destiné à lutter contre les symptômes et non contre la cause de la maladie. Aussi, dans les affections pulmonaires, le bouillon de Tortue est-il très estimé puisque, d'une part, il fortifie et redonne des forces aux malades affaiblis et amaigris et, d'autre part, sa consistance gélatineuse est propre à diminuer l'irritabilité tissulaire de la poitrine.

De l'endroit où l'on se trouve dépend la sorte de Tortue utilisée. Aux Antilles les bouillons sont préparés à partir de chair de Tortue marine de l'espèce *Chelonia mydas*, et quelquefois les malades en boivent le sang frais (Chanvallon, 1763). A Curaçao en 1843, le docteur anglais Pereira mentionne la présence de bassins pleins de Tortues spécialement entretenues pour le ravitaillement de l'hôpital (d'après Fonssagrives, 1861). En France, on utilise indifféremment la Cistude ou la Tortue d'Hermann, surtout dans le Midi.

(4) 12 grains : un demi scrupule = 0,637 g.

Jusque vers le milieu du XIXe siècle, les pharmaciens de Paris et des grandes villes de France conservèrent des Cistudes vivantes dans leurs officines pour la préparation des bouillons, bien que ceux-ci ne fussent plus alors si souvent utilisés qu'auparavant (Cloquet, 1824). D'ailleurs, la composition du bouillon de Tortue figure encore dans le *Codex medicamentarius* de 1866. Le docteur Companyo rapporte en 1863 que, dans le département des Pyrénées-Orientales, la Cistude, commune dans l'étang de Salses, est nourrie chez les pharmaciens pour préparer des bouillons médicinaux.

Les sirops, administrés dans les mêmes maladies que les bouillons, étaient préparés à base de chair de Tortue terrestre ou d'eau douce, de chair d'écrevisse ou de veau et de toutes sortes de plantes. Après avoir connu une grande notoriété aux XVIIe et XVIIIe siècles, le sirop de Tortue est, au début du XIXe siècle, pratiquement oublié et son utilisation n'est plus citée par les auteurs qu'au passé même si, par ailleurs, il est encore conservé dans quelques pharmacopées. Ce désintéressement est sans doute imputable en partie à la difficulté de son élaboration et à son coût. En effet, contrairement au bouillon facile à faire, le sirop demandait une longue préparation et de nombreux ingrédients. Par exemple, la composition du sirop résomptif de Tortues terrestres donnée par Virey en 1811 dans son *Traité de pharmacie théorique et pratique...* fait appel, en plus de la chair de Tortue et d'écrevisse, à vingt autres ingrédients. S'il était relativement aisé de préparer le bouillon chez soi, il n'en allait pas de même avec le sirop. Il était nécessaire que le malade s'adresse à l'apothicaire pour l'obtenir, lequel, du fait de la difficulté d'approvisionnement et de conservation des Tortues dans son officine et des nombreux ingrédients entrant dans la composition du sirop, devait demander pour ce remède un prix assez élevé. Enfin, les pharmaciens en sont venus peu à peu à relativiser l'importance des bienfaits accordés à la chair de Tortue elle-même comme en témoignent les propos d'Antoine Baumé dans son ouvrage *Eléments de pharmacie théorique et pratique* paru en 1762 : "Il jouit d'une grande réputation à cause de la chair des tortues qu'on y fait entrer ; cependant on peut la considérer comme n'ayant pas plus de vertu que celle de veau : les grandes propriétés adoucissantes de ce syrop lui viennent autant des autres ingrédients que de la chair des tortues" (p.534).

IV. LES TORTUES, ANIMAUX D'AGRÉMENT

Outre leur utilisation dans l'alimentation locale et la pharmacopée, il est apparu que, vivantes, les Tortues pouvaient rendre des services à l'Homme en se nourrissant d'animaux nuisibles. Déjà, au XVIIIe siècle, la Cistude était conservée dans les jardins et les potagers pour faire la chasse aux Mollusques (Lacépède, 1788 ; Cloquet, 1824). Cette particularité contribua à faire de la Tortue, non seulement un animal ami de l'Homme, mais aussi un animal qui a sa place dans l'univers domestique. Cette place, c'est surtout la Tortue terrestre qui va peu à peu l'investir bien que la Cistude, essentiellement carnivore, soit plus efficace dans les jardins.

Deux raisons majeures sont à l'origine de l'attrait pour la Tortue terrestre, animal d'agrément :

— La première raison tient à la popularité de la fable de La Fontaine "Le lièvre et la tortue" enseignée depuis des générations à l'école primaire. Nul doute

que la morale bourgeoise ait trouvé dans cette fable la justification de ses propres valeurs. L'effort individuel, l'application, la persévérance sont des vertus qui, comme pour la Tortue, permettront aux hommes de réussir dans la société même s'ils sont, au départ, désavantagés. Cette fable a certainement beaucoup contribué à rendre la Tortue familière et sympathique à tous.

— La deuxième raison tient à l'aventure coloniale française en Afrique du Nord commencée en 1830. Les Français de l'époque manifestent une grande curiosité pour tous les objets originaires de ces pays. Les animaux ne font pas exception et parmi eux, les Tortues, essentiellement terrestres, de l'espèce *Testudo graeca*, qui sont rapportées en grand nombre en France. La Tortue familière et sympathique acquiert alors une image d'exotisme et d'étrangeté et se transforme en animal-objet-curieux. En posséder une chez soi devient, surtout dans les grandes villes, un moyen facile et original de sacrifier à la mode du moment.

Depuis, le succès de la Tortue terrestre comme animal d'agrément ne s'est jamais démenti. En entrant dans la maison, la Tortue a peu à peu participé à l'univers familial quotidien sans toutefois devenir banale car toujours associée à un ailleurs exotique et ce, quelle que soit sa provenance. En effet, la Tortue d'Hermann du midi de la France a elle aussi été pendant longtemps ramassée pour alimenter les boutiques de revente, de manière certes moins intense que la Tortue grecque d'Afrique du Nord mais néanmoins importante pour que déjà, en 1923, lors du 1er Congrès International pour la Protection de la Nature, l'on attire l'attention sur "les prélèvements excessifs qu'opèrent les amateurs curieux d'en meubler leurs jardins..." (Chabanaud, 1925). Ainsi, tout en restant une curiosité pour les adultes, la Tortue est devenue l'un des animaux de compagnie privilégiés des enfants. Inoffensive, discrète, peu encombrante, manipulable à loisir tel un objet, la Tortue s'est muée en animal-jouet.

V. CONCLUSION

La Tortue d'Hermann et la Cistude représentent actuellement "le fer de lance" de l'action menée en faveur de la protection des Reptiles de France. Ce rôle de "moteur" dévolu à la Tortue par les divers organismes de protection et d'herpétologie s'explique pour deux raisons essentielles. Premièrement, la Tortue d'Hermann est aujourd'hui le Reptile le plus rare et le plus menacé de la faune française (Stubbs et Devaux, 1985 ; Devaux *et al.*, 1986 ; Devaux, 1988). Deuxièmement, la Tortue est le seul Reptile à jouir auprès du public d'une bonne image. La sympathie que la plupart des gens éprouvent pour les Tortues offre une base favorable pour engager une campagne de sensibilisation en faveur de leur préservation, pour bénéficier de l'aide des autorités locales et des habitants afin d'agir efficacement sur le terrain, et enfin pour espérer mettre en place un projet plus général de protection de l'herpétofaune.

Toutefois, si la bonne image dont sont investies les Tortues en général constitue un atout pour intéresser l'opinion et mobiliser les volontés, elle n'en est pas moins dangereuse puisqu'elle incite en même temps les promeneurs à ramasser une Tortue qu'ils rencontrent sur leur chemin. A la fois familières et méconnues, les Tortues se retrouvent paradoxalement victimes de leur popularité. Aussi, pour tenter de combattre cette image ambiguë de la Tortue, née du désir contradictoire de la protéger et de la posséder tout à la fois, les organismes de

protection de la nature s'attachent, depuis quelques années déjà, à attirer l'attention du public sur la valeur intrinsèque des Tortues dans leur ensemble, à savoir des animaux-fossiles-vivants, rescapés de la préhistoire, qui évoluent dans les derniers habitats encore sauvages.

Si cette dimension préhistorique s'avère, pour les Tortues de France, moins spectaculaire et médiatique que pour les Tortues géantes terrestres des Galápagos et d'Aldabra ou même pour les Tortues marines, elle permet néanmoins de les rendre moins anodines, plus "mystérieuses", et de valoriser à travers elles le patrimoine naturel de toute une région.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANONYME (XIII^e s.) — Le Bestiaire. Texte intégral traduit en français moderne par Marie-France Dupuis et Sylvain Louis. (Lebaud, P. éd., 1988). Coll. Les Reliquaires, 241 p.
- ANONYME (1989) — Atlas de Répartition des Amphibiens et Reptiles de France. (Castanet, J. et Guyotant, R., éd.). Société Herpétologique de France, Paris. 191 p.
- ARNAULT DE NOBLEVILLE, L.D. et SALERNE (1756) — Histoire Naturelle des Animaux. Vol.2(2). Suite de la Matière Médicale de M. Geoffroy. Vol.12. Desaint et Saillant, Paris. pp.233-318.
- BAUMÉ, A. (1777) — Eléments de pharmacie théorique et pratique (4^e édit. ; 1^{ère} édit. : 1762). Samson, Paris. 957 p.
- BINGLEY, W. (1813) — Animal biography, or popular zoology ; comprising authentic anecdotes of the economy, habits of life, instincts, and sagacity, of the animal creation. Vol.2 (4^e édit.). Darton, Harvey and Co., London. 466 p.
- BREHM, A. (1885) — Les Reptiles et les Batraciens. *In* : Merveilles de la Nature. (Edit. française de Sauvage E.). Vol.5. Baillières, J.B. et Fils, Paris. 726 p.
- CHABANAUD, P. (1925) — La Tortue grecque dans le Midi de la France. *Extrait des Mém. Prem. Congrès Int. Protect. Nature* (1923). Paris. 4 p.
- CHANVALLON, J.-B. T. de (1763) — Voyage à la Martinique, contenant diverses observations sur la Physique, l'Histoire Naturelle, l'Agriculture, les Moeurs et les Usages de cette Isle, faites en 1751 et dans les années suivantes. Bauche, J.B., Paris. 192 p.
- CLOQUET, H. (1824) — Faune des médecins ou histoire des animaux et de leurs produits considérée sous le rapport de la bromatologie et de l'hygiène en général, de la thérapeutique, de la pharmacologie et de la toxicologie. Vol.5. Crochard, Paris. pp.57-70.
- COMPANYO, L. (1863) — Le Règne animal. *In* : Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales. Vol.3. Imprimerie Alzine, J.B., Perpignan. 942 p.
- CONSTANT DE REBECQUE, J. (1683) — L'Apoticaire françois charitable. Certe, J., Lyon. 543 p.
- DEVAUX, B. (1988) — La Tortue sauvage des Maures ou Tortue d'Hermann : Dernière tortue terrestre française. Sang de la Terre, Paris. 148 p.
- DEVAUX, B., POUVREAU, J.-P. et STUBBS, D. (1986) — Programme de sauvegarde des Tortues d'Hermann dans le massif des Maures (France). Dossier produit par la S.O.P.T.O.M., 15 p.

- ELY, B. (1954) — Documents sur la médecine populaire en Provence au dix-huitième siècle. Thèse de Doctorat en Médecine, Montpellier. 27 p.
- FONSSAGRIVES, Dr J.B. (1861) — Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires. Baillière, J.B. et Fils, Paris. 660 p.
- GUÉRIN, G. (1924) — Contribution à l'étude de la Cistude d'Europe. *La Nature-Rev. Sc.*, 2(2631) : 157-158.
- JAHANDIEZ, E. (1914) — Les Iles d'Hyères. Monographie des îles d'or (2e édit.). Chez l'auteur, Carqueiranne. 382 p.
- LACÉPÈDE, B.G.E. Comte de (1788) — Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares et des Serpents. Vol.1. Hôtel de Thou, Paris. 359 p.
- LEMERY, L. (1709) — Traité des aliments, où l'on trouve par ordre, et séparément, la différence et le choix qu'on doit faire de chacun d'eux en particulier ; les bons et les mauvais effets qu'ils peuvent produire, les principes en quoi ils abondent ; le temps, l'âge et le tempérament où ils conviennent (2e édit. rev., corr. et augm.). Vitte, P., Paris. 562 p.
- LEMERY, N. (1699) — Traité universel des drogues simples. d'Houry, L., Paris. 844 p.
- ROLLINAT, R. (1902) — Observations sur quelques Reptiles du Département de l'Indre. Mœurs, reproduction et domestication de la Cistude d'Europe. *Mém. Soc. Zool. Fr.*, 15 : 5-67.
- ROLLINAT, R. (1937) — La vie des Reptiles de la France centrale (2e édit.). Delagrave, Paris. 343 p.
- RUFZ DE LAVISON, Dr. E. (1859) — Des Tortues considérées au point de vue de l'Alimentation et de l'Acclimatation. Soc. Imp. Zool. Acclim. (éd.). Paris. pp.364-377, 414-424, 559-576.
- STUBBS, D. et DEVAUX, B. (1985) — La préservation des Reptiles dans la région méditerranéenne française. Proposition de projet pour la protection de l'herpétofaune française. Mars 1985. 17 p.
- VIREY, J.-J. (1811) — Traité de pharmacie théorique et pratique, contenant les élémens de l'Histoire naturelle de tous les Médicamens. Tome 2. pp.186-187. Rémond et Ferra, Paris. 613 p.
- WASSERMAN, F., PUJOL, R., VOISENAT, C., DIETRICH, J., DUBOIS, D. et MORÈRE, J.-L. (1982) — Des hommes et des grenouilles. Ecomusée de Fresnes (éd.). Exposition du 13 mai au 30 juin 1982. 97 p.

E. MONDINI
5, rue du Ruisseau
75018 PARIS (FRANCE)

SURVIVANCE DE THÉRIAQUES ET D'ALCOOLS DE VIPÈRES DANS LA PHARMACOPÉE POPULAIRE FRANÇAISE DE LA FIN DU XX^{ème} SIÈCLE

par

Patricia FOURCADE

Résumé — Tenter de combattre le venin des vipères et d'exploiter les vertus thérapeutiques attribuées à ces Serpents fait toujours partie de la culture et de la médecine populaires françaises. Ces préoccupations se manifestent notamment par le maintien de la préparation, de la diffusion et de l'emploi de remèdes traditionnels et anciens tels que les "thériaques" (destinées à traiter les morsures de vipères) et les macérations de vipères dans de l'eau-de-vie, censées posséder des propriétés curatives remarquables. L'intérêt de ces médications est multiple, tant au niveau de la pharmacologie et de la connaissance des ressources de l'environnement qu'à celui de l'affirmation de l'identité régionale.

Mots-clés : Vipère - Morsures de Serpents - Thériaques - Eau-de-vie de vipère - Médecine populaire - XX^{ème} siècle.

Summary — Fighting against the venom of vipers and endeavouring to exploit the healing properties ascribed to these Snakes are still alive in French culture and folk medicine. These concerns have notably been showing themselves in the keeping of customs through preparation, distribution and use of remedies like "theriacs" (prescribed to cure snakebites) and like vipers macerating in spirits, supposed to be wonder curatives. These medications take on importance by manifold ways, as well in the range of pharmacology and knowledge about the resources of environment as in the range of asserting regional identity.

Key-words : Viper - Snakebites - Theriacs - Viperish spirits - Folk medicine - XXth century

I. INTRODUCTION

La présente communication s'appuie sur quelques résultats d'une recherche anthropologique personnelle, entreprise en 1988, pour laquelle la collecte de données se poursuit.

L'examen comparatif de textes anciens et contemporains (plus rares et évoquant le sujet sur le ton de l'anecdote) avec des informations recueillies sur le terrain, montre que certaines connaissances et traditions populaires françaises concernant à la fois la pharmacopée et les Serpents, datant parfois de plusieurs millénaires, se sont transmises jusqu'à notre époque. Plusieurs remèdes ont traversé les siècles, les frontières, et des pratiques fort anciennes sont encore signalées dans nos campagnes, voire dans nos villes, alors que leur efficacité n'a pas été démontrée scientifiquement : leur popularité repose sur l'empirisme, mais

aussi sur des croyances héritées du passé et sur l'image mystérieuse et terrifiante de la vipère.

Deux catégories de remèdes retiennent l'attention : ce sont les "thériaques" et les "alcools de vipères" dont l'existence en France est liée à la présence de Serpents venimeux dans l'herpétofaune de notre pays, et en particulier de vipères appartenant, pour la plupart d'entre elles, aux espèces aspic (*Vipera aspic* L., 1758) et péliade (*Vipera berus* L., 1761). La rencontre potentielle de ces Reptiles, à la limite des zones humanisées et dans les espaces ruraux, forestiers et montagneux, est souvent un objet d'inquiétude pour l'Homme. Cette contrainte a fait naître depuis longtemps dans le domaine de la thérapeutique deux préoccupations qui ne sont pas toujours séparables : soigner les morsures venimeuses infligées par les vipères et exploiter les propriétés curatives qui sont reconnues à ces Serpents, à tort ou à raison, par référence à des observations plus ou moins exactes, voire à des croyances populaires, portant sur leur comportement ou leur biologie.

II. LES THÉRIAQUES

A. Ancienneté du phénomène

Pour lutter contre l'envenimation vipérine, on a utilisé une grande variété de remèdes empiriques au cours des siècles. On les désigne par le terme générique de "thériaques" (du grec "thêrion" = bête sauvage, venimeuse). Ces thériaques sont composées d'éléments du règne minéral, végétal ou animal, de produits d'origine humaine ou de la vipère elle-même, sous différentes formes. L'une des plus célèbres, appelée "Thériaque d'Andromaque", du nom d'un médecin grec de l'empereur Néron, comprenait une soixantaine d'ingrédients, parmi lesquels figuraient de la poudre de vipères débarrassées de leur venin, du vin, du miel et des drogues locales ou exotiques. Recommandée par le médecin romain Galien, au II^{ème} siècle (Bodson, 1987), cette Thériaque, consommée ou utilisée en emplâtre, fut prescrite contre les morsures de vipère, mais aussi considérée comme une véritable panacée et conservée dans de prestigieux récipients, décorés de motifs reptiliens. Le *Codex medicamentarius* ⁽¹⁾ la retint jusqu'en 1884, mais elle ne franchit pas le cap du XX^{ème} siècle, non plus que les autres thériaques officielles du même type. En revanche, quelques remèdes populaires, dont beaucoup avaient également une origine antique ou remontant à plusieurs siècles, ont survécu jusqu'à nos jours.

B. Actualité du phénomène

En dépit de la généralisation du recours au corps médical, quelques personnes emploient encore des médications traditionnelles telles que des infusions de plantes dans du vin, ou du sel d'ammoniac (chlorure d'ammonium, NH₃Cl), absorbés ou appliqués sur la morsure (Tab.I).

En Haute-Savoie, on continuerait à appliquer la tête de vipère en topique. L'eau-de-vie de vipère est parfois bue comme thériaque (Tab.II)

La plupart des produits employés ont des propriétés diurétiques (on essaie d'éliminer les toxines en stimulant l'excrétion urinaire et la sudation), calmantes et

(1) *Codex medicamentarius (gallicus)* : expression latine qui désigne la Pharmacopée officielle française, recueil de formules pharmaceutiques approuvées par la Faculté de Pharmacie. Son contenu est révisé périodiquement.

toniques (ce qui est utile pour soutenir le coeur et lutter contre l'angoisse et l'hypotension artérielle symptomatiques de l'envenimation), vulnérinaires et antiseptiques (pour refermer et désinfecter la plaie) ou favorisant, comme l'ail par exemple, l'activation de la circulation sanguine, perturbée par le venin des Vipérinés (lequel entraîne une coagulation intra-vasculaire disséminée (CIVD) se traduisant par la présence de caillots dans le sang, mais aussi par des phénomènes hémorragiques).

Composition et mode d'emploi de la thériaque	Localisation, date du témoignage et source
ail (<i>Allium sativum</i>) pilé, consommé et appliqué sur la morsure.	Poitou-Charente, Languedoc 1960 (Bouteiller, 1966)
ail + orties (<i>Urtica dioica</i>) bouillies + concentré de fleurs rouges mélangées, en friction sur tout le corps.	Pays de Retz (Vendée, Loire-Atlantique) 1985 (Boutin, 1985)
mélange de cassis (<i>Ribes nigrum</i>) croisette blanche (<i>Galium mollugo</i>) croisette jaune (<i>Galium cruciatum</i>) et reine-des-près (<i>Spiroea ulmaria</i>) infusé dans du vin blanc, à boire. Homme et animaux domestiques. Identification à vérifier car la "reine-des-près" vue lors de l'enquête ressemblait fort à une valériane (<i>Valeriana officinalis</i>).	Département de la Vienne 1983 (Chevrier, 1983) encore fabriqué en juin 1990 (enquête de terrain)
mélange terre + urine sur la morsure.	Gard 1960 (Seignolle, 1960)
jus obtenu en pilant les feuilles du plantain (<i>Plantago major</i>). En friction sur la morsure.	- Saint-Priest (Rhône) 1969 (Talon, 1981) - Isère 1989 (chasseur de vipères)
mélange molène (<i>Verbascum thapsus</i>) + serpolet (<i>Thymus serpyllum</i>) + beurre (fait en mai) en friction sur la morsure. + boire infusion molène + serpolet.	St-Just-en-Chevalet (Loire) juin 1990 (informateur)

Tableau I : Exemples de thériaques signalées en France pour lutter contre l'envenimation vipérine.

On peut remarquer que le recours à des infusions vineuses de plantes, contre les morsures de vipères, est très répandu en France : les remèdes de ce type possèdent à la fois les principes actifs des végétaux et les vertus toniques, voire euphorisantes, du vin, même lorsque le breuvage se présente comme une potion amère. On recommande parfois de boire plusieurs verres ou la bouteille entière, jusqu'à l'ivresse, ce qui peut combattre l'angoisse faisant suite à la morsure. Cependant, de tels remèdes sont sujets à caution, l'action fluidifiante de l'alcool sur la masse sanguine pouvant renforcer les effets hémorragiques du venin de vipère.

Si l'utilisation de certains remèdes semble justifiée, des réserves doivent être formulées. La médecine empirique n'est pas totalement détachée d'une logique magico-religieuse qui fait attribuer un pouvoir à un élément de l'environnement en vertu de certaines croyances, ou de ressemblances de forme, de couleur entre cet élément et les symptômes ou les causes de l'affection. La forme des courants telluriques bénéfiques est parfois rapprochée de celle des Serpents et beaucoup de ruraux reconnaissent encore une attraction entre le venin de plusieurs Reptiles et Amphibiens et celui de la terre, d'où l'emploi de celle-ci contre les morsures de Serpents.

Il faut noter qu'il est difficile d'isoler les effets des thériacales et ceux de la médecine officielle moderne, parce que, dans la plupart des cas, les victimes faisant appel au guérisseur ou aux médications populaires s'adressent en même temps au médecin et à l'hôpital. Quel que soit l'agent de la guérison, le remède est réputé efficace.

III. LES ALCOOLS DE VIPÈRES

La seconde catégorie de remèdes étudiée est constituée de préparations que l'on peut désigner par l'expression générique "alcools de vipères". Les empiriques et les consommateurs leur reconnaissent la plupart des vertus (sudorifiques, calmantes, fortifiantes, antivenimeuses) et applications thérapeutiques traditionnellement attachées à la vipère, par référence à la souplesse, à la mue et à la résistance observées chez le Serpent (traitement des os, de la peau, de la faiblesse, du système digestif, des refroidissements, etc.). Selon plusieurs témoins, ce type de remède est très ancien et d'une grande puissance. Il est vrai que l'absorption de vin dans lequel avaient macéré des vipères était déjà préconisée par Galien pour guérir la lèpre. Arnault de Villeneuve, au XIII^e siècle, assurait qu'un tel vin apportait santé et jeunesse (Arnault de Villeneuve, 1504). Les informateurs que j'ai interrogés employaient pour qualifier ces produits quatre expressions, à savoir "vipérine", "eau-de-vie de vipère", "vipère dans l'eau-de-vie" et "gnôle à la vipère", dont le caractère descriptif rend mieux compte de la réalité.

Ces macérations de Vipères (*Vipera aspis* et *Vipera berus*) dans des alcools locaux sont confectionnées de longue date dans plusieurs régions de France (Bourgogne, Dauphiné, Auvergne, Languedoc, en particulier). Il arrive que des couleuvres de petite taille (environ 50 cm) soient confondues avec des vipères et utilisées sous le nom de ces dernières pour faire de "l'eau-de-vie de vipère" : c'est notamment le cas pour la Couleuvre vipérine (*Natrix maura* L., 1758) mais aussi pour la Coronelle lisse (*Coronella austriaca* Laurenti, 1768), comme j'ai pu le constater au début du mois de juin 1990, dans le département de la Loire, à Renaison.

L'eau-de-vie de vipères est employée pour soigner diverses affections dont la liste varie selon les lieux (Tabl.II)

Composition et utilisation de l'alcool de vipère	Localisation, date du témoignage et source
eau-de vie où macère une vipère. Bue contre la morsure de la vipère. En friction contre les rhumatismes.	- Haute-Loire, Ardèche, région du Mézenc 1987 (Berton, 1987)
eau-de-vie où macère une vipère. Bue : - comme tonique - contre les rhumatismes. On dit parfois que la vipère doit cracher son venin dans l'alcool pour lui donner une valeur et que le remède a un goût de noisette.	- St-Rambert (Loire) 1963 (Bouteiller, 1966) - Auvergne, Hte-Savoie 1980 chasseur de vipères - Gergovie (Puy-de-Dôme) 1989 (chasseur de vipères témoins et utilisateurs)
marc où macère une vipère depuis au moins un an. Bu contre les coliques. Pour homme et animaux domestiques. La vipère jeûne un mois avant son utilisation. Elle ne jette pas son venin dans l'alcool. Goût d'eau-de-noix.	- Isère 1963 (Bouteiller, 1966) - Isère 1969 (Talon, 1981) - Isère (Bourgoin-Jaillieu, La Mure) enquête 1989 (chasseur de vipères et utilisateurs du remède)
eau-de-vie où macère une vipère ou une Coronelle lisse confondue avec une vipère. Bue contre : coliques, refroidissements, crise de foie. La vipère ne doit ni jeter son venin dans l'alcool, ni se mordre. Efficace sitôt la vipère noyée. A un goût de terre.	- Loire (Côtes roannaises, Forez) enquête juin 1990 (plusieurs informateurs : préparateurs, possesseurs et utilisateurs d'eau-de-vie de vipères)

Tableau II : Exemples d'alcools de vipères en France.

Le plus souvent, les préparateurs d'alcools de vipères sont des chasseurs de Serpents. Ils bénéficient du prestige des guérisseurs et mettent en valeur les plus belles de leurs prises, disposant quelquefois deux spécimens par flacon, ce qui est censé renforcer la puissance du remède et accentue son effet sur l'imaginaire du consommateur (Fig.1).

Enfermée vivante dans une bouteille, la vipère est noyée dans de l'eau-de-vie où elles macère tout au long de l'emploi de la médication. Pour assurer la conservation et le renouvellement du remède, on ajoute régulièrement du marc, afin que la vipère reste toujours sous le niveau de l'alcool ; bon nombre de bouteilles que j'ai pu voir ou photographier sont vieilles de plus de dix ans, et dans la région de Saint-Just-en-Chevalet (Loire) une femme âgée en possède une

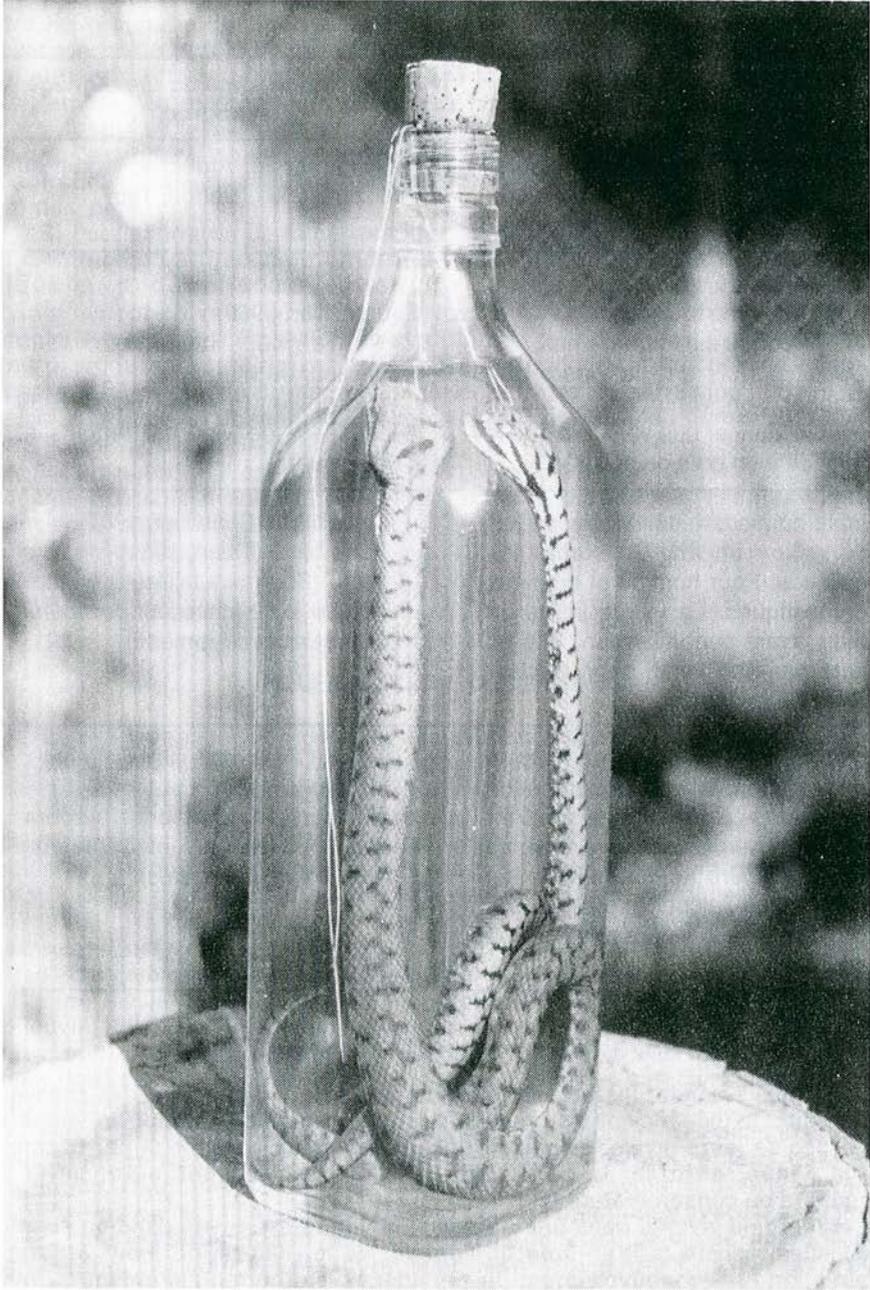


Figure 1 : Bouteille d'eau-de-vie de vipère confectionnée avec deux Vipères aspic (*Vipera aspis*), appartenant à un informateur de l'Isère. Photographie de juin 1989 (cliché P. Fourcade).

datant des années 1920 ; c'est dire que la tradition est ancienne. Dans les bouteilles faites il y a plus de dix ans, de nombreux dépôts troublent l'alcool, ce qui permet de les distinguer des préparations récentes. Bue contre les coliques dans la région Rhône-Alpes, contre la fièvre puerpérale, les dysménorrhées et l'impuissance, dans le Gard et le Cévennes, elle est un digestif dans le Centre et la plupart des régions concernées. Plusieurs enquêtes de terrain que j'ai réalisées au cours de 1989 et 1990 m'ont permis de constater que ces produits sont toujours préparés et employés pour l'usage domestique, pour le bétail et les humains.

Ce type de remède est fréquemment porteur d'un message d'affirmation d'identité culturelle, ce qui est sans doute une des raisons (outre l'efficacité qui lui est reconnue) pour lesquelles les réglementations qui interdisent la capture, le transport, l'utilisation et la vente des vipères, mortes ou vives (depuis les arrêtés du 24 avril 1979 et du 4 juin 1980 de la Loi de Protection de la Nature n° 76-629), sont transgressées, souvent par ignorance.

La diffusion se fait essentiellement dans le cadre de la famille ou du village, par échange ou don, sans véritable commerce, ce qui implique une certaine difficulté à s'en procurer quand on est étranger à ces groupes. Quelques cas montrent l'existence de réseaux de vente d'eau-de-vie de vipère ; il y a quinze ans, à Gergovie (Puy-de-Dôme) un préparateur a vendu environ 150 bouteilles de ce remède à un touriste hollandais. On en a distribué dans certains débits de boissons (surtout dans les années 1970 et les années 1980) avec l'intention, révélée par plusieurs informateurs d'interloquer le citadin de passage et de le placer en situation d'intrus en le mettant au défi de goûter ce qui lui est présenté comme une spécialité locale et un élixir ; parfois on ne montre le contenu de la bouteille qu'après lui avoir fait boire quelques verres de cette eau-de-vie du terroir. On fait subir des tests semblables aux nouveaux arrivants, aux notables qui s'installent et, parfois aux jeunes du village ; réussir l'épreuve revient à être intégré dans la communauté villageoise ou dans le groupe des adultes. L'actuel pharmacien de Gergovie se souvient encore qu'il a dû boire une verre d'eau-de-vie de vipère, il y a une quinzaine d'années, pour être accepté dans la commune.

IV. CONCLUSION

On ne saurait ramener l'emploi de thériaques et de l'eau-de-vie de vipère à un phénomène de "folklore organisé" relevant d'une mode néo-rurale ou du tourisme en cette fin de XXème siècle. L'examen de la situation sur le terrain permet de l'affirmer. Il faut plutôt le considérer comme l'expression de cultures régionales qui valorisent la proximité entre l'Homme et le milieu naturel, la maîtrise des dangers que ce dernier comporte, et dans les représentations desquelles le Serpent tient une place certaine, la vipère ayant toujours tendance à être traitée, qu'elle soit source de venin ou de remède, selon un système de pensée où les savoirs naturalistes populaires restent plus ou moins imprégnés de croyances magico-religieuses.

Remerciements — Je tiens à remercier Monsieur J.-J. CHEVRIER pour l'aide qu'il a bien voulu m'apporter dans mon enquête en Vienne.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARNAULT DE VILLENEUVE et Alius (1504) — Le Trésor des Pauvres. Chez Jehan, bailleur libraire, Paris. 157 p.
- BERTON, H. (1987) — Médecine traditionnelle et sorcellerie en milieu rural. Société d'étude et de recherche de survivances traditionnelles, Chateaugay. Non paginé.
- BODSON, L. (1987) — Le traitement des morsures de serpents venimeux avant le XIXe siècle. *In* : Compte rendu du Colloque annuel de la S.H.F. : Serpents, venins, envenimation. pp.171-189. (SHF et Fond. M. Mérieux, édés.) Lyon. 229 p.
- BOUTEILLER, M. (1966) — Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui. Maisonneuve et Larose, Paris. 369 p.
- BOUTIN, E. (1985) — Emile Boutin raconte les vipères au Pays de Retz. *Le Courier de Paimboeuf*. 1er Novembre : 14-16.
- CHEVRIER, J.-J. (1983) — Le Serpent dans la tradition orale du Civraisien (Vienne). *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 28 : 5-21.
- SEIGNOLLE, C. (1960) — Le Folklore du Languedoc. Maisonneuve et Larose, Paris. 302 p.
- TALON, Ch. (1981) — Histoire de la vie rurale en Bas-Dauphiné. Elie Bellier, Lyon. 377 p.

P. FOURCADE
Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie
Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75005 PARIS (FRANCE)

LA RUMEUR DES LÂCHERS DE VIPÈRES

par

Elisabeth REMY

Résumé — Courant notre pays depuis les années 75, la rumeur des lâchers de vipères, entretenue par la presse, n'est pas sans fondement. Avec le temps, elle s'apparente à une croyance et vient répondre à diverses inquiétudes quant à la gestion actuelle de l'environnement, en soulignant des difficultés de communication.

Mots-clé : croyance, inquiétudes, gestion, communication.

Summary — The rumour about the release of vipers which has been running about in our country since the mid-seventies, fostered by the press, is not groundless. It has gradually come to be a kind of belief and it can offer an answer to various worries concerning the management of the environment in our time, while stressing the difficulties of communication.

Key-words : belief, worries, management, communication.

I. INTRODUCTION

Cette communication s'appuie sur un rapport de 1989 pour le Ministère de l'Environnement et repose principalement sur des enquêtes de terrain menées dans la Drôme, le Puy-de-Dôme et le Doubs. L'étude se poursuit actuellement dans le cadre d'une thèse d'ethnozoologie.

La rumeur des lâchers de vipères date d'une dizaine d'années et couvre pratiquement toute la France, à l'exception de la partie nord. Son message, simple et uniforme, raconte que des vipères sont lâchées par hélicoptère, au-dessus de la campagne. A la question "Pourquoi lâcherait-on des serpents ?" trois réponses sont principalement énoncées :

- pour repeupler (la plus communément énoncée) ;
- pour nourrir les rapaces ;
- parce que c'est un animal protégé...

Suspectant dans un premier temps les laboratoires pharmaceutiques et divers organismes, la rumeur finit par désigner les écologistes. Ce travail consistait donc à analyser les fondements et les significations sociales de cette rumeur qui nuit aux actions de protection de la nature.

Le dossier de presse, rassemblé de 1980 à 1988, sans être exhaustif, compte 43 coupures. La force de diffusion des médias est également à prendre en compte et un article du *Chasseur Français* nous a donné l'exemple d'une rumeur provoquée et entretenue par la presse. Sans entrer dans un débat théorique sur le

fonctionnement des médias, gardons simplement à l'esprit que rumeur et information peuvent se ressembler : prédilection pour les mauvaises nouvelles, manque de vérification, recherche du sensationnel, etc. (Kapferer, 1987).

II. LES TERMES DU DÉBAT

Depuis plusieurs années, les protecteurs de la nature se sont efforcés de démontrer par des arguments techniques que la rumeur était infondée ; à titre d'exemple, citons quelques uns des ces arguments : l'hélicoptère coûte trop cher, une vipère jetée d'un hélicoptère s'écrase au sol, il n'y a aucune raison écologique, etc. Au terme de cette argumentation, leur conclusion reliait la rumeur à une campagne de dénigrement, à des problèmes psychologiques, bref à un délire collectif.

Pourtant, en 1988 encore, beaucoup de personnes rencontrées sur le terrain pensent vraiment que des vipères ont été lâchées. Alors pourquoi ? Essayons très schématiquement de saisir comment les autres comprennent. Ceux qui croient aux lâchers de vipères ne cherchent pas à savoir le pourquoi du comment ; pour eux la cause est entendue, les vipères ont été lâchées. Cette information s'est muée en une certitude, d'autant que la rumeur est ancienne. Il faut bien garder à l'esprit que lorsqu'on est convaincu de quelque chose, on ne cherche pas à vérifier, d'autant qu'il est toujours possible de répondre à un argument par un contre-argument ; de plus, la notion du progrès ayant rendu beaucoup de choses possibles, il n'y a plus de cadre de référence précis, plus de limites auxquelles se référer. Ainsi, interrogeant mes informateurs sur l'état des vipères jetées par hélicoptère, il m'était souvent répondu : "Oh ! Ne vous en faites pas, ils ont bien un système !" ; c'est pourquoi, il est bien difficile d'emporter l'adhésion de celui que l'on souhaitait convaincre.

En définitive, cette rumeur participe davantage de la croyance - elle ne se démontre pas par A + B, le passé nous le prouve - et doit se comprendre de l'intérieur comme nous le verrons dans les enquêtes ethnologiques de terrain. A mon avis, la question essentielle qui mérite d'être posée est la suivante :

"Pourquoi, depuis les années 75, une multitude de gens se sont-ils mis à croire en cette histoire, qui au départ peut paraître farfelue ?"

III. LE FOND DE VRAISEMBLANCE

Trouver l'origine de cette rumeur déjà lointaine est impossible mais ce qu'il importe de saisir, ce sont les circonstances qui accèdent et justifient cette croyance. Voici trois éléments de réponse :

1) Depuis l'arrêté de 1979 protégeant les reptiles, les serpents capturés en vue d'une exposition par exemple, doivent selon un accord implicite être remis à l'endroit de leur capture. Mes recherches dans les archives de la Direction de la Protection de la Nature (D.P.N.) ont révélé plusieurs cas de lâchers de vipères. Il va de soi que pour une personne non avertie il s'agira d'un réel lâcher.

C'est suivant ce même principe, qu'un laboratoire pharmaceutique, fabriquant du sérum, fut autorisé en 1981 à capturer puis à relâcher 1500 vipères aspic. Contrairement aux directives prévues, bon nombre de serpents furent relâchés au même endroit et des chasseurs, ayant repéré l'opération, s'empressèrent de détruire tous ces animaux. Par conséquent, des lâchers de vipères en liaison avec l'activité d'un laboratoire ont bien existé. Si cette affaire ne

saurait être à l'origine de la rumeur générale, elle a pu localement donner foi à certains doutes.

2) Dans la revue *Ciconia* (1983), Baumgart, G., Parent, GH. et Thorn, R., ont attesté qu'un amateur avait lâché 275 vipères dans les Vosges en 1973 et 1979. Ce jeune homme, passionné par les serpents avait agi à titre purement individuel afin de pallier l'absence de ces animaux dans la région.

3) Bien souvent, un parallèle est établi avec des réintroductions officielles et l'on vous dit : "Ils lâchent des vipères, ils ont bien lâché des lynx". De surcroît, des lâchers clandestins qui sont d'ailleurs relatés dans certains ouvrages entretiennent des soupçons de malveillance.

En conclusion, tout ce contexte relatif à des lâchers ou relâchers de serpents constitue le substrat de notre histoire. L'hélicoptère, qui n'a jamais été utilisé, est considéré localement comme un engin banal et semble symboliser une menace contre laquelle on ne peut rien, tout en pimantant le récit.

Tout ceci est peu connu des uns et des autres et nous permet de nous rendre compte d'un principe plus général, à savoir que chacun réagit plus par rapport à ce qu'il croit que par rapport à ce qu'il sait.

Voyons maintenant plus en détail **l'arrêté de 1979** :

Suite logique de la loi de 1976 relative à la protection de la nature, l'arrêté du 24 avril 1979 protège les reptiles et amphibiens. Rappelons que les reptiles sont protégés totalement à l'exception des vipères aspic et des vipères péliade (les plus communes en France) qui sont semi-protégées, c'est-à-dire que l'on peut encore les détruire.

Beaucoup de personnes rencontrées sur le terrain pensent au contraire qu'il est désormais interdit de tuer une vipère, même si elle se trouve dans leur propre jardin. Ne plus avoir le droit de se débarrasser de cet animal considéré comme dangereux est alors perçu comme une menace, voire une folie. Par ailleurs, l'opinion publique considère que si l'on a protégé les vipères c'est qu'elles sont en voie de disparition et que l'étape suivante c'est le repeuplement, à l'instar du lynx qui a d'abord été protégé puis réintroduit (Lefranc, 1985 ; Vourc'h, A., 1988). Ce type de raisonnement a déjà été observé par un psychologue comme Durandin (1950) : "A partir du moment où l'on sait qu'une chose a été réelle, a fortiori on sait qu'elle est possible et on est porté à en inventer d'autres du même type".

Je précise que l'administration a protégé les vipères principalement pour enrayer le commerce de ces animaux, même si effectivement les serpents ont souffert de la dégradation de certains milieux, car pour le Conseil de l'Europe le statut de menace de la vipère aspic est "vulnérable", celui de la vipère péliade "indéterminé".

En définitive, nous avons d'un côté les administrés qui n'ont pas les moyens de comprendre le texte d'un arrêté répondant à une stratégie donnée, de l'autre les administrateurs qui, s'ils gardent l'avantage des textes de loi, sont visés par la rumeur. Dans ce cas la rumeur répond aux incompréhensions précédemment évoquées.

IV. RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE TERRAIN

Sur le terrain, la rumeur reflète des réalités bien différentes selon les régions et il serait faux de penser qu'il existe "un délire collectif général" répondant à l'uniformité du message (c'est parce que la rumeur est ancienne, que

son message est simplifié à l'essentiel) je présenterai donc brièvement mes trois terrains d'enquête :

A. Dans le Vercors

Dans le **Diois**, situé au sud du Vercors, il y a deux points d'ancrage de la rumeur :

1) Une remise en cause des projets de réintroduction d'animaux. En 1980, le projet lynx provoqua de nombreux remous et il règne d'ailleurs sur ce sujet une grande confusion au sein de la population. Aujourd'hui le bouquetin qui va bientôt être réintroduit, est considéré par les responsables de ce projet comme un très bon produit commercial, comme le dit un technicien de la D.D.A.F. : "Le bouquetin, c'est une image de marque de pays donc qui doit se vendre. C'est un produit de consommation. Actuellement, tout se vend. Les gens viendront au cirque d'Archiane, c'est très bon pour Châtillon-en-Diois". Dire que des vipères sont lâchées soulève toute ambiguïté, tout ce qui est en train de se faire est mauvais, et par là-même, la population exprime son inquiétude de perdre l'usage de l'espace où s'inscrivent leur histoire et leurs souvenirs.

2) Des tensions entre chasseurs et protecteurs. La question était alors de savoir ce qu'il y avait de nouveau dans ce conflit traditionnel, qui s'exprime aujourd'hui par la rumeur.

Le souhait avoué de l'Association serait de remplacer la chasse populaire au sanglier qui existe actuellement, par une chasse à l'approche réservée à une élite ; en effet on pense qu'en 1993, des étrangers pourront acheter des terrains et se constituer des chasses privées. Les chasseurs que j'ai écoutés ont la même analyse en ce qui concerne 1993, ce qui permet de supposer une certaine influence entre ces deux groupes. Cette perspective réjouit les premiers et angoisse les seconds.

La rumeur, dans le Diois, remet en cause directement l'Association dont on connaît la politique et permet de s'exprimer sur toutes ces questions relatives à la gestion de l'environnement.

B. En Franche-Comté

A **Bonnevaux**, un petit village du Doubs, au sud de Besançon, la situation est tout à fait différente. Il n'y a pas d'association de protection de la nature, les chasseurs sont modérés et aucun projet de réintroduction n'y est envisagé. En fait, la rumeur vient se cristalliser sur des problèmes anciens. En effet dans les années 70, une station biologique avec des chercheurs de l'Université de Besançon s'est installée dans ce village et par un manque de communication initial, ces deux entités sont restées campées sur leur position. D'un côté, des chercheurs qui se heurtaient aux habitudes locales et qui n'ont jamais vraiment expliqué leurs activités ; de l'autre, des gens qui tenaient à rester maître chez eux et qui étaient très surpris par certaines pratiques : "On les voyait passer avec plein d'oiseaux dans chaque main, on se disait, mais c'est des barbares, ces gens-là !" - car, à ses débuts, la station assurait une formation sur le baguage d'oiseaux -. Pour les villageois, aucun doute possible, les lâchers de vipères venaient de la station, qui réciproquement se savait suspectée. Notons que si beaucoup parlent d'un lâcher de vipères par voiture ou à pied, quelques-uns mentionnent également l'emploi d'un hélicoptère, ce qui prouve l'influence de la rumeur générale. Celle-ci est

connue à Bonnevaux, ne déclencha aucun vent de panique, car elle vint simplement s'ajouter au contentieux existant entre la station et le village.

C. Dans le Massif Central

Le **Canton de Pionsat** se situe au nord-ouest du département du Puy-de-Dôme. Les responsables présumés sont les écologistes au sens large, aucune association n'étant nommément désignée, contrairement à la Drôme. Il ressort des témoignages que la rumeur est à mettre en relation avec d'une part les rapaces, d'autre part la déprise rurale.

Toutes les personnes rencontrées se plaignent de la prolifération des buses et l'on se rappelle de l'argumentation diffusée à l'époque par l'association départementale, que l'on peut résumer ainsi : les rapaces sont des oiseaux utiles parce qu'ils mangent des campagnols, des serpents, etc. Suivant le même type de raisonnement, mais inversé, les gens disent : comme les rapaces sont trop nombreux, il faut désormais repeupler leur nourriture, à savoir des serpents.

La rumeur est aussi un moyen d'exprimer l'angoisse de la déprise rurale dont on parle de plus en plus, telle cette réflexion d'une agricultrice : "S'ils réintroduisent les vipères, c'est pour faire partir les gens". Par conséquent, les lâchers de vipères symbolisent un ensauvagement, qui se ferait aux dépens de la présence humaine.

V. CONCLUSIONS

Participer à une rumeur, c'est parler selon un lieu, un groupe social et des préoccupations données. Etudier une rumeur, comme celle-ci, permet donc une lecture du climat social.

Bien que la rumeur reflète des réalités très différentes selon les lieux, elle a pour dénominateur commun un problème de communication entre les divers intervenants, quant à la gestion et au vécu de l'environnement.

Il est bon de garder à l'esprit qu'il n'y a pas une seule réalité, c'est-à-dire par exemple, qu'une seule façon de percevoir un espace et que de nombreux conflits humains naissent à partir du moment où un groupe social (ici certains protecteurs) veulent imposer leur manière de voir à un autre.

Finalement, la rumeur nous interroge non seulement sur notre rapport à la nature, mais aussi sur notre rapport à la science et par contrecoup à l'irrationnel. Nous allons donc maintenant tenter de répondre à la question suivante : dans notre civilisation de communication et de vulgarisation scientifique, l'homme a-t-il une approche plus rationnelle de la nature ou est-ce l'émergence d'une nouvelle "religiosité" ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUMGART, G., PARENT, G.H., THORN, R. (1983) — Observations récentes de la vipère péliade (*Vipera berus* L.) dans le massif vosgien. In *Ciconia*.
- DURANDIN, G. (1950) — Les rumeurs, cours de psychologie sociale. Polycopié universitaire, La Sorbonne. 17 p.
- KAPFERER, J.N. (1987) — Rumeurs, le plus vieux média du monde. Ed. du Seuil, Paris. 318 p.

LEFRANC, N. (1985) — Du doryphore... au lynx, introductions et réintroductions animales en France. Saint-Dié. 57 p.

VOURC'H, A. (déc.1988) — Représentations de l'animal et perceptions sociales de sa réintroduction, le cas du lynx des Vosges, colloque "réintroductions et soutiens de populations d'espèces animales". Tiré à part, Saint Jean du Gard.

E. REMY
4 Place Ch. Richet, Appt 47
93330 NEUILLY-sur-MARNE (FRANCE)

SAUVEGARDE DE L'INTÉRÊT HERPÉTOLOGIQUE ET ESTHÉTIQUE DES FONTAINES, ABREUVOIRS ET LAVOIRS ANCIENS EN PIERRE

par

Hugues PINSTON

Résumé - Dans la plupart des campagnes de France existent encore des ouvrages anciens (fontaines, abreuvoirs, lavoirs ...) où la pierre est agencée pour capter et retenir l'eau. En général privés de leur fonction originelle, ils sont aujourd'hui oubliés et souvent dégradés faute d'entretien. Or beaucoup abritent de nombreux Amphibiens, notamment lors de la reproduction. Là se trouve la justification essentielle de leur sauvegarde et le présent document vise donc à faire prendre conscience de l'urgence de ce problème. Des exemples pris en Bourgogne et Franche-Comté illustrent cette situation et permettent de proposer des idées de gestion.

Mots-clés : Fontaines, abreuvoirs, lavoirs, intérêt herpétologique, sauvegarde.

Abstract - In most French countries still exist old works (fountains, cattle ponds, wash-houses...) where the stone is arranged in order to collect and retain the water. Most of them deprived of their original function are today neglected and often damaged because of lack of maintenance. But most of them house numerous Amphibians, particularly by reproduction times. That is the leading justification of their safeguard and this paper wants to attract attention on this urgent problem. Examples in Eastern France illustrate the state of affair and allow to propose some ideas of management.

Key words : Fountains, cattle ponds, wash-houses, herpetological interest, safeguard.

I. INTRODUCTION

Une prospection soutenue des milieux favorables aux Amphibiens et aux Reptiles menée depuis une quinzaine d'années d'abord en Bourgogne puis en Franche-Comté nous a notamment permis de découvrir dans la campagne, de nombreux petits ouvrages hydrauliques anciens.

Il s'agit en particulier de fontaines, abreuvoirs et lavoirs en pierre, qui se sont révélés souvent d'un grand intérêt quant au nombre des espèces d'Amphibiens (parfois de Reptiles) que l'on peut y rencontrer. Or, ces milieux qui dépendaient largement des activités rurales traditionnelles disparaissent peu à peu, et semble-t-il, dans l'indifférence quasi-générale.

Ces ouvrages méritent-ils vraiment d'être conservés et pour quelles raisons ?

II. CADRE ET ETAT DES CONNAISSANCES

Tout d'abord, notons que d'une part nos propres données sont probablement fort incomplètes et que d'autre part la bibliographie est très rare sur le sujet qui nous intéresse. Ainsi, les références sont constituées soit de mentions éparpillées concernant telle ou telle construction tirées d'écrits centrés sur d'autres thèmes (Vallée, 1960), soit de synthèses portant sur l'aspect architectural des édifices les plus spectaculaires, fontaines-lavoirs de Franche-Comté par exemple (Grisel, 1986), situés en général au centre des villages et ne présentant pas grand intérêt sur le plan de l'herpétologie pour des raisons que nous évoquerons plus loin.

Il existe cependant une remarquable étude ethnographique (Pearson, 1989) qui présente une synthèse sur l'utilisation de l'eau dans la vie quotidienne de deux communes de Bourgogne. Certes le cadre géographique est restreint mais de nombreux types de constructions sont décrits.

La genèse de ces constructions se trouve dans le besoin vital d'eau dans les activités humaines quotidiennes. Ainsi, on peut penser qu'à partir d'une source ou d'un repli de terrain humide, a été entreprise la construction d'un ouvrage où la pierre (parfois le bois) est agencée pour capter et retenir le précieux liquide.

Les types d'ouvrages encore existants peuvent être divisés en deux catégories par leur localisation, laquelle conditionne en partie leur aspect.

Dans le premier cas, il s'agit d'édifices situés au centre des villages ou à proximité, ou encore le long d'une voie importante, et qui sont alors marqués par une certaine recherche architecturale. En effet, dans ce cas, ils sont un élément du prestige de la commune et il fut fait appel à de véritables architectes pour leur conception, notamment au XIX^{ème} siècle. Ce sont ces constructions qui ont fait l'objet de restaurations et de la plupart des études un peu partout en France depuis quelques années. Cependant leur intérêt strictement herpétologique est en général faible.

En effet, de leur situation centrale découle une fréquentation importante des abords, ainsi qu'un entretien soutenu (parfois transformation regrettable en bac à fleurs, heureusement combattue aujourd'hui, ou nettoyage drastique des bassins). En outre, les bassins sont le plus souvent surélevés et inaccessibles aux Amphibiens. Enfin, la présence classique d'une toiture empêche largement la lumière et la chaleur de pénétrer, d'où l'absence de flore et de faune.

Dans le second cas, il s'agit d'édifices soit complètement dispersés dans la campagne, soit encore situés à proximité de fermes ou hameaux isolés, type d'habitat fréquent dans certaines régions. Là encore, leur localisation influe sur leur structure, marquée en général par la modestie extérieure. En effet, s'il s'agit d'ouvrages communaux en pays d'habitat très dispersé, la commune a rarement pu ou voulu faire des efforts financiers suffisants auprès des architectes. Bien souvent, il s'agit d'authentiques constructions paysannes, reflets des traditions locales. Leur structure est simple mais il en résulte en général un grand intérêt esthétique.

C'est leur difficulté de localisation, jointe à leur simplicité d'aspect et à l'absence fréquente de plan d'architecte (d'où découle une plus grande difficulté d'interprétation), qui explique sans doute le faible nombre d'études qui leur ont été consacrées. Or, c'est bien ce type d'édifices qui présente une grande valeur biologique et en particulier herpétologique. En effet, leur situation isolée se traduit par une tranquillité plus grande des abords. De plus, ils sont intégrés dans un environnement naturel ou agricole et peuvent donc facilement jouer un rôle dans les écosystèmes. En outre, dans le cas des lavoirs, l'absence assez générale de

toiture (ou sa disparition) ajoutée au fait que le bassin est souvent peu surélevé ou adossé à un talus sur un côté, augmente leur effet attractif. Enfin, leur entretien épisodique (curage, débroussaillage) lié à une stricte vocation utilitaire sans recherche ostentatoire n'est pas, et de loin, incompatible, au moins pour les fontaines et abreuvoirs, avec le développement des Amphibiens. Nous développerons d'autres aspects de leur valeur herpétologique après avoir présenté les grandes catégories d'édifices.

III. TYPOLOGIE SUCCINCTE DES OUVRAGES POUVANT PRESENTER UN INTERET HERPETOLOGIQUE

-source captée : bassin creusé dans le sol, surmonté de quatre murs de pierre avec toiture et porte.

-fontaine : bassin en pierre avec écoulement, pour eau potable ou pour le jardin, parfois en partie couvert, surélevé, parfois adossé à un talus, ou creusé dans le sol ("creux" en Bourgogne).

-fontaine-abreuvoir : bassin en pierre, avec écoulement, pour le bétail, accès direct dans le bassin impossible.

-mare-abreuvoir : bassin en pierre sur trois côtés, le quatrième pour l'accès direct du bétail, souvent avec fond pavé "en hérisson" en pente douce (Vallée, 1960), eau stagnante ou non, ("bachasse" dans le sud de la Saône-et-Loire).

-pédiluve : analogue à une mare-abreuvoir, il s'en distingue souvent par le fond en berceau. Outre la fonction d'abreuvoir, ce rare ouvrage servait à baigner les chevaux. Un exemplaire est décrit par Pearson (1989), un autre est connu en Saône-et-Loire et un dans le Haut-Doubs.

-puits : trou profond de diamètre réduit (environ 1,50 m), aux parois en pierre, équipé sur ses bords d'une margelle en pierre.

-citerne : bassin en pierre, couvert (d'une voûte dans le Haut-Doubs et le Haut-Jura), pour eau potable et / ou le bétail ou encore lors d'incendie.

-réservoir : bassin en pierre, non couvert, pour eau potable, incendie.

-lavoir : bassin en pierre avec écoulement, dallé, dont les pierres de bordure sont en pente douce vers l'eau.

-rouissoir : bassin creusé dans la terre avec murets de soutènement en pierre sèche utilisé pour le rouissage du chanvre en eau dormante (Pearson, 1989).

En conclusion à cette liste imparfaite, ajoutons que des types plus complexes existent : intermédiaires de structure et fonction entre différents édifices évoqués plus haut, ou bien qui juxtaposent plusieurs constructions avec un système de trop-plein entre elles.

IV. BASES DE L'INTERET HERPETOLOGIQUE DE CES OUVRAGES

Outre les raisons, notamment de localisation, évoquées plus haut, il convient d'expliquer sur quoi se fonde cet apparent paradoxe de milieux plus ou moins artificialisés si favorables aux Amphibiens en particulier.

Un certain nombre de traits communs peuvent être dégagés. Tout d'abord leur petite surface qui va de moins d'un mètre carré à une quinzaine de mètres carrés et le faible débit des sources ou ruissellements qui les alimentent, amenant des périodes d'assèchement presque chaque année, les ont mis, à l'origine, à l'abri du développement de populations de poissons. De plus, dans le cas des lavoirs, l'entretien régulier par vidange excluait en général la présence de ces

animaux. En revanche, la présence de tanches est fréquente pour les mares-abreuvoirs, sans conséquence trop négative pour les Amphibiens. Malheureusement, l'observation plus récente de perches-soleil ou de poissons-chats est plus inquiétante.

Un deuxième intérêt réside dans la présence classique d'un écoulement de l'eau même très lent qui permet une bonne oxygénation du milieu, élément favorable au développement des larves de tritons *Triturus* sp. et surtout de Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*. Dans le cas de cette espèce, un élément positif vient souvent s'ajouter : l'exposition classique des lavoirs à l'abri de la chaleur.

En fait, l'élément majeur, aussi bien sur le plan biologique que sur le plan de la pérennité du milieu, est constitué par la présence presque systématique d'une structure en pierre sèche comme mur de soutènement du bassin lui-même et / ou du talus contre lequel s'adosse l'ouvrage. S'il s'agit d'un mur contre le talus, cela permet aux adultes de plusieurs espèces de s'abriter dans ses anfractuosités. Une espèce comme l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* apprécie particulièrement cette situation. Chez les Reptiles, le Lézard des murailles *Podarcis muralis* et la Couleuvre à collier *Natrix natrix* profitent aussi de ce type de milieu. En outre, ces abris si proches du lieu de reproduction donnent aux populations une certaine stabilité, puisqu'ils permettent d'éviter, dans le cas des tritons par exemple, des migrations massives.

S'il s'agit des murs de soutènement du bassin, larves et adultes trouvent là des abris ou postes de chasse immergés ou émergés en fonction du niveau de l'eau. Enfin, la proximité de la pierre et de l'eau permet aux Amphibiens de se placer pour capter au mieux l'énergie solaire.

Sur le plan de la pérennité du milieu, la présence de murs de soutènement évite bien sûr pendant des décennies l'effondrement des berges, phénomène classique des milieux moins anthropisés tels que les mares à vaches ou les petits étangs.

Enfin, un élément rencontré en particulier pour les mares-abreuvoirs et qui représente un atout important en faveur des Amphibiens est la profondeur variable du milieu permise en permanence par le fond pavé en pente douce (jusqu'à un maximum d'environ 2 mètres). Ainsi, avec une variation progressive de la flore et des Invertébrés se combine une diversité dans l'utilisation de l'espace par les différents stades de larves d'Amphibiens et par différentes espèces en fonction de leurs exigences propres. C'est en général ce type de point d'eau qui permet de rencontrer le plus d'espèces sur un espace aussi réduit en surface. Ainsi, une station en Bourgogne abrite : le Triton alpestre *Triturus alpestris*, le Triton palmé *Triturus helveticus*, le Triton crête *Triturus cristatus*, le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*, la Grenouille verte *Rana kl. esculenta*, la Grenouille agile *Rana dalmatina*. Notons que ce type de site, riche d'au moins 6 espèces aux exigences variées, n'est pas du tout un cas isolé, mais simplement un exemple.

Indépendamment de leur structure, il faut noter que dans certaines zones de plateaux karstiques où l'eau de surface est rare, notamment en Bourgogne ou en Franche-Comté, les habitants ont souvent mis un soin particulier pour aménager les points d'eau. Dans ce cas, il arrive que ces milieux modifiés soient les seuls sites, à des kilomètres à la ronde, disponibles pour la reproduction des Amphibiens. Leur intérêt devient alors primordial. Leur sauvegarde ne peut donc être considérée comme un élément marginal ou négligeable de la protection des Amphibiens.

V. MENACES ACTUELLES, RESTAURATION ET PROPOSITIONS DE GESTION

Toutes ces petites constructions, telles que fontaines, abreuvoirs, lavoirs, dépendaient d'activités rurales aujourd'hui très réduites sinon disparues. La plupart du temps, il s'agissait de propriétés communales et leur entretien était souvent assuré par le garde-champêtre (Pearson, 1989). L'évolution radicale de l'agriculture et la désertification des campagnes ont eu aussi des conséquences sur ces ouvrages, souvent condamnés à l'abandon et à l'oubli. Cependant, leur statut communal a eu en général au moins l'avantage d'empêcher leur destruction pure et simple. Mais cette situation est pleine d'incertitude, car lors de travaux d'aménagements divers, tels que remembrements, travaux routiers, nouveaux réseaux d'adduction d'eau (prévoyant parfois une clause d'abandon de l'entretien de l'ancien réseau ...), personne ne pense plus à les signaler aux entreprises. En outre, leur abandon est parfois si ancien que beaucoup d'habitants en ignorent l'existence.

Pourquoi se soucier de ces trous d'eau devenus "inutiles et nauséabonds" ?

Reconnaissons que le faible nombre actuel d'agriculteurs ne leur permet de s'occuper que de ce qui est strictement nécessaire à leurs activités. D'autre part, citons le cas précis d'une commune où une très belle mare ancienne située au centre du village fut détruite car le chant des Rainettes, le soir, importunait certains habitants.

Disons aussi que parmi leurs nombreuses préoccupations, les administrations (Délégations Régionales à l'Architecture et à l'Environnement, Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt, Directions Régionales des Affaires Culturelles...), les bureaux d'études chargés des études d'impact, les associations de protection de la nature, les chercheurs, ont peu conscience de l'intérêt de ces sites que souvent ils ne connaissent pas.

Mais cela est en partie lié au fait que ces ouvrages sont souvent isolés dans les campagnes et que leur intérêt se trouve à la jonction de deux préoccupations très honorables, sauvegarde du patrimoine rural et protection de la nature, mais dont les défenseurs sont en général de formation différente et se rencontrent rarement. Cette situation bipolaire ne doit pas être source de conflit mais peut au contraire devenir un atout pour la sauvegarde de ces édifices si les différents spécialistes joignent leurs compétences.

Ainsi, la restauration doit respecter un équilibre entre l'intérêt herpétologique et l'intérêt esthétique. Certes, quelques espèces souvent déjà présentes quand l'ouvrage était utilisé, ont sans doute pu profiter dans un premier temps de l'abandon de toute activité humaine, mais ce stade est bien vite dépassé lors de l'envasement du milieu joint au développement excessif de la végétation.

Il est bien évident que le premier travail, soit le débroussaillage, doit se faire avec les outils manuels traditionnels du jardinier et sans herbicides de synthèse bien sûr. Les arbustes qui tiennent les talus doivent être taillés, non arrachés. Puis pour le curage et la reconstruction des murs de pierre, une pelle mécanique sera utile pour certains chantiers importants. Mais dans la plupart des cas, des outils manuels suffiront. Concernant la maçonnerie de pierre sèche, il convient d'éviter de "faire du neuf avec du vieux" : sablage excessif des pierres et surtout jointoiement systématique au ciment artificiel, ce dernier point étant préjudiciable aussi bien à la durée de l'ouvrage qu'aux plantes rupestres et aux abris de la faune. De plus, le cadre champêtre de ces constructions s'accommoderait mal de travaux voyants et peu respectueux de l'esprit de simplicité de l'ouvrage.

La condition majeure du succès de ce type de travail quant aux Amphibiens est d'éviter absolument un curage total du bassin. En effet, en été (durant les

périodes éventuelles d'assèchement) et en hiver, beaucoup de larves et (ou) d'adultes d'Amphibiens (et d'Insectes) trouvent refuge dans la vase. En fait, laisser une couche de vase ne nuit pas à l'esthétique du lieu, mais l'expérience montre que c'est souvent difficile à faire admettre aux propriétaires, pris soudain d'une sorte de frénésie de nettoyage après des années d'inertie.

Reste le problème de la période des travaux. Il ne semble pas y avoir de saison idéale. Il faudra absolument éviter la phase printanière de reproduction. Le débroussaillage peut se faire le reste de l'année, notamment en hiver, mais pour le curage seule la fin de l'été paraît le moins mauvais moment.

Ces quelques précautions assurent alors une prise en compte harmonieuse de la protection de la nature et du patrimoine rural.

Qui peut se sentir concerné par ces ouvrages ? Il s'agira souvent d'une association de protection de la nature. Sa démarche concrète sera basée sur la localisation préalable de ce type d'ouvrage. Nous avons beaucoup travaillé à partir des cartes 1/25000 de l'Institut Géographique National. Or, il nous faut malheureusement constater que les plus récentes éditions sont souvent appauvries au niveau de la légende, notamment pour le sujet qui nous intéresse. Une enquête auprès des habitants d'un village donne aussi des résultats.

Puis il convient d'identifier le propriétaire. Il s'agit le plus souvent d'une commune et passées quelques réticences, l'accueil est souvent bon. L'aide concrète est parfois proposée, qu'elle soit en main d'oeuvre ou financière. Nous pensons que la participation effective d'habitants du lieu est la meilleure garantie de la surveillance ultérieure de l'édifice.

D'autre part, l'intérêt esthétique et patrimonial peut permettre parfois de drainer des aides matérielles ou en crédits de la part de personnes ou administrations non directement impliquées dans la protection de la nature. Soyons conscients que tout le monde ne comprend pas forcément l'intérêt de "ces sales bestioles", grenouilles et autres crapauds, fussent-elles protégées, concept encore totalement absent de la vie quotidienne de la majorité de nos contemporains.

Une fois la phase opératoire réalisée, tout n'est pas fini. En fait, la difficulté essentielle est à ce stade, c'est-à-dire prévoir une forme de gestion, dont la teneur doit être adaptée à chaque cas. Elle doit envisager l'aspect juridique (procédures diverses de classement au moins au niveau communal) et l'entretien courant. Les personnes ayant mené ce type d'action doivent penser à informer au maximum autour d'eux, car il est illusoire de compter sur les efforts de quelques-uns face à l'ampleur du défi. La communication est souvent pour le protecteur l'écueil majeur de ses activités.

C'est une dynamique qui doit être lancée auprès de tous les intervenants sur l'environnement pour espérer sauver au moins une partie de ces ouvrages.

VI. CONCLUSION

Bien sûr, notre propos n'a pas épuisé le sujet, mais nous espérons avoir pu laisser entrevoir le grand intérêt herpétologique et esthétique de cet extraordinaire patrimoine constitué par ces modestes mais si attachants édifices que sont les fontaines, abreuvoirs, lavoirs ...

Notre expérience, certes incomplète, porte essentiellement sur la Bourgogne et la Franche-Comté, mais des observations éparses nous laissent penser que de nombreuses régions abritent encore de telles constructions et il est

donc fait appel à tous les naturalistes curieux et attachés à leur province d'origine pour essayer d'une manière ou d'une autre de sauvegarder cette richesse.

Pour notre part, nous souhaitons continuer à évoquer avec passion ce sujet auprès de tout interlocuteur motivé, privé ou public.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GRISEL, D. (1986) - Les fontaines-lavoirs de Franche-Comté. Lanterne éd. 95 p.

PEARSON, I. (1989) - Travail d'étude et de recherches sur le thème de la lessive dans deux communes de Bourgogne. Direction Régionale des Affaires Culturelles, Dijon. 356 p.

VALLEE, L. (1960) - Recherches sur *Triturus blasii* de L'Isle, hybride naturel de *Tr. cristatus* x *Tr. marmoratus* Latr. *Mém. Soc. Zool. Fr.*, 31 : 1-96.

H. PINSTON
Laboratoire de Biologie et Ecologie animales
La Bouloie, Route de Gray
25030 BESANÇON Cedex (FRANCE)

Bulletin de la Société Herpétologique de France

4^{ème} trimestre 1990

n° 56

NOTES - VIE DE LA SOCIÉTÉ - INFORMATIONS

NOTES ET RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

- **Crapauds, lézards, herpétologistes. Même destin, même image sociale.**
François TERRASSON..... 73
- **La Vipère péliade dans le département de la Somme.**
Robert DORÉ..... 74
- **Les stratégies sexuelles chez *Triturus cristatus* et *T. marmoratus***
Annie ZUIDERWIJK..... 76

RAPPORTS DES COMMISSIONS (1989-1990)

- **Rapport d'activité de la commission d'ethnoherpétologie et d'histoire de l'herpétologie**
Liliane BODSON..... 77
- **Rapport d'activité de la commission de protection**
Jean LESCURE..... 78
- **Rapport d'activité de la commission de terrariophilie**
Patrick DAVID..... 80
- **Rapport d'activité du Club Junior**
Yannick VASSE..... 81

INFORMATIONS - VIE DE LA SOCIÉTÉ

- **Discours d'inauguration du Congrès d'Amiens (28 juin 1990)..... 83**
- **Compte-rendu du IV^{um} Symposium européen chelonologicum (Massa Marittima 18-24 juillet 1990)**
Roger BOUR..... 84
- **Listes des nouveaux membres..... 86**
- **Stage herpétologique 1991..... 87**

NOTES, RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

Crapauds, Lézards, Herpétologistes. Même destin, même image sociale ⁽¹⁾

par

François TERRASSON

A notre époque paradoxale, on peut trouver des gens qui étudient les sciences naturelles sans se soucier de protection de la nature.

Aux yeux de n'importe quel naturaliste passionné une telle information semble complètement incroyable. Cependant ceux pour qui les espèces ne sont que du "matériel" biologique existent, et que ce matériel provienne des forêts ou des savanes, du zoo ou de l'élevage, c'est tout à fait indifférent. A la limite en cas de disparition on passera à autre chose. Ce qui différencie le conservateur n'est pas de l'ordre de la compétence scientifique, mais de la sensibilité. Peut-être alors que ceux qui souhaitent voir vivre encore des serpents et des grenouilles au fond des forêts vierges feraient-ils bien de songer à s'étudier eux-mêmes pour savoir où ils en sont par rapport au reste de la société, et même au sein de la communauté scientifique. Ils découvrirait qu'on n'a jamais vu personne se mettre à adorer une espèce rare de Triton sous prétexte qu'elle est rare, jamais transformé un frisson de terreur devant les tortillements de l'Orvet parce qu'on a expliqué qu'il est inoffensif, que ceux qui trouvent ça beau, intéressant, c'est-à-dire eux, batracho, herpeto... etc. sont perçus comme tout à fait spéciaux, voire un brin anormaux.

La place de la nature dans la société, la valeur qu'elle a dans les esprits, les images mentales qui gouvernent les actes et les sensations sont les véritables moteurs qui font qu'en définitive nos animaux préférés se maintiennent ou sont éliminés. Ces domaines sont peu étudiés. Ils réservent des surprises, pas toutes agréables. La société, quelle qu'elle soit, aime bien tenter d'homogénéiser la pensée en diffusant ce qu'on appelle les modèles culturels. Seuls quelques individualistes échappent au modelage culturel qui, inconsciemment nous détermine sur tout : habits, nourriture, mimiques faciales, mais aussi réactivité vis-à-vis de la grenouille, de sa peau lisse un peu gluante, du serpent et de son mouvement saccadé et de son contact imaginé.

Les herpétologistes n'ont pas de chance avec les modèles culturels. Leurs animaux évoquent beaucoup l'organique, le côté "tripes et boyaux" de la nature. Certains, par le milieu marécageux où ils vivent, en rajoutent. Eaux perçues comme sales, foisonnantes de vie, cachées, putrides, oeufs collants, glaireux, ou bien frémissements équivoques dans les broussailles.

Chez nous, modernes citoyens occidentaux, un modèle émotionnel inconscient tout à fait permanent malgré son irréalisme nous amène à nous

conduire comme si nous étions de purs esprits, désincarnés et quasiment métalliques. Les vases grenouillesques, de ce point de vue, ne sont pas propres. Les bêtes qui y vivent non plus. Ceux qui s'y intéressent et aiment ces bêtes, itou. Car ils transgressent le grand tabou. Nous devons faire comme si nous n'étions pas organiques, comme si nous vivions sans assises biologiques. C'est un credo qui ne souffre pas de discussion et tous les aménagements l'appliquent, pour que nos concitoyens oublient les deux grands problèmes organiques que notre société échoue à gérer : la mort et la sexualité.

Comment peut-on savoir tout cela ? Par l'observation comportementale. L'écoute non sollicitée, le repérage des gestes. Une éthologie humaine face à la nature. On comprendra mieux ensuite la diabolisation des friches, force de la nature en train de mettre de l'incontrôlé organique dans l'ordre humain de plus en plus technocratique.

Et l'amateur de tritons dans tout ça ?

Accroupi dans sa mare, entend-il arriver les bulldozers ?

Et quand ceux-ci seront passés, réalise-t-il que s'ils l'ont évité, il ne perd rien pour attendre. Dévalorisé en même temps que le marécage, marginalisé en même temps que le serpent, il verra qu'on ne l'oublie pas. On ne le supportera qu'encagé dans les réserves avec des aumônes financières de plus en plus évanescentes. Alors, adieu veaux, vaches, tritons, couvées ?... Certainement pas !

Mais ceci passe par une compréhension approfondie de la société, de ses images et de ses valeurs. Et une action plus passionnelle et plus artistique, peut-être plus scientifique. Le plus grand risque est de se croire déjà vaincu au lieu d'avoir l'ambition de faire émerger de nouveaux modèles d'aménagements où bulldozers, herpétologues et tritons marcheront la main dans la main.

F. TERRASSON
6 rue Scipion
75005 PARIS (FRANCE)

La Vipère péliade dans le département de la Somme (1)

par

Robert DORÉ

La vipère péliade habite l'Europe moyenne et septentrionale, atteignant parfois vers le nord le cercle polaire, et au sud les Apennins et les Balkans, ainsi que le nord de l'Asie jusqu'à l'île Sakhaline à l'est. En France, elle occupe approximativement les régions se trouvant au nord d'une ligne qui unirait la Loire Atlantique aux Ardennes, avec de nombreuses lacunes ; plus au sud, on la retrouve en altitude dans le Jura et le Massif Central. Ainsi, la Picardie est comprise dans les limites de sa répartition, de même qu'une partie de l'île de France.

Dans le département de la Somme, J.P. Postel (1969), auquel nous allons nous référer, décrit comme suit le biotope de ce serpent :

- Exposition plein sud des coteaux,
- Présence de pelouses à brachypodium plantées ça et là de genévriers ou autres arbustes épineux,
- Proximité de l'eau sur les coteaux s'élevant au bord des marécages ou dans les vallées irriguées par de petits ruisseaux.

Cet auteur a constaté que là où on la trouve, la péliade est relativement abondante, mais toujours très localisée sur de très petites portions de coteaux, présentant cependant partout des conditions favorables. Il donne ensuite quelques précisions intéressantes sur la biologie : heures de sortie dans la matinée et la soirée probablement jusque vers minuit. L'essentiel du régime est constitué de rongeurs, mais il a trouvé une fois, dans son estomac, une taupe, et une autre fois, un jeune oiseau. Les jeunes se nourrissent de lézards vivipares, qui fréquentent les mêmes endroits.

Sur des dissections pratiquées sur des femelles gravides au mois d'août, J.P. Postel (1969) a observé des ovules fécondés à un stade de développement très peu avancé, et il pense que les vipéreaux ne seraient probablement pas nés à la fin de l'été ; cela lui évoque une affirmation du naturaliste suisse Dottrens, "dans le nord, la gestation -de la péliade- s'étend sur deux ans ; peut-être en est-il de même en altitude".

Cet auteur termine sa publication en citant les localités habitées par ce reptile : Albert, Etinheim, Chipilly (signalée), Vaux sur Somme, Sainte-Ségréé, Tilloy-Florinville, Port le Grand, et Grand-Laviers (cité par Marcotte au XIX^e s.), Poix, Corbie, et près d'Abbeville.

Toujours dans la Somme, Mme Phisalix a signalé la vipère péliade vers Doullens.

Plus à l'est, dans l'Aisne, Mr Pierre Randé (petit-fils de Raymond Rollinat), m'a dit qu'elle était commune dans la région de Laon et de Soissons, notamment sur les pentes exposées au sud sous le chemin des Dames. Une autre personne digne de foi l'a trouvée vers la Ferté-Milon.

Vers le sud, elle se trouve en plusieurs localités de l'Île de France, dans des biotopes différents, argilo-siliceux, humides, couverts de landes de callunes et de bouleaux.

Vers le sud-ouest, elle était très commune en Normandie et plusieurs points de la vallée de la Seine en aval de Paris, mais la destruction du bocage fragmente de plus en plus les populations et a amené souvent sa complète disparition.

Au début du siècle, la vipère péliade existait encore dans les régions humides de France centrale, en Brenne par exemple, où elle a été trouvée par Rollinat et Martin, et jusqu'en Charente Maritime par Beltrémieux. Actuellement, elle a pratiquement disparu des plaines du centre, mais les Naturalistes Orléanais l'ont encore trouvée récemment dans le Gâtinais, mélangée à la vipère aspic. Je crois que la raison de ce retrait vers le nord de la vipère péliade, résulte de la fin de ce que les climatologues qualifient de "petite époque glaciaire", période froide dans les pays bordant l'Atlantique nord entre 1600 et 1850 (Pagney, 1988).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

POSTEL, J.P. (1969) — *Vipera berus* dans la Somme. *Revue de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles*. 8(34) :

PAGNEY, P. (1988) — Climats et cours d'eau de France. Collection Géographie. Masson. Paris. 248 p.

R. DORÉ
73, avenue du Mont-Dore
63110 BEAUMONT (FRANCE)

Les stratégies sexuelles chez *Triturus cristatus* et *T. Marmoratus* ⁽¹⁾

par

Annie ZUIDERWIJK

Les caractéristiques de la parade nuptiale sont décrites et comparées pour les tritons *Triturus cristatus* et *T. marmoratus*, et les patrons du comportement compétitif des mâles sont reconnus. Dans l'interprétation des données il faut tenir compte du sex-ratio des animaux sexuellement actifs : celui-ci penche nettement du côté des mâles pour les deux espèces (plus encore pour *T. marmoratus* que pour *T. cristatus*).

Lorsqu'ils sont sexuellement actifs, les mâles de *cristatus* ont plus de rencontres que ceux de *marmoratus*, mais ces derniers occupent plus de temps les endroits où se déroule l'accouplement. La parade du mâle pour une femelle se caractérise par sa structure temporelle, sa variabilité, ses particularités comportementales. La parade de *T. marmoratus* suit un patron fixe ; les mâles de cette espèce enregistrent plus de succès dans la rétention près d'eux d'une femelle, que ceux de *cristatus*. Les mâles de *cristatus* faisant la cour, permettent à d'autres mâles d'intervenir. Les rencontres mâle-mâle sont plus longues et plus ludiques chez *T. cristatus*, plus violentes chez *T. marmoratus*. La comparaison avec des données de la littérature indique que la parade nuptiale de *T. marmoratus* se rapproche plus de celle de *T. vittatus* que de celle de *T. cristatus*.

On suggère que, au cours de l'évolution, *T. marmoratus* a adopté une stratégie du type Sexual Defence par territorialité et combat actif, tandis que *T. cristatus* a adopté une stratégie du type Sexual Interference, en mimant le comportement de la femelle. On reconnaît comme composants de la parade nuptiale du mâle qui jouent un rôle majeur lors de l'adaptation de la stratégie compétitive, le comportement "coup de fouet" dans le cas de *T. marmoratus*, et le comportement "balancement" dans celui de *T. cristatus*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

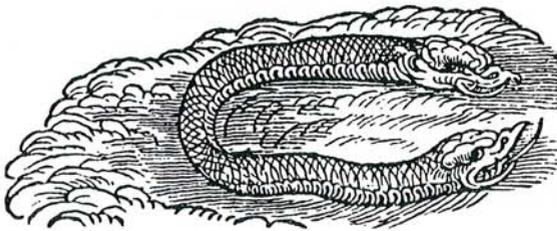
ZUIDERWIJK, A. (1990) — Sexual strategies in the newts *Triturus cristatus* and *Triturus marmoratus*. *Bijdragen Tot de Dierkunde*, 60(1) : 51-64.

A. ZUIDERWIJK
Institute of Taxonomic Zoology
University of Amsterdam
P.O. Box 4766
1009 AT AMSTERDAM, The Netherlands

(1) Résumés des communications présentées aux journées annuelles de la SHF, AMIENS (28-30 juin 1990).

RAPPORTS DES COMMISSIONS

• Rapport d'activité de la commission d'Ethnoherpétologie et d'Histoire de l'Herpétologie (1989-1990)



La commission s'est réunie deux fois au cours de l'année écoulée, le 24 novembre 1989 et le 22 juin 1990, à Paris (Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie). Une dizaine de membres étaient, à chaque fois, présents.

1. Inventaire des connaissances et traditions populaires relatives à l'herpétofaune dans les pays européens francophones

Les efforts de la Commission en 1989-1990 ont porté sur la diffusion des informations relatives à l'Inventaire. Plusieurs membres se sont chargés de distribuer tant en France qu'à l'étranger la brochure de présentation qui a été actualisée (en version bilingue français-anglais) pour accompagner l'affiche relative à l'Inventaire exposée au Premier congrès mondial d'Herpétologie (Canterbury 11-19 septembre 1989) et faire connaître aussi largement que possible le programme et les modalités de l'enquête qui le sous-tend. Ce travail a suscité des réactions, toutes positives. Quelques envois de collaborateurs anciens et nouveaux sont parvenus au secrétariat de l'Inventaire qui a fait procéder à l'enregistrement. Divers collègues en Europe (Milan [Italie]) et en Amérique (Chicago [U.S.A.] ; La Plata [Argentine] ; Fortaleza [Brésil]) ont déjà souhaité interroger la banque de données actuellement en préparation et, d'autre part, voir l'Inventaire élargi, dans l'avenir, au reste du monde.

L'autre élément notable tient à l'informatisation du Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie du Muséum. Un micro-ordinateur a été installé à l'automne 1989 et équipé notamment du logiciel PALAMEDE, acquis par la SHF, pour favoriser l'enregistrement au sein du Laboratoire de la très riche documentation qui s'y trouve. Les difficultés chroniques que connaît le Laboratoire en matière d'encadrement et de financement ont cependant retardé pendant plusieurs mois le travail de saisie. En dépit des obstacles, Mme Patricia FOURCADE a réussi à constituer, avec beaucoup de dévouement, quatre fichiers d'une centaine de notices chacun. Ils seront intégrés à ceux qui ont été constitués parallèlement à l'Université de Liège.

Les engagements pris par Liliane BODSON vis-à-vis des institutions belges qui ont, jusqu'ici, subventionné l'Inventaire exigent que l'inauguration de la banque de données ait lieu en 1991. Il est donc indispensable que le contenu de tous les ouvrages traitant d'ethnoherpétologie disponibles au Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie y compris de nombreux travaux (mémoires et thèses) qui y ont été élaborés, en moins de quatre ans, dans le domaine, -pour la plupart à l'initiative de la Commission,- soit placé sur ordinateur avant la fin de 1990.

2. Mémoires et thèses

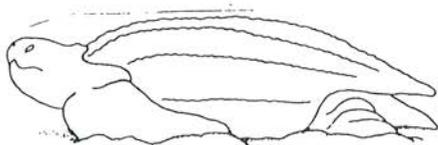
Le rapport de Mme E. REMY sur *La rumeur des lâchers de vipères* a été transmis en juin 1989 et très favorablement accueilli. La soutenance de la thèse de Mme E. MONDINI intitulée *Des tortues et des Hommes. Evolution de l'image de la tortue en Occident, de l'exploitation à la conservation* (3 volumes, 586 pp., ill.) a eu lieu en décembre. Il s'agit de la première thèse d'ethnozoologie émanant du Laboratoire d'Ethnobiologie-Biogéographie du Muséum et, vraisemblablement, de la première thèse d'ethnoherpétologie jamais présentée en Europe, voire dans le monde. Le Jury a décerné à ce travail, avec ses félicitations, la mention "Très honorable" et a émis le vœu qu'il fasse sans retard l'objet d'une publication. Des contacts ont été pris à ce sujet avec un éditeur qui va examiner le manuscrit.

D'autre part, Mme Véronique GROUZARD a choisi de traiter comme sujet de mémoire de certificat d'ethnozoologie du crocodile dans la littérature et l'art occidentaux.

Le travail de la Commission reste donc soutenu et orienté en priorité vers l'achèvement de la première phase de l'Inventaire. Ce objectif ne pourra cependant pas être atteint pour la date prévue dans le projet initial, si les moyens (en personnel et en subventions) nécessités par une entreprise pionnière de cette envergure ne sont pas, en France, très rapidement rendus disponibles.

Liliane BODSON

• Rapport de la Commission de Protection (1989-1990)



COMMISSION DE PROTECTION

La Commission de Protection s'est réunie deux fois en 1990, le 13 Janvier et le 30 Juin dans le cadre des journées de la S.H.F. à Amiens.

La réunion du 13 Janvier s'est déroulée en deux temps.

1) Une réunion commune avec la section parisienne pendant laquelle nous avons entendu deux exposés :

a) MM. Jacquin et Menestrey :

“Le site du coteau d’Avron à Neuilly-Plaisance : un exemple de protection d’une zone humide”

b) Mlle Catherine Elhage et François Secchi (Ecopol) :

“Etude de la migration des amphibiens sur la déviation de la RN 36 (Guigne-Chatres en Seine et Marne)” (projet de crapauduc).

Une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont participé au débat après les exposés. Etaient présents également : M. Lustrat, Président d’Objectif Nature, dont l’association a assuré une partie du travail sur la RN 36, et M. Bernard, SETRA, Atelier de l’Environnement, Ministère de l’Equipement.

A la suite de l’exposé de M. Secchi, il a été décidé qu’Objectif Nature et la S.H.F. interviendraient auprès de la Société de chasse, locataire des terrains voisins de la déviation et où il y a un étang, afin que que le niveau d’eau y soit maintenu pour ne pas gêner la reproduction des batraciens.

2) Après cette séance, il y a eu dans une petite salle, une courte réunion de la Commission sensu stricto.

— Informations sur le Groupe U.I.C.N. “Herpétofaune européenne” formé à partir du Comité de Conservation de la Société Europaea Herpetologica.

Réunion à Gonfaron (4-7 mai)

C’est sans doute la première fois qu’un groupe de spécialistes de l’U.I.C.N. se réunit en France. Le groupe a voulu se réunir à Gonfaron et a demandé à Lescure d’organiser cette réunion. L’objet de celle-ci a été surtout de préparer la réunion d’experts de la Convention de Berneau Conseil de l’Europe, mais les membres de l’U.I.C.N. voulaient voir les biotopes d’espèces sensibles. Le 04 mai, nous avons visité un biotope à Hydromantes près de Nice avec Swald, le 05, des biotopes à *V. Ursinii* dans les Alpes Maritimes, bien près de certaines stations de ski, avec Ferrière et le 07 Mai, l’île de Port-Cros pour le *Phyllodactylus europaeus*. Nous y avons été guidés par M. Maffre, garde du parc mis à notre disposition par la direction du parc, et M. Orsini, conservateur adjoint du Muséum de Toulon. Au nom de ses collègues de l’U.I.C.N., Lescure remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces journées, et Bernard Devaux pour son hospitalité.

— Réunion des experts sur la protection des amphibiens et reptiles dans le cadre de la Convention de Berne (21-23 mai à Strasbourg)

C’était la première séance où la France siégeait comme membre à part entière. Lescure y représentait notre pays. Nous avons examiné si les recommandations n°13 (1988) du Comité permanent relatives aux mesures pour la protection des biotopes critiques pour les Amphibiens et Reptiles d’Europe, avaient été suivies d’effet, d’après les rapports des pays participants et les avis des experts.

Une recommandation demandait à la France d’assurer la protection des deux populations les plus remarquables de *V. Ursinii* en France. Le document présenté par la France était très complet.

— Les vipères d’Orsini du Mont Ventoux, une bonne nouvelle ! A la demande de la D.P.N., l’O.N.C. est d’accord pour assurer la surveillance de la station du Mt Serein.

Baron fait partie du Comité Scientifique de l'arrêté de biotope du Mont Ventoux et suit l'affaire.

— Projet d'élevage de crocodiles dans les Landes

Le Maire poursuit son projet avec des Sud Africains. Nous appuyons les associations locales dans leur action contre ce projet.

— Bois de Vincennes

Après des curages intempestifs dans les fossés du Bois de Vincennes, provoquant le dessèchement de pontes d'Anoures, une réunion d'information a eu lieu avec le Responsable du Bois de Vincennes et une collaboration a été instaurée pour éviter à l'avenir de tels incidents.

Jean LESCURE

• Rapport d'activité de la Commission de Terrariophilie (1989) (1)



Tout comme en 1988, l'effectif de la Commission de Terrariophilie a fortement augmenté, et atteignait 91 membres au 31 Décembre 1989. Durant cette année, trois réunions se sont tenues à Paris, avec une participation oscillant entre dix et quatorze membre.

Durant 1989, les membres de la S.H.F. ont enfin vu la parution de la première notice d'élevage, consacrée à *Anolis carolinensis* et publiée en supplément au N° 51 du Bulletin. D'autres notices sont en préparation. Les notes d'élevage ont également fait leurs débuts dans le N° 52 du Bulletin et ces notes devraient être régulièrement présentes dans les numéros de l'année 1990. Les notes de terrariophilie rédigées à partir de fiches de résultats, permettent aux terrariophiles de publier rapidement leurs résultats. La Commission a particulièrement insisté sur la nécessité de noter et ensuite de diffuser tous les résultats obtenus par les terrariophiles.

Enfin, toujours dans le N° 52, les membres de la S.H.F. ont pris connaissance de la création de l'inventaire des espèces élevées et reproduites. Toutefois, compte-tenu de la parution tardive du N° 52 du Bulletin, cet inventaire sera publié pour la première fois en 1991 avec les données de l'année 1990.

Parmi les autres projets, entrepris en 1989, il faut signaler la formation d'un petit groupe de membres se préparant à rédiger des traductions d'articles de terrariophilie importants mais publiés dans des bulletins étrangers.

(1) Ce rapport constitue un résumé des activités de la commission pour l'année passée. Toutefois, celles-ci se sont poursuivies entre la fin de 1989 et la tenue de l'Assemblée Générale d'Amiens. Mais, surtout, la motion sur l'importance de la Terrariophilie dont il est question ci-dessus a été examinée et adoptée par le Conseil de la S.H.F. Cette motion a été lue devant l'Assemblée Générale, qui, après une légère modification, l'a approuvée à l'unanimité.

D'autre part, suite aux débats sur le rôle et l'importance de la Terrariophilie tenus lors du Congrès Mondial de Canterbury, la Commission a rédigé une motion à l'intention du Conseil de la S.H.F. Elle sera examinée en 1990, ainsi que ses suites éventuelles en cas d'approbation.

Le "Registre" fonctionne bien pour la partie "serpents", plus ou moins pour les registres "tortues" et "amphibiens", et plus du tout pour la partie "lézards". La Commission rappelle la nécessité des mises à jour, et ce Registre ne devrait pas être négligé.

Enfin, la Circulaire d'annonces a vu le nombre de ses abonnés, et des annonces, augmenter nettement.

D'autres projets ont été suggérés pour 1990, et la Commission de Terrariophilie, grâce à un noyau de fidèles actifs, poursuit ses activités sans problèmes. Toutefois, une participation d'un plus grand nombre de ses membres serait fortement souhaitable...

Patrick DAVID

• Rapport d'activité du Club Junior (1989-1990)

En automne 89, se sont réunis les responsables adultes, pour mettre à jour le fichier des adhérents, et répartir les responsabilités : Françoise CLARO et Jean LESCURE passant définitivement le flambeau à Virginie CALVIAC (courrier), Guy GUILLON (sorties), Guy LE DU (secrétariat) et Yannick VASSE (Muraille Vivante).



Le 17 février 90, à l'ENS, rue l'Ulm, Jacques MENESTREY est venu parler de l'action des Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron, notamment en ce qui concerne l'étude et la protection de l'herpétofaune du site.

Puis Yannick VASSE a projeté son diaporama "Biologie des Reptiles".

Le 10 mars, une sortie a eu lieu à Neuilly-Plaisance, sur les Coteaux d'Avron, encadrée par Messieurs MENESTREY et JACQUIN, de l'ANCA. Les jeunes ont participé avec intérêt au comptage et au marquage des *Bufo bufo*.

Le 9 juin, Monsieur DORE a guidé notre équipe dans la forêt de Fontainebleau, au Rocher de Milly et dans la Plaine de Chanfroy, pour nous faire découvrir des biotopes : à Vipère aspic, Coronelle lisse et Couleuvre d'Esculape, à Crapaud calamite, et à Rainette. Hélas, les mauvaises conditions climatiques ne nous ont pas permis beaucoup d'observations.

Nous regrettons l'indisponibilité de Monsieur GUILLON, et nous accueillons avec sympathie Jean-Pierre DEBEAUNE, qui se propose de prendre le relais dans l'organisation des réunions et des sorties.

Trois numéros de La Muraille Vivante ont paru : en décembre, mai et août.

L'année 90-91 démarre en octobre par le N° 12 de la Muraille Vivante, et une première réunion chez le terrariophile Patrick DAVID.

De nouveaux adhérents viennent rejoindre en nombre le Club Juniors, et remplacent des anciens qui nous ont quittés en raison de leur âge, et dont certains sont maintenant membres de la "S.H.F. adultes".

Nous pensons pouvoir affirmer que le Club Junior a bel et bien repris son essor !

Yannick VASSE

INFORMATIONS - VIE DE LA SOCIÉTÉ

• Discours d'inauguration du Congrès d'Amiens (28/06/1990)

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Il est tout à fait normal que le congrès annuel de la société herpétologique de France se tienne, ne serait-ce qu'une fois, à Amiens, capitale de la Picardie : non pas parce que Darwin ou Cuvier étaient Amiénois - ils ne l'étaient malheureusement pas, même s'ils méritaient de l'être. Non pas parce que notre région est particulièrement riche en reptiles ou autres batraciens - ce n'est pas tout à fait exact, même si nous en avons quelques belles espèces, et pas seulement dans nos étangs ! Non pas même, parce que le grand Duméril était Amiénois - et cette fois-ci c'est vrai, une importante artère du centre ville porte d'ailleurs son nom.

Non. S'il est tout à fait normal que ce Congrès se déroule à Amiens, c'est tout simplement parce que nous avons la chance d'avoir, parmi le personnel communal, une passionnée -je ne dirai pas une spécialiste, pour ménager sa modestie- de la science des reptiles. Notre spécialiste s'est donc coulée dans la peau d'une organisatrice de Congrès, révélant ainsi des qualités que nous méconnaissions ; elle s'est lovée avec délectation dans ce rôle de préparation pour assurer le succès de la rencontre. Et, comme elle est chargée au sein de notre mairie de la culture scientifique, elle s'est efforcée de faire opérer une mue au Congrès national d'herpétologie, pour que la dimension culturelle soit présente lors de vos travaux, en plus évidemment de la dimension scientifique. Je sais que sa tâche n'a pas été facile. Loin d'être paralysée par les difficultés, elle a su les affronter, et vous lui serez redevables du succès de votre manifestation.

Mais trêve de plaisanteries ! Le serpent est parmi les reptiles celui qui a la plus forte sympathie, puisqu'elle remonte aux temps bibliques : c'est grâce à lui, ou à cause de lui, que selon les saintes écritures nous avons aujourd'hui le plaisir d'être ensemble ici-bas. Nous avons d'ailleurs nous aussi une histoire sainte - que je qualifierai d'herpétologique - propre à notre ville : Ste Ulphe, qui habitait au début du Christianisme à une dizaine de kilomètres d'Amiens, dans un ermitage situé près des marais de Bôves, avait pour habitude de se rendre chaque jour à la messe à St-Acheul, qui est aujourd'hui un quartier d'Amiens.

Un autre ermite, St Domice, qui habitait pour sa part à Fouencamps, un petit village des environs, venait la chercher pour faire route ensemble. Un matin, Ste Ulphe ne s'est pas réveillée : elle a prétendu qu'elle n'avait pu fermer l'oeil de la nuit à cause du coassement des grenouilles.

Et pour les punir de lui avoir fait manquer la messe, elle leur a imposé silence. Depuis, les habitants de Bôves prétendent dur comme fer que leurs grenouilles sont muettes. Comme vous le voyez, c'est une raison supplémentaire pour tenir ce colloque à Amiens : nous avons inventé une nouvelle race de batraciens, la "rana muta" en latin !

Le serpent, pour en revenir à ce sympathique et affectueux animal, joue toujours un rôle important dans nos sociétés : vous savez la symbolique que lui attache Freud dans l'interprétation des rêves ; je ne m'y attarderai pas pour des raisons que vous comprendrez aisément. Mais plus généralement, les batraciens contribuent largement au progrès scientifique, que ce soit par leur rôle d'animal d'expérimentation - qui n'a jamais disséqué à l'école une grenouille ? - par leur rôle dans le domaine médical ou encore - et ce n'est pas le moins important - dans le domaine gastronomique !

Mais je ne vais pas m'étendre plus longtemps : je vous souhaite, en mon nom propre et au nom de M. Gilles de Robien, notre Député-Maire qui ne peut malheureusement être présent parmi nous aujourd'hui et qui m'a demandé de l'excuser, un agréable séjour à Amiens, et un excellent congrès !

Fred THOREL
Adjoint au Maire
Chargé des Affaires culturelles

• **Compte rendu du IV^m symposium europeum chelonologicum (Massa Marittima, 18-24 juillet 1990)**

C'est ainsi qu'a été officiellement baptisé le quatrième congrès européen sur les Tortues, qui s'est tenu du 18 au 24 juillet 1990 en Toscane, précisément dans la belle ville médiévale de Massa Marittima, province de Grosseto.

L'organisation - remarquable - de ce congrès était l'oeuvre de Donato BALLASINA et de sa charmante épouse Veerle, qui ont créé et animent un "village des Tortues" analogue à celui de Gonfaron, nommé "Carapax" ou "Centro per la salvaguardia, la ricerca scientifica e il ripopolamento delle Tartarughe". Comme le village du Var, celui de Toscane a pour principal objectif de préserver l'avenir de la Tortue d'Hermann, menacée en Italie comme en France. Trois autres espèces indigènes dans la péninsule ou ses îles sont également étudiées à Carapax, la Tortue mauresque, la Tortue bordée et la Cistude.

Le programme prévu a associé conférences et visites, tandis que les dîners, pris chaque soir dans des lieux différents, permettaient de conclure les discussions tout en appréciant les spécialités locales. Nous avons pu, outre le centre Carapax, admirer - sous un soleil de plomb - le parc naturel "Parco della Maremma", et observer, en pleine campagne toscane, une population de Tortues d'Hermann tout à fait prospère : chacun des participants a trouvé au moins un individu, qui au bord d'un champ, qui sous une haie, qui, en s'écorchant jusqu'au sang, dans un buisson de salsepareille... Tous ceux qui ont pu étudier la Tortue d'Hermann dans les Maures ont été surpris par la forte densité apparente de cette population, et plus encore par la proportion remarquable de jeunes, sans doute proche de 50%.

Le centre Carapax lui-même s'étend sur une zone de bois et de sources, naturellement peuplée en Tortues d'Hermann et en Cistudes. Les enclos (au nombre de 80 environ), vastes, offrent ainsi un biotope optimal aux individus captifs. Contrairement à la France, l'Italie héberge plusieurs populations de Tortues d'Hermann, distinctes et reconnaissables (morphologie, patron de coloration...) pour un oeil averti. Il est ainsi primordial de placer chaque individu recueilli parmi les siens, selon sa provenance : Ligurie, Toscane, Latium, Pouilles, Calabre, Sardaigne, Sicile ou autre, et c'est pour Donato une priorité absolue ; tout spécimen d'origine douteuse est mis dans un enclos particulier. Comme à Gonfaron, le but poursuivi est d'obtenir la reproduction des Tortues pour les réintroduire, lorsqu'elles sont moins vulnérables, dans leur milieu d'origine ; il faut noter ici qu'à l'occasion de ce congrès la SOPTOM de Gonfaron, représentée par son secrétaire Bernard DEVAUX, a offert le financement d'une nurserie supplémentaire au centre italien.

Les Tortues mauresque présentes sont originaires de Sicile et de Sardaigne ; ces dernières ont un aspect singulier, rappelant celui des Tortues bordées. Celles-ci proviennent également de Sardaigne, mais aussi de la péninsule et notamment de Toscane ; la découverte récente dans cette région de vestiges archéologiques incluant des *Testudo marginata* montre l'ancienneté de l'indigénat de l'espèce en Italie. Enfin, comme en France, les Tortues "de Floride" abandonnées ou volontairement introduites dans la nature représentent un problème difficile à résoudre.

De nombreux collègues italiens étaient bien sûr présents, ainsi qu'une petite proportion d'étrangers (à l'Italie !), accompagnés éventuellement de leurs épouses. Quelques spécialistes d'Europe de l'Est avaient été invités, mais des problèmes de dernière minute les ont contraints à annuler leur participation. Une trentaine d'auditeurs environ ont suivi l'ensemble des communications. Celles-ci étaient présentées dans la salle "San Bernardino", austère mais agréable pour sa fraîcheur, partie d'un ensemble d'édifices religieux dominant la cité. Après les traditionnels discours d'inauguration de nos hôtes, des représentants des autorités locales et des "sponsors", les sujets suivants ont été traités (par ordre chronologique de présentation) :

Jeudi 19 juillet

David STUBBS (GB) : Statut de la Tortue d'Hermann dans les Maures ; état du recensement.

Bernard DEVAUX (F) : Le village des Tortues de Gonfaron (Var) ; rôle du public.

Donato BALLASINA (I) : Présentation du Centre Carapax ; historique, réalisations, projets.

Ronald WILLEMSSENS (NL) : Habitat de *Testudo hermanni* en Grèce et densités de population.

Ronald WILLEMSSENS (NL) et Donato BALLASINA (I) : Présence de *Testudo hermanni* dans la région de Massa marittima ; dynamique des populations.

Donato BALLASINA (I) et Sandro FRISENDA (I) : Morphologie comparative des diverses populations de Tortues d'Hermann en Italie péninsulaire.

Roger BOUR (F) : Mise en évidence d'une population de *Testudo marginata* naines dans le sud du Péloponnèse en Grèce ; travail réalisé en collaboration avec Heinz WEISSINGER (A).

Cristina COLLI (I) : Actions menées par le WWF italien pour la sauvegarde des Tortues indigènes.

Ronald WILLEMSSENS (NL) : Comparaison des thermorégulations de *T. hermanni* et de *T. marginata* en Grèce.

Andy HIGHFIELD (GB) : Description d'un nouveau genre et de nouvelles espèces de Tortues du Maghreb ; comparaison avec les endémiques éthiopiens.

Vendredi 20 juillet

Marco LEBBORONI (I) : Eco-éthologie de la Cistude (*Emys orbicularis*) dans le Parc régional de la Maremme ; techniques de marquage.

Marco ZUFFI (I) : Réintroduction d'*Emys orbicularis* dans le Parc régional du Tessin ; devenir des populations ; travail réalisé en collaboration avec A. GARIBOLDI et S. CARUSO (I).

Paolo VICENTINI (I) : Application de la CITES aux importations de Reptiles en Italie (par le Ministère de l'Agriculture et des Forêts).

Walter SACHSSE (D) : Problèmes génétiques rencontrés dans les populations de Tortues élevées en captivité.

Edlef HEIMANN (D, ex. RDA) : Elevage et reproduction en captivité de diverses espèces du genre *Testudo* ; hybridation de *T. ibera* x *T. marginata*.

Samedi 21 juillet

Walter SACHSSE (D) : Statut actuel et avenir des sept espèces de Tortues marines.

Riccardo JESU (I) : Reproduction et protection de *Caretta caretta* sur la plage de Dalyan-Iztüzü en Turquie.

Walter SACHSSE (D) : Epidémies léthales d'origine virale chez les Tortues.

Donato BALLASINA (I) : Présentation d'une vidéo-cassette sur les Tortues européennes : problèmes de protection et solutions proposées. N.B. : cette cassette est désormais disponible en français auprès de la SOPTOM (B.P.24, 83590 Gonfaron) pour la somme de 200 FF.

Ainsi s'achevait la partie "formelle" du symposium. Commençaient alors les visites et excursions brièvement décrites plus haut, sous l'ardent soleil toscan. En somme, un congrès sympathique et enrichissant, bien organisé dans un décor de rêve.

Roger BOUR
Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, MNHN
25 rue Cuvier, 75005 PARIS

• Liste des nouveaux membres

1. Membres admis à la réunion du Conseil du 1er octobre 1989 (Paris)

BASTARDOZ Gino (94), LE BRIS Alain (Canada), MARTY Christian (75 et Guyane Fr.), PAUWELS Olivier (Belgique), ROSIER Thierry (75), SCHAFFTER André (Suisse).

2. Membres admis à la réunion du Conseil du 17 novembre 1989 (Paris)

BERTON Olivier (51), COUSIN Pascal (62), DANDINE Robert (45), FABRE Agnès (69), FRESSE Kristine (91), GESQUIERE Gilles (36), LIANO Michel (60), MOREAU Annick (45), PERRIN Francine (63), ROULET Marc (69), TAMBOUR Marcel (Belgique), TOUMAYAN Rafi (75).

3. Membres admis à la réunion du Conseil du 20 janvier 1990 (Paris)

ABIVEN Marc (92), ABOVILLE (d') Pascale (75), AUDRU Stéphane (92), BARON Florence (49), BAUER Aaron (USA), BENIMELLI Alain (51), BRANA VIGIL Florentino (Espagne), CAMPBELL Jonathan (USA), CARTON DE GRAMMONT Sébastien (79), COUSIN Pascal (62), DONOVAN Rupert (GB), DOURNON Christian (54), DUBRON Denis (62), DONOVAN Luc (79), FERRAND Thierry (13), FOUGEIROL Luc (26), GELDOFF Jean-Jacques (59), GELINEAU Olivier (78), GUERIN Pascal (79), HAUTE Jean-Luc (22), LAVIGNE Loïc (33), LEFEVRE Franck (78), LEMONNIER Emmanuel (27), LERMITTE Abel (65), LUCA Luiselli (Italie), MANLIUS Nicolas (92), MARROT Lucile (13), MC DIARMID (USA), MENARD Daniel (22), MOULON Sylvie (92), OCHEM Florence (25), PERANO Francis (11), RAAD Valérie (92), REGULEZ FERNANDEZ Octavio (Espagne), RIBERPREY Laurence (92), ROUJON Bernard (11), TAHIRI Zoubir (91), TCHARTILOGLOU Jean-Jacques (78), VAUCOULEUR Thomas (91).

4. Membres admis à la réunion du conseil du 22 mars 1990 (Paris)

BOISTEL Renaud (91), BORDAGE Dominique (44), DURIEUX Bruno (59), DUWATTEZ Mary-Line (68), FIDENCI Pierre (31), FLANDROIT Patrick (Belgique), GILBERT Patrick (92), GUENEAU Thierry (29), KNYSZEWSKI Jérôme (92), MOULIN Philippe (18), PASTOR Francis (78), REQUEJO Jorge (Argentine), WESS Ralf (Allemagne fédérale).

• Stage herpétologique - 1991

Station biologique - Forêt de PAIMPONT (35) - France (Lundi 1er juillet - Vendredi 5 juillet 1991)

Après quelques éclipses, le stage herpétologique de terrain (organisé par la Société Herpétologique de France) est de retour.

Thème : Etude biologique des Amphibiens et Reptiles.

Deux niveaux :

— niveau initiation, pour personnes débutantes ou encore peu expérimentées en herpétologie. Age minimum : 16 ans. De 16 à 18 ans, autorisation parentale obligatoire.

— niveau avancé (correspond soit à un niveau d'études minimum équivalent à la Licence de Biologie des Organismes et Populations, soit à une expérience herpétologique très importante).

Hébergement et repas assurés sur place (en dortoir le cas échéant).

Prix prévisionnel (stage + hébergement + repas) :

Adhérents de la S.H.F. et étudiants : 1.000 F

Non-adhérents S.H.F. : 1.200 F

S'adresser dans les meilleurs délais à l'organisateur du stage :

Bernard LE GARFF

Laboratoire d'Entomologie Fondamentale et Appliquée

Université de RENNES I - Campus de Beaulieu

F 35042 RENNES CEDEX (FRANCE)

Tél. : 92.28.61.23 - Secrétariat : 99.28.61.60

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Association fondée en 1971
agrée par le Ministre de l'Environnement le 23 février 1978

Siège Social

Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée
2 Place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

Secrétariat

Jean-Marc FRANCAZ, U.F.R. Sciences, B.P. 6759 - 45067 ORLÉANS Cedex 2

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean LESCURE, Laboratoire Amphibiens-Reptiles. M.N.H.N. 25 rue Cuvier, 75005 PARIS

Vice-Présidents : Jean-Pierre BARON, Ecole Maternelle Annexe, Rue de Jericho prolongée, 17000 LA ROCHELLE
Daniel TROMBETTA, 7 Avenue R. Schuman, 77184 EMERAINVILLE

Secrétaire général : Jean-Marc FRANCAZ, U.F.R. Sciences, B.P. 6759 - 45067 ORLÉANS Cedex 2

Secrétaire adjoint : Patrick DAVID, 14 Rue de la Somme - 94230 CACHAN

Trésorier : Bernard EMLINGER, 9 rue de l'Eglise, Sancy les Meaux, 77580 CRECY-LA-CHAPELLE

Trésorier adjoint : Raymond CHABAUD, 17 Cité Joly, 75011 PARIS

Autres membres du conseil : Jean-Marie EXBRAYAT, Bernard LE GARFF, Michel LEMIRE, Christine MORRIER et Yannick VASSE.

Membres d'Honneur : Guy NAULLEAU (CEBAS/CNRS, 79360 CHIZÉ) ; Gilbert MATZ (Fac. Sciences, ANGERS)

ADMISSIONS

Les admissions à la S.H.F. sont décidées par le Conseil d'Administration sur proposition de deux membres de la Société (art.3 des Statuts). N'envoyez votre cotisation au secrétaire général qu'après avoir reçu l'avis d'admission du conseil.

COTISATIONS 1991 / MEMBERSHIP

Tarifs (France, Europe, Afrique) :	Taux annuel		Bulletin	=	Total
— adhérents de moins de 20 ans	20	+	60	=	80 FRF
— adhérents de plus de 20 ans	60	+	60	=	120 FRF
— bienfaiteurs : minimum				=	200 FRF
— membre conjoint				=	60 FRF
Tarifs (Amérique, Asie, Océanie) :	15	+	15	=	30 US \$

ABONNEMENTS/ SUBSCRIPTION to SHF Bulletin

France, Europe, Afrique	=	140 FRF
Amérique, Asie, Océanie	=	35 US \$

Le service de la revue est assuré aux membres à jour de leur cotisation.

To our members in America, Asia or Pacific area :

The SHF Bulletin is a quarterly. Our rates include the airmail postage in order to ensure a prompt delivery.

CLUB JUNIOR

Adhésion + Abonnement au journal (La Muraille vivante)	=	40 FRF
Abonnement au Bulletin de la SHF (facultatif)	=	60 FRF
Total	=	100 FRF

Modalités de règlement :

1. Chèque postal: à l'ordre de la SHF, CCP 3796-24 R Paris.
2. Chèque bancaire à l'ordre de la SHF. Envoi direct au secrétaire général (adresse ci-dessus).
3. Nous rappelons que les dons ou cotisations de soutien sont les bienvenus.

Changement d'adresse :

N'omettez pas de signaler sans retard au secrétariat tout changement d'adresse.

BIBLIOTHÈQUE

Les périodiques obtenus par la S.H.F. en échange avec les autres sociétés (liste publiée dans le bulletin) ainsi qu'une bibliothèque de tirés-à-part sont regroupés au Laboratoire de Biologie animale, Faculté des Sciences, 2 Bld Lavoisier - 49045 Angers Cedex. Les articles de ces périodiques peuvent être consultés sur demande adressée à G. MATZ. En outre, nous demandons aux auteurs d'envoyer leurs travaux récents en 2 exemplaires à cette bibliothèque.

**SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE
DE FRANCE**

Association fondée en 1971
agrée par le Ministre de l'Environnement le 23 février 1978

Siège Social

Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée
2 Place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

Secrétariat

Jean-Marc FRANCAZ, U.F.R. Sciences, B.P. 6759 - 45067 ORLÉANS Cedex 2
Tél. : 38.41.70.94
Télécopie (Fax) : 38.41.70.69
Télex : 783388 F UNIVORL

ADRESSES UTILES

Directeur de la publication : R. GUYÉTANT, Université de Besançon, Faculté des Sciences - 25030 BESANÇON Cedex

Responsable de la rédaction : R. VERNET, Ecole Normale Supérieure, Laboratoire d'Ecologie, 46 rue d'Ulm - 75230 PARIS Cedex 05

Responsable enquête de répartition (Amphibiens) : R. GUYÉTANT (adresse ci-dessus)

Responsable enquête de répartition (Reptiles) : J. CASTANET, Université de Paris VII, Laboratoire d'Anatomie comparée, 2 place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

Responsable de la commission de protection : J. LESCURE, Laboratoire Amphibiens-Reptiles, Muséum National d'Histoire Naturelle, 25 rue Cuvier - 75005 PARIS

Responsable de la commission d'ethnoherpétologie et histoire de l'herpétologie : L. BODSON, 33 rue Bois-l'Evêque - B 4000 LIÈGE, Belgique

Responsable de la commission de terrariophilie : P. DAVID, 14 rue de la Somme - 94230 CACHAN

Responsable de la circulaire d'annonces : P. DAVID (adresse ci-dessus)

Responsable des Archives et de la Bibliothèque : G. MATZ, Université d'Angers, Laboratoire de Biologie animale 2 Bid Lavoisier - 49045 ANGERS Cedex

Responsable section parisienne : D. TROMBETTA, 7 Avenue R. Schumann, 77184 EMERAINVILLE

Responsable de la photothèque SHF : D. HEUCLIN, La Morcière - Vaux en Couhé - 86700 COUHÉ-VÉRAC

Responsables du Club Junior SHF : Y. VASSE, 35 rue de Wattignies - 75012 PARIS

Dessin de couverture: F. CHEVRIER
Triturus cristatus
Triton Crêté